

METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

NOTE DE SYNTHÈSE RELATIVE AU RAPPORT DE CONSEIL DE TERRITOIRE

BUDGET ETAT SPECIAL DE TERRITOIRE MARSEILLE-PROVENCE - ADOPTION DU COMPTE DE GESTION DE L'EXERCICE 2019.

Contexte :

Adoption du Compte de Gestion 2019 de l'Etat Spécial de Territoire Marseille Provence.

Le résultat de clôture de l'exercice 2019 du Compte de Gestion de l'Etat Spécial de Territoire Marseille Provence fait apparaître le résultat suivant :

En recettes	351 356 419,84 euros
En dépenses	351 356 419,84 euros
Résultat	0,00 euros

Incidence financière :

Concordance des écritures et des résultats 2019 du Compte de Gestion 2019 avec le Compte Administratif 2019.



TERRITOIRE
MARSEILLE
PROVENCE
—

METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

ETAT SPECIAL DE TERRITOIRE DE

MARSEILLE PROVENCE

ooooo

COMPTE ADMINISTRATIF

2019

Table des matières

LE BUDGET DE L'ETAT SPECIAL DE TERRITOIRE MARSEILLE PROVENCE	5
LIMINAIRE	5
1. INTRODUCTION	5
2. PRESENTATION DE L'EXECUTION DE L'ETAT SPECIAL DE TERRITOIRE MARSEILLE	6
3. LA DOTATION DE GESTION DU CONSEIL DE TERRITOIRE DE MARSEILLE PROVENCE	7
4. LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES INVESTISSEMENTS DE L'ETAT SPECIAL DE TERRITOIRE MARSEILLE PROVENCE 2019	8
4.1 LE VOLUME DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME DE L'ETAT SPECIAL DE TERRITOIRE 2019 MARSEILLE PROVENCE	8
4.2 AVANCEMENT DES PROGRAMMES AU 31 DECEMBRE 2019	9
5. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT DE L'ETAT SPECIAL DE TERRITOIRE MARSEILLE PROVENCE 2019	11
5.1 LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	11
5.2 LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	12
6. LA SECTION D'INVESTISSEMENT DE L'ETAT SPECIAL DE TERRITOIRE MARSEILLE PROVENCE 2019	13
6.1 LES RECETTES D'INVESTISSEMENT	13
6.2 LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	14
7. REPARTITION PAR POLE EN CHARGE DES POLITIQUES PUBLIQUES DE L'ETAT SPECIAL DE TERRITOIRE MARSEILLE PROVENCE 2019	18
7.1 POLE EN CHARGE DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	18
7.1.1 LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES INVESTISSEMENTS	18
7.1.1.1 LE VOLUME DES AUTORISATIONS DE PROGRAMMES DU POLE EN CHARGE DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	18
7.1.1.2 AVANCEMENT DES PROGRAMMES DU POLE EN CHARGE DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	19
7.1.2 ANALYSE DU POLE EN CHARGE DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	20
7.2 POLE EN CHARGE DE L'EAU ET DU DOMAINE PUBLIC	22
7.2.1 LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES INVESTISSEMENTS	22
7.2.1.1 LE VOLUME DES AUTORISATIONS DE PROGRAMMES	22
7.2.1.2 AVANCEMENT DES PROGRAMMES AU 31 DECEMBRE 2019	23

7.2.2 ANALYSE DU POLE EN CHARGE DE L'EAU ET DU DOMAINE PUBLIC	24
7.3 POLE EN CHARGE DE LA GESTION DE L'ADMINISTRATION	26
7.3.1 LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES INVESTISSEMENTS	26
7.3.1.1 LE VOLUME DES AUTORISATIONS DE PROGRAMMES DU POLE EN CHARGE DE LA GESTION DE L'ADMINISTRATION	26
7.3.1.2 AVANCEMENT DES PROGRAMMES AU 31 DECEMBRE 2019	27
7.3.2 ANALYSE DU POLE EN CHARGE DE LA GESTION DE L'ADMINISTRATION	28
7.4 POLE EN CHARGE DES GRANDES INFRASTRUCTURES	28
7.4.1 LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES INVESTISSEMENTS	29
7.4.1.1 LE VOLUME DES AUTORISATIONS DE PROGRAMMES DU POLE EN CHARGE DES GRANDES INFRASTRUCTURES	29
7.4.1.2 AVANCEMENT DES PROGRAMMES AU 31 DECEMBRE 2019	30
7.4.2 ANALYSE DU POLE EN CHARGE DES GRANDES INFRASTRUCTURES	31
7.5 POLE EN CHARGE DE LA PROPLETE	33
7.5.1 LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES INVESTISSEMENTS	33
7.5.1.1 LE VOLUME DES AUTORISATIONS DE PROGRAMMES DU POLE EN CHARGE DE LA PROPRETE	33
7.5.1.2 AVANCEMENT DES PROGRAMMES AU 31 DECEMBRE 2019	34
7.5.2 ANALYSE DU POLE EN CHARGE DE LA PROPLETE	35
7.6 POLE EN CHARGE DE L'URBANISME ET DE LA STRATEGIE TERRITORIALE	36
7.6.1 LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES INVESTISSEMENTS	36
7.6.1.1 LE VOLUME DES AUTORISATIONS DE PROGRAMMES DU POLE EN CHARGE DE L'URBANISME ET DE LA STRATEGIE TERRITORIALE	36
7.6.1.2 AVANCEMENT DES PROGRAMMES AU 31 DECEMBRE 2019	37
7.6.2 ANALYSE DU POLE EN CHARGE DE L'URBANISME ET DE LA STRATEGIE TERRITORIALE	39
7.7 POLE EN CHARGE DE LA VOIRIE ET DE L'ESPACE PUBLIC	41
7.7.1 LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES INVESTISSEMENTS	41
7.7.1.1 LE VOLUME DES AUTORISATIONS DE PROGRAMMES DU POLE EN CHARGE DE LA VOIRIE ET DE L'ESPACE PUBLIC	41
7.7.1.2 AVANCEMENT DES PROGRAMMES AU 31 DECEMBRE 2019	42
7.7.2 ANALYSE DU POLE EN CHARGE DE LA VOIRIE ET DE L'ESPACE PUBLIC	43
7.8 POLE EN CHARGE DE LA MOBILITE	45
7.8.1 LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES INVESTISSEMENTS	45
7.8.1.1 LE VOLUME DES AUTORISATIONS DE PROGRAMMES DU POLE EN CHARGE DE LA MOBILITE	45
7.8.1.2 AVANCEMENT DES PROGRAMMES AU 31 DECEMBRE 2019	46

7.8.2 ANALYSE DU POLE EN CHARGE DE LA MOBILITE	48
8. ANNEXES DES POLES EN CHARGE DES POLITIQUES PUBLIQUES	49
8.1 ANNEXE DU POLE EN CHARGE DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	49
8.2 ANNEXE DU POLE EN CHARGE DE L'EAU ET DU DOMAINE PUBLIC	51
8.3 ANNEXE DU POLE EN CHARGE DE LA GESTION DE L'ADMINISTRATION	55
8.4 ANNEXE DU POLE EN CHARGE DES GRANDES INFRASTRUCTURES	57
8.5 ANNEXE DU POLE EN CHARGE DE LA PROPRIETE	61
8.6 ANNEXE DU POLE EN CHARGE DE L'URBANISME ET DE LA STRATEGIE TERRITORIALE	63
8.6 ANNEXE DU POLE EN CHARGE DE LA VOIRIE ET DE L'ESPACE PUBLIC	68
8.7 ANNEXE DU POLE EN CHARGE DE LA MOBILITE	79

LE BUDGET DE L'ÉTAT SPECIAL DE TERRITOIRE MARSEILLE PROVENCE

LIMINAIRE

Contrairement au budget primitif et au budget supplémentaire, qui sont des états de prévisions, le compte administratif a pour objet de présenter les résultats de l'exécution budgétaire de l'année en permettant le rapprochement des autorisations votées avec les recettes et les dépenses réellement constatées sur l'exercice.

Aux termes de l'article L. 1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), l'arrêté des comptes de la Métropole est constitué par le vote de l'organe délibérant sur le Compte Administratif présenté par le Président du Conseil de la Métropole après transmission, au plus tard le 1er juin de l'année suivant l'exercice, du compte de gestion établi par le comptable de l'établissement. Le Conseil de la Métropole se prononce sur le compte administratif de la Métropole après avis de chacun des conseils de territoire sur l'exécution de l'état spécial le concernant¹.

1. INTRODUCTION

Afin d'assurer les solidarités géographiques préexistantes et une proximité dans la mise en œuvre des politiques publiques, une partie des compétences de la Métropole sont exercées par des Conseils de Territoires sur les périmètres géographiques des anciennes intercommunalités. La Métropole d'Aix-Marseille-Provence se démarque ainsi des autres métropoles de droit commun du fait qu'elle est divisée en six territoires dotés d'une Assemblée, d'un Conseil de Territoire, et d'un Président, de droit Vice-Président du Conseil de la Métropole².

Ainsi en application de l'article L. 5218-7 du CGCT, la délibération du 17 mars 2016 du Conseil de la Métropole³ a délégué au Conseil de territoire de Marseille Provence les compétences suivantes :

- ✓ développement et aménagement économique, social et culturel ;
- ✓ aménagement de l'espace métropolitain ;
- ✓ politique locale de l'habitat ;
- ✓ politique de la ville ;
- ✓ gestion des services d'intérêt collectifs ;
- ✓ protection et mise en valeur de l'environnement et politique du cadre de vie.

Les dépenses et les recettes de fonctionnement et d'investissement de chaque conseil de territoire sont détaillées dans un document dénommé "état spécial de territoire" (EST)⁴. Les EST sont adoptés

¹ Article L. 5218-8-7 du CGCT. Chaque conseil de territoire rend un avis sur l'exécution de son état spécial un mois avant la date limite du vote du compte administratif de la Métropole fixé à l'article L. 1612-12.

² Le président du conseil de territoire a la qualité d'ordonnateur de l'état spécial de territoire.

³ Délibération n° HN 011-013/16/CM du Conseil de la métropole du 17 mars 2016.

en équilibre réel par les conseils de territoire, ensuite soumis au Conseil de la Métropole lors de l'examen du budget et sont annexés au budget de la Métropole.

Le Territoire bénéficie d'une dotation de gestion, permettant l'équilibre de l'EST et arrêtée en concertation avec le Conseil de la Métropole. Elle autorise la couverture des dépenses issues des compétences déléguées, dès lors que ces dernières ne font pas l'objet d'un budget annexe⁵, et, à l'exception, notamment des charges de personnel (puisque le personnel est uniquement mis à la disposition par la métropole au conseil de territoire), de la prise en charge de la dette et des écritures patrimoniales.

Le Conseil de Territoire se doit également de respecter les engagements du pacte de gouvernance financier et fiscal et de préserver la situation financière de la collectivité. Dans cette optique celui-ci continue d'améliorer son efficacité notamment en rationalisant ses dépenses les rendant toujours plus pragmatiques.

L'équilibre de l'Etat Spécial de Territoire de Marseille Provence s'élève en 2019 à :

- ✓ **102,15 M€ pour la section de fonctionnement.**
- ✓ **259,55 M€ pour la section d'investissement.**

2. PRESENTATION DE L'EXECUTION DE L'ETAT SPECIAL DE TERRITOIRE MARSEILLE

⁴ Articles L.5218-8 et suivants du CGCT.

⁵ Les budgets annexes concernés par la délégation de compétences au Conseil de Territoire de Marseille Provence sont : Collecte et traitement des déchets, Assainissement, Eau, Ports de Plaisance, Crématorium, et Opérations d'aménagement.

Cette partie présente les principaux indicateurs de gestion de l'exécution budgétaire de l'exercice 2019.

Pour la section d'investissement :

- **97 %** est le taux d'exécution des dépenses, ce qui correspond à un total de dépenses mandatées de **251,68 M€**.
- **97 %** est le taux d'exécution des recettes ce qui équivaut à une émission de titres à hauteur de **251,68 M€**.

✓ Pour la section de fonctionnement :

- **98 %** est le taux d'exécution des dépenses, ce qui équivaut à des dépenses mandatées de **99,68 M€** et une augmentation des dépenses de **13 %** par rapport à l'exercice 2018.
- **98 %** est le taux d'exécution des recettes, ce qui équivaut à une émission de titres de **99,68 M€ dont 85,58 M€ de dotation de gestion** et une augmentation des recettes de **13 %** par rapport à l'exercice 2018.

✓ Le stock d'Autorisations de Programme restant à financer s'établit à **1 202,77 M€** à la clôture de la gestion.

3. LA DOTATION DE GESTION DU CONSEIL DE TERRITOIRE DE MARSEILLE PROVENCE

La dotation de gestion exécutée sur le budget principal et reçue à l'EST de Marseille Provence est ainsi déterminée par la différence entre l'ensemble des dépenses et des recettes, en fonctionnement et en investissement, réalisées sur l'EST, rattachements compris. Le versement de cette dotation s'effectue en fin d'exercice.

Conformément aux modalités de gestion retenues, l'EST enregistre l'exécution budgétaire de la section de fonctionnement et de la section d'investissement pour un total de **351,35 M€** en 2019.

En effet, les conseils de territoires ont pu engager, liquider et ordonnancer les dépenses de l'EST en fonctionnement et en investissement. La **dotation de gestion inscrite en fonctionnement est de 85,58 M€ dont le taux d'exécution atteint 96 %**. La **dotation de gestion reçue en investissement est de 251,68 M€ et son taux d'exécution est de 97 %**.

4. LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES INVESTISSEMENTS DE L'ETAT SPECIAL DE TERRITOIRE MARSEILLE PROVENCE 2019

La programmation des investissements regroupe les projets fixés par le Conseil en matière de politique publique. La mise en place de la programmation permet de donner une vision prospective et synthétique.

Les dépenses réelles d'investissement comprennent les dépenses d'équipement gérées en Autorisations de Programme (AP) et Crédits de Paiement (CP).

4.1 LE VOLUME DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME DE L'ETAT SPECIAL DE TERRITOIRE 2019 MARSEILLE PROVENCE

Le tableau ci-dessous présente les programmes qui apparaissent dans la PPI de l'Etat Spécial de Territoire 2019 Marseille Provence avec les principaux indicateurs de suivi :

En M€	Programmes	Montant initial	Montant initial restant à financer au 01/01/2019	Variation annuelle du volume	Mandaté 2019	Reste à financer au 31/12/2019	Durée de Résorption (en années)
Montant des Autorisations de Programme	Activité portuaire et de plaisance	16,04	14,42	1,10	0,12	15,40	119,94
	Agriculture et forêts	2,92	1,83	-1,82	0,01	0,00	242,85
	ANRU	186,93	118,93	23,09	21,05	120,97	5,65
	Autres services d'intérêt métropolitain	55,17	11,87	-2,70	1,19	7,98	10
	Boulevard Urbain Sud	317,98	241,81	0,00	80,44	161,36	3,01
	Bus à Haut Niveau de Service	0,80	0,00	0,00	0,00	0,00	-
	Déchets	13,06	0,19	-0,19	0,00	0,00	-
	Développement économique	83,83	47,15	6,52	2,27	51,40	20,79
	Développement urbain	2,89	2,05	-0,83	0,00	1,22	-
	Environnement et cadre de vie	17,64	11,11	37,07	1,26	46,92	8,8
	Equipement métropolitain	0,01	0,00	0,00	0,00	0,00	-
	GEI hors projets spécifiques	512,63	177,72	-2,92	39,42	135,38	4,51
	Gestion de l'Administration	47,92	23,59	-17,37	2,04	4,18	11,54
	L2	195,25	39,54	0,00	6,57	32,97	6,02
	Mer et littoral et parc naturel	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00	-
	Piétonnisation du Vieux-Port	101,32	12,60	0,00	0,00	12,60	10093,93
	Pluvial	87,65	35,31	5,02	3,08	37,26	11,46
	Pôle d'Echange Multimodal	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-
	Politique du logement	72,20	56,61	0,85	2,64	54,81	21,41
	Propreté	28,24	10,10	4,20	8,61	5,69	1,17
	Rocade du Jarret	72,00	68,55	0,00	18,89	49,66	3,63
	Transports urbains exploitation	0,00	0,00	2,40	0,13	2,28	-
	Urbanisme et Foncier	106,94	49,98	-1,93	10,49	37,56	4,77
	Voirie métropolitaine	847,32	516,51	-38,90	53,47	424,14	9,66
	Total	2 768,74	1 439,86	14,59	251,68	1 202,77	5,72

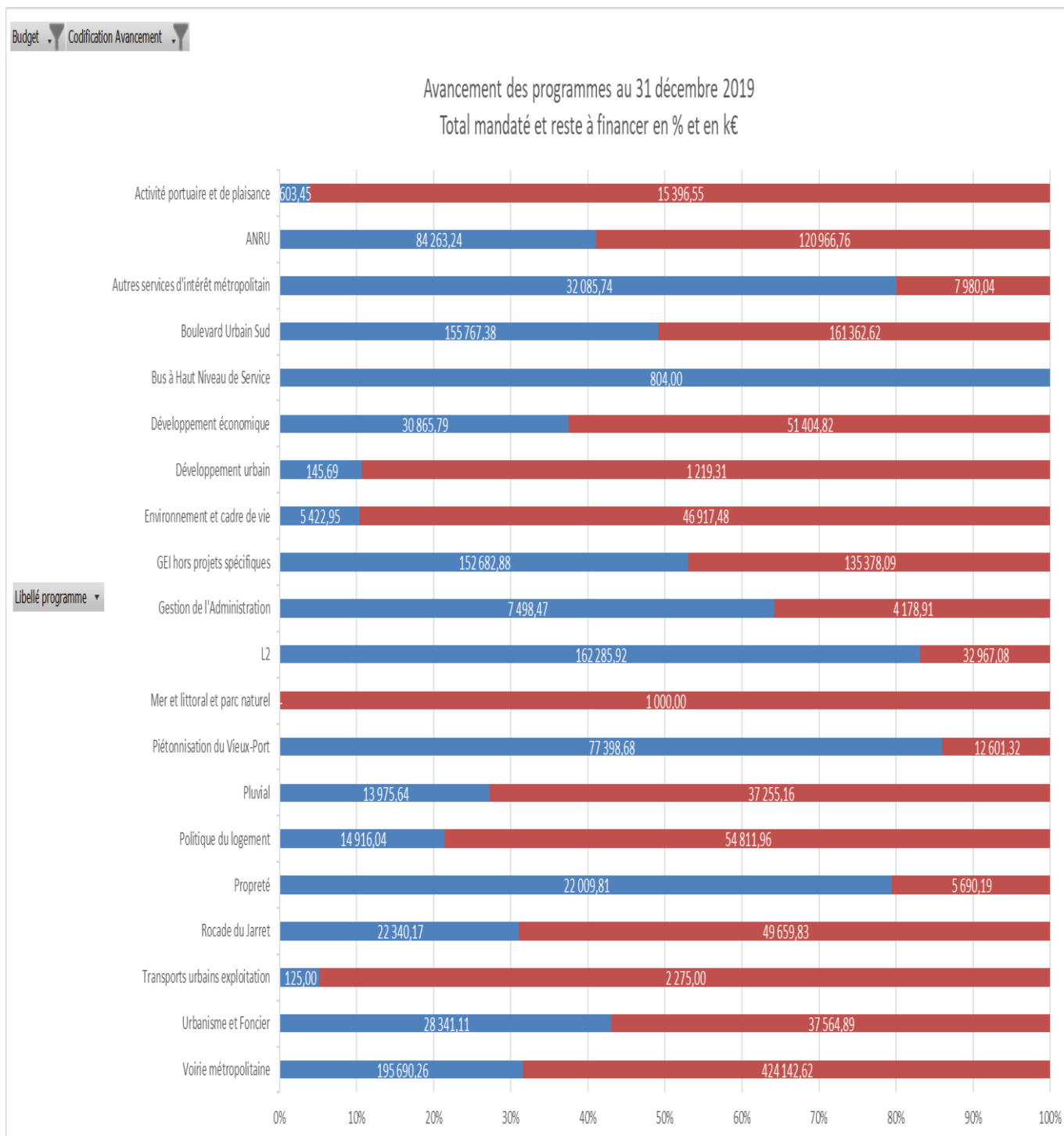
Le volume d'AP⁶ s'élève à 2 783,33 M€ en intégrant la progression annuelle de 14,59 M€ et se répartit à travers vingt-quatre programmes. Le montant mandaté est de 251,68 M€ et le reste à financer s'établit au 31 décembre 2019 à 1 202,77 M€, soit en diminution de 237,09 M€ au 31 décembre 2019.

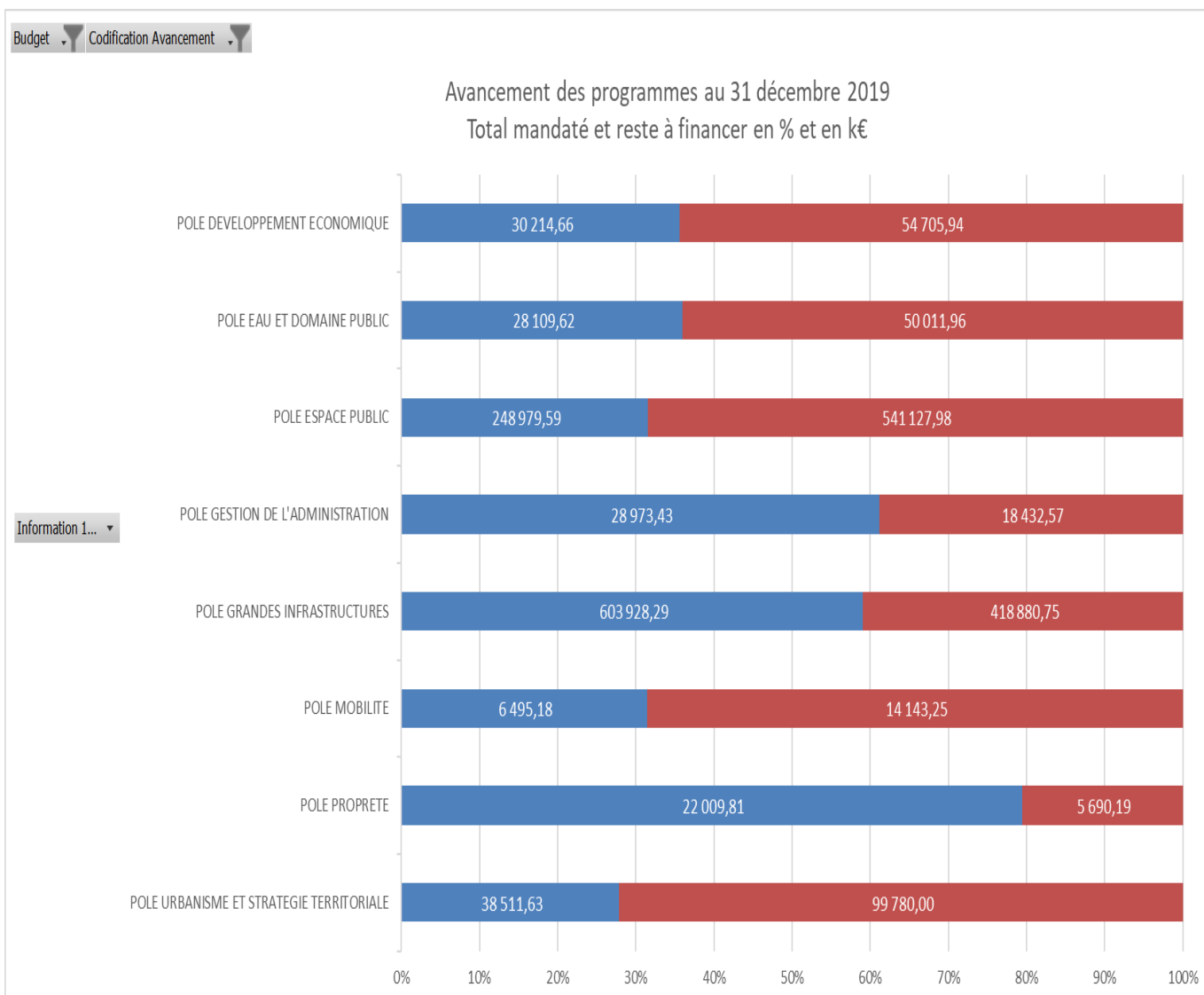
La durée de résorption de l'ensemble des programmes s'élève sur **5,72 ans**.

⁶ Volume d'autorisation de programme = Montant initial + variation annuelle du volume

4.2 AVANCEMENT DES PROGRAMMES AU 31 DECEMBRE 2019

Les graphiques qui suivent présentent l'avancement des programmes de l'Etat Spécial de Territoire selon une vision globale et, sous une forme plus analytique, l'avancement des programmes par « pôle » en charge des politiques publiques.





Il est à noter qu'un apurement de la PPI démarré en 2018 sur les exercices antérieurs à 2015 s'est poursuivi sur l'année 2019.

5. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT DE L'ETAT SPECIAL DE TERRITOIRE MARSEILLE PROVENCE 2019

La section de fonctionnement de l'EST de Marseille Provence retrace :

- ✓ Pour les dépenses de fonctionnement, les charges à caractère général (chapitre 011), les autres charges de gestion courante (chapitre 65) ainsi que les annulations de titres sur exercices antérieurs (nature 673) ;
- ✓ Pour les recettes, les recettes des services publics industriels et commerciaux des produits du domaine et des ventes (chapitre 70), les produits de gestion courante (chapitre 75) et les atténuations de charges (chapitre 013), la dotation de fonctionnement versée par le budget principal de la Métropole (chapitre 74).

L'équilibre de fonctionnement pour 2019 est composé comme suit :

- **99,68 M€ de dépenses de fonctionnement liées aux compétences déléguées** financées à hauteur de :
 - **14,10 M€ de recettes d'exploitation propres**
 - **85,58 M€ au titre de la dotation de fonctionnement** versée par le budget principal

5.1 LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Outre la dotation de fonctionnement versée par le budget principal de la Métropole, la section de fonctionnement comprend des ressources propres liées à la perception de recettes des services délégués au territoire et d'autres produits divers s'élevant à 14,10 M€ pour l'exercice 2019 (soit une baisse de 11,69 M€ par rapport à 2018).

En K€	CA 2018	Total "voté" 2019	CA 2019	Taux d'exécution 2019	Evolution en %
Recettes réelles	87 987,26	102 156,06	99 676,62	98%	13%
Recettes de gestion courante	87 983,59	102 156,06	99 676,62	98%	13%
013 - Atténuation de charges	10,13	1,32	3,42		
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 810,82	2 259,91	3 737,85	165%	106%
74 - Dotations et participations	74 248,51	89 029,64	85 576,31	96%	15%
75 - Autres produits de gestion courante	11 914,13	10 865,20	10 359,04	95%	-13%
Autres recettes de fonctionnement	3,67	0,00	0,00		-100%
76 - Produits exceptionnels	3,67				
77 - Produits financiers					n/a
Recettes d'ordre	0,00	0,00	0,00		n/a
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections					n/a
043 - Opération ordre intérieur de la section					n/a
Total recettes de fonctionnement	87 987,26	102 156,06	99 676,62	98%	13%
R 002 Résultat reporté ou anticipé					n/a
Total des Recettes d'exploitation cumulées	87 987,26	102 156,06	99 676,62	98%	13%

5.2 LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement de l'EST de Marseille Provence s'élèvent en 2019 à 99,67 M€ et sont composées :

- ✓ **des charges à caractère général pour 90,45 M€** en baisse de 14 % ;
- ✓ **9,14 M€ d'autres charges de gestion courante** en hausse de 5 % ;
- ✓ Et pour le reste, **des charges exceptionnelles**, pour un montant de **0,85 M€** (annulation de titres sur exercices antérieurs).

En K€	CA 2018	Total "voté" 2019	CA 2019	Taux d'exécution 2019	Evolution en %
Dépenses réelles	87 987,26	102 156,06	99 676,62	98%	13%
Dépenses de gestion courante	87 950,32	102 014,71	99 591,13	98%	13%
011 - Charges à caractère général	79 205,03	91 638,96	90 451,40	99%	14%
012 - Charges de personnel et frais assimilés					n/a
65 - Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	8 745,29	10 375,74	9 139,72	88%	5%
Autres dépenses de fonctionnement	36,94	141,36	85,50	60%	131%
66 - Charges financières					n/a
67 - Charges exceptionnelles	36,94	141,36	85,50	60%	131%
68 - provisions					n/a
Dépenses d'ordre	0,00	0,00	0,00		n/a
023 - Virement à la section d'investissement					n/a
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections					n/a
043 - Opérations ordre intérieur de la section					n/a
Total dépenses de fonctionnement	87 987,26	102 156,06	99 676,62	98%	13%
002 Déficit de fonctionnement reporté de N - 1					n/a
Total des dépenses d'exploitation cumulées	87 987,26	102 156,06	99 676,62	98%	13%

6. LA SECTION D'INVESTISSEMENT DE L'ETAT SPECIAL DE TERRITOIRE MARSEILLE PROVENCE 2019

La section d'investissement 2019 retrace l'ensemble des dépenses pour les compétences déléguées aux territoires. Afin de répondre aux obligations légales, l'ensemble de l'exécution de cette section s'effectue en compte 458 « opérations sous mandat » : les territoires font des travaux pour le compte de la Métropole. A la fin d'exercice, la totalité des biens créés sont intégrés dans le patrimoine métropolitain à travers le versement d'une dotation de gestion locale d'investissement.

6.1 LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

En K€	CA 2018	Total "voté" 2019	CA 2019	Taux d'exécution 2019
Recettes réelles	140 089,49	259 548,00	251 679,80	97%
Recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	
10 - Apports, dotations et réserves (1068)				
13 - Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)				
16 - Emprunts et dettes assimilées (hors 165, 166, 16449)				
Recettes financières	0,00	0,00	0,00	
27 - Autres immobilisations financières				
45X-2 Chapitres d'opérations pour compte de tiers	140 089,49	259 548,00	251 679,80	
Recettes d'ordre	0,00	0,00	0,00	
021 - Virement de la section de fonctionnement				
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections				
041 - Opérations patrimoniales				
Total recettes d'investissement	140 089,49	259 548,00	251 679,80	97%
R 001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé				
Total des recettes d'investissement cumulées	140 089,49	259 548,00	251 679,80	97%

Les recettes d'investissement s'élèvent à 251,68 M€ soit un taux d'exécution de 97% et se répartissent en deux catégories.

- Les recettes perçues pour le remboursement des dépenses engagées pour d'autres collectivités qui s'élèvent à **1,57 M€**
- La dotation de gestion d'investissement qui s'établit à **250,10 M€** soit un taux de réalisation de **97%**.

6.2 LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

En K€	CA 2018	Total "voté" 2019	CA 2019	Taux d'exécution 2019
Dépenses réelles	140 089,49	259 548,00	251 679,80	97%
Dépenses d'équipement	0,00	0,00	0,00	
13 - Subventions d'investissement				
20 - Immobilisations incorporelles (sauf le 204)				
204 - Immobilisations incorporelles				
21 - Immobilisations corporelles				
23 - Immobilisations en cours				
Opérations d'équipement				
Dépenses financières	0,00	0,00	0,00	
16 - Emprunts et dettes assimilées				
27 - Autres immobilisations financières				
45X-2 Chapitres d'opérations pour compte de tiers	140 089,49	259 548,00	251 679,80	
Dépenses d'ordre	0,00	0,00	0,00	
040 - Opérations de transfert entre sections				
041 - Opérations patrimoniales				
Total dépenses d'investissement	140 089,49	259 548,00	251 679,80	97%
D 001 Solde d'exécution négatif reporté				
Total des dépenses d'investissement cumulées	140 089,49	259 548,00	251 679,80	97%

Les dépenses d'investissement correspondent aux études, travaux, fonds de concours, subventions, acquisitions pour les compétences déléguées pour 140,09 M€ soit un taux d'exécution de 95%. On y trouve également des dépenses effectuées pour le compte d'autres collectivités dans le cadre d'une maîtrise d'ouvrage déléguée unique gérée par la Métropole.

Les opérations traitées dans cette partie ne concernent que celles affectées aux compétences déléguées au Territoire. En conséquence, les opérations exécutées sur le budget métropolitain ne sont pas incluses dans l'analyse ci-dessous.

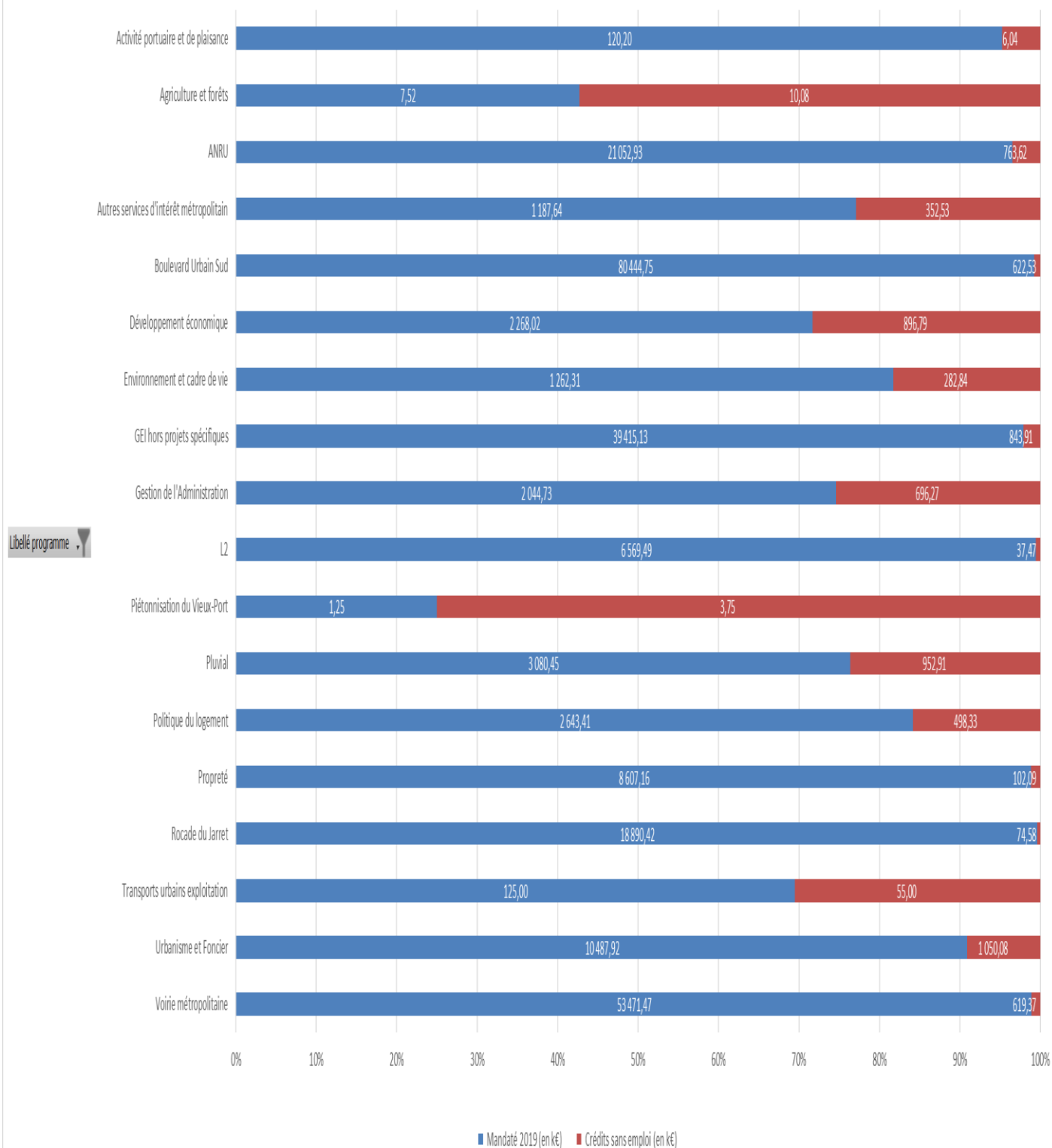
Les dépenses exécutées en 2019 par programme sont décrites ci-dessous et le détail par opération est consultable dans le cahier d'investissement :

Libellé programme	Valeurs			
	Voté CP 2019 (en k€)	Mandaté 2019 (en k€)	Taux d'exécution 2019 (en %)	Crédits sans emploi (en k€)
Activité portuaire et de plaisance	126,24	120,20	95,21	6,04
Agriculture et forêts	17,60	7,52	42,71	10,08
ANRU	21 816,55	21 052,93	96,50	763,62
Autres services d'intérêt métropolitain	1 540,17	1 187,64	77,11	352,53
Boulevard Urbain Sud	81 067,28	80 444,75	99,23	622,53
Développement économique	3 164,81	2 268,02	71,66	896,79
Environnement et cadre de vie	1 545,16	1 262,31	81,69	282,84
GEI hors projets spécifiques	40 259,04	39 415,13	97,90	843,91
Gestion de l'Administration	2 741,00	2 044,73	74,60	696,27
L2	6 606,96	6 569,49	99,43	37,47
Piétonnisation du Vieux-Port	5,00	1,25	24,97	3,75
Pluvial	4 033,36	3 080,45	76,37	952,91
Politique du logement	3 141,74	2 643,41	84,14	498,33
Propreté	8 709,26	8 607,16	98,83	102,09
Rocade du Jarret	18 965,00	18 890,42	99,61	74,58
Transports urbains exploitation	180,00	125,00	69,44	55,00
Urbanisme et Foncier	11 538,00	10 487,92	90,90	1 050,08
Voirie métropolitaine	54 090,84	53 471,47	98,85	619,37
Total général	259 548,00	251 679,80	96,97	7 868,20

Le graphique suivant met en exergue le mandaté (en bleu) et les crédits qui n'ont pas fait l'objet d'une exécution budgétaire sur l'exercice (en rouge) rapporté à une échelle de 100. Ainsi, le document montre à sa lecture, par exemple, que le programme « Boulevard Urbain Sud » a utilisé 80,44 M€ (99,50% de son enveloppe) induisant 0,62 M€ (0,50%) de crédits sans emploi.

Budget exercice AP

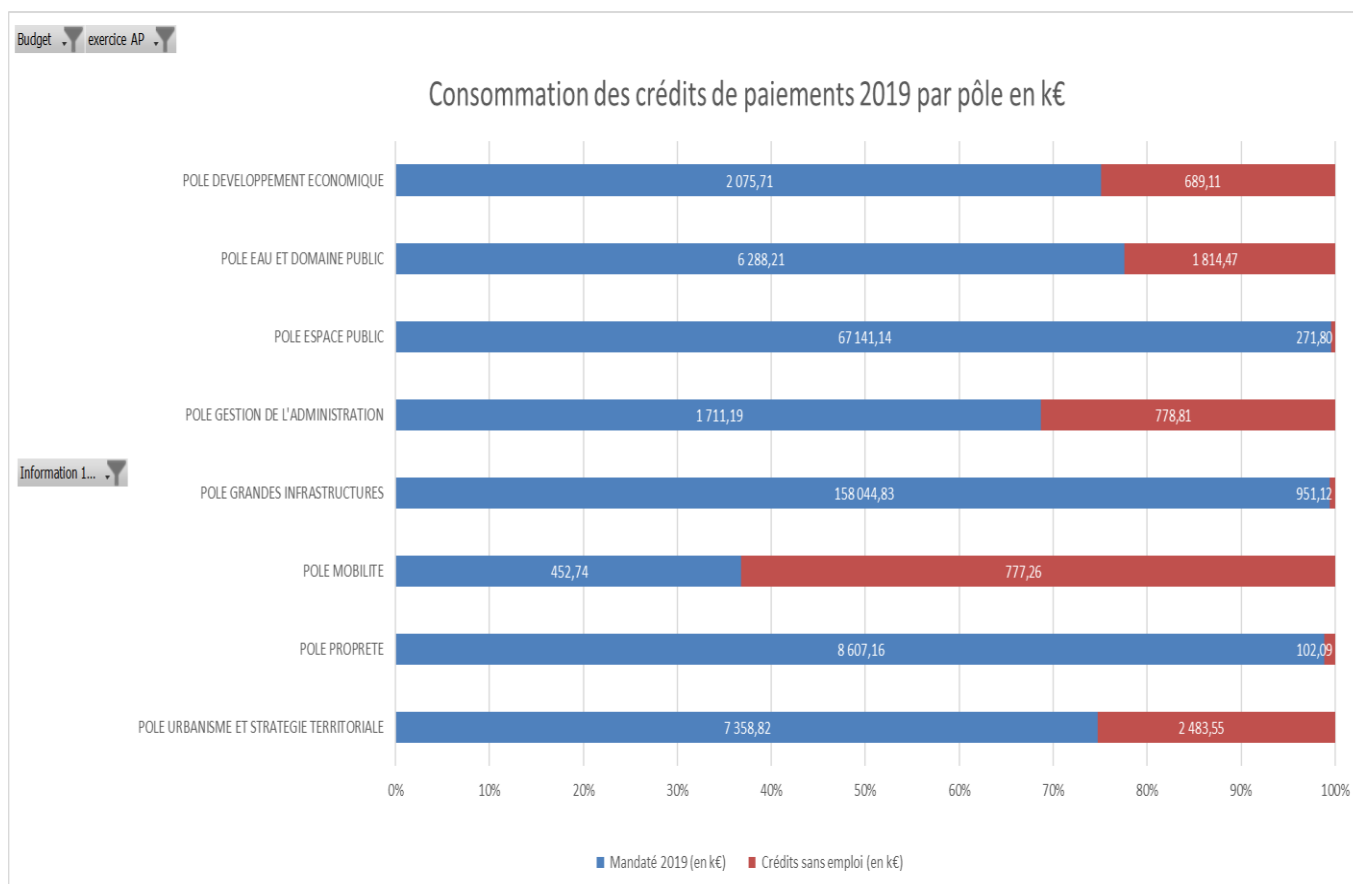
Consommation des crédits de paiements 2019 par programme en k€



La répartition des dépenses d'investissement par pôle en charge des politiques publiques se présente de la manière suivante :

Information 1 : DGA	Valeurs		Taux	Crédits sans emploi (en k€)
	Voté CP 2019 (en k€)	Mandaté 2019 (en k€)	d'exécution 2019 (en %)	
POLE ESPACE PUBLIC	67 412,94	67 141,14	99,60	271,80
POLE GRANDES INFRASTRUCTURES	158 995,94	158 044,83	99,40	951,12
POLE EAU ET DOMAINE PUBLIC	8 102,68	6 288,21	77,61	1 814,47
POLE MOBILITE	1 230,00	452,74	36,81	777,26
POLE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	2 764,81	2 075,71	75,08	689,11
POLE GESTION DE L'ADMINISTRATION	2 490,00	1 711,19	68,72	778,81
POLE URBANISME ET STRATEGIE TERRITORIALE	9 842,37	7 358,82	74,77	2 483,55
POLE PROPLETE	8 709,26	8 607,16	98,83	102,09
Total général	259 548,00	251 679,80	96,97	7 868,20

Le graphique suivant met en exergue le mandaté (en bleu) et les crédits qui n'ont pas fait l'objet d'une exécution budgétaire sur l'exercice (en rouge) rapporté à une échelle de 100. Ainsi, le document montre, par exemple, que le pôle en charge de l'eau et du domaine public a utilisé 6,28 M€ (77,61% de son enveloppe) induisant 1,81 M€ (22,39%) de crédits sans emploi.



7. REPARTITION PAR POLE EN CHARGE DES POLITIQUES PUBLIQUES DE L'ETAT SPECIAL DE TERRITOIRE MARSEILLE PROVENCE 2019

Les pôles en charge des politiques publiques menées par le Conseil de Territoire sont les suivants :

- ✓ Développement économique ;
- ✓ Eau et Domaine Public ;
- ✓ Gestion de l'administration ;
- ✓ Grandes infrastructures ;
- ✓ Propreté ;
- ✓ Urbanisme et stratégie territoriale ;
- ✓ Voirie et espace public ;
- ✓ Mobilité

Pour introduire cette partie portant sur la répartition des politiques publiques dans l'EST, il est présenté chaque pôle en charge de politique publique.

7.1 POLE EN CHARGE DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Il sera présenté deux parties : la PPI et l'exécution des dépenses et recettes des deux sections.

7.1.1 LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES INVESTISSEMENTS

La programmation des investissements regroupe les projets fixés par le Conseil en matière de politique publique. La mise en place de la programmation permet de donner une vision prospective et synthétique.

Les dépenses réelles d'investissement comprennent les dépenses d'équipement gérées en Autorisations de Programme (AP) et Crédits de Paiement (CP).

7.1.1.1 LE VOLUME DES AUTORISATIONS DE PROGRAMMES DU POLE EN CHARGE DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Le tableau ci-dessous présente les programmes qui apparaissent dans la PPI du pôle en charge du développement économique avec les principaux indicateurs de suivi :

En K€	Programmes	Montant initial	Montant initial restant à financer au 01/01/2019	Variation annuelle du volume	Mandaté 2019	Reste à financer au 31/12/2019	Durée de Résorption (en années)
Montant des	Activité portuaire et de plaisance	81,37	0,00	0,00	0,00	0,00	-
Autorisations de	Développement économique	78 298,25	42 392,11	10 320,20	2 075,71	50 636,61	20,42
Programme	Urbanisme et Foncier	4 250,00	4 069,33	0,00	0,00	4 069,33	-
Total		82 629,62	46 461,44	10 320,20	2 075,71	54 705,94	22,38

Le volume d'AP s'élève à 92,95 M€ en prenant en compte la progression annuelle de 10,32 M€ et se répartit à travers trois programmes « Activité portuaire et de plaisance » pour 0,08 M€, « Urbanisme et foncier » pour 4,25 M€ et « Développement économique » pour 78,30 M€.

Le total mandaté des programmes du pôle est de 2,08 M€ et le reste à financer au 31 décembre 2019 s'établit à 54,70 M€.

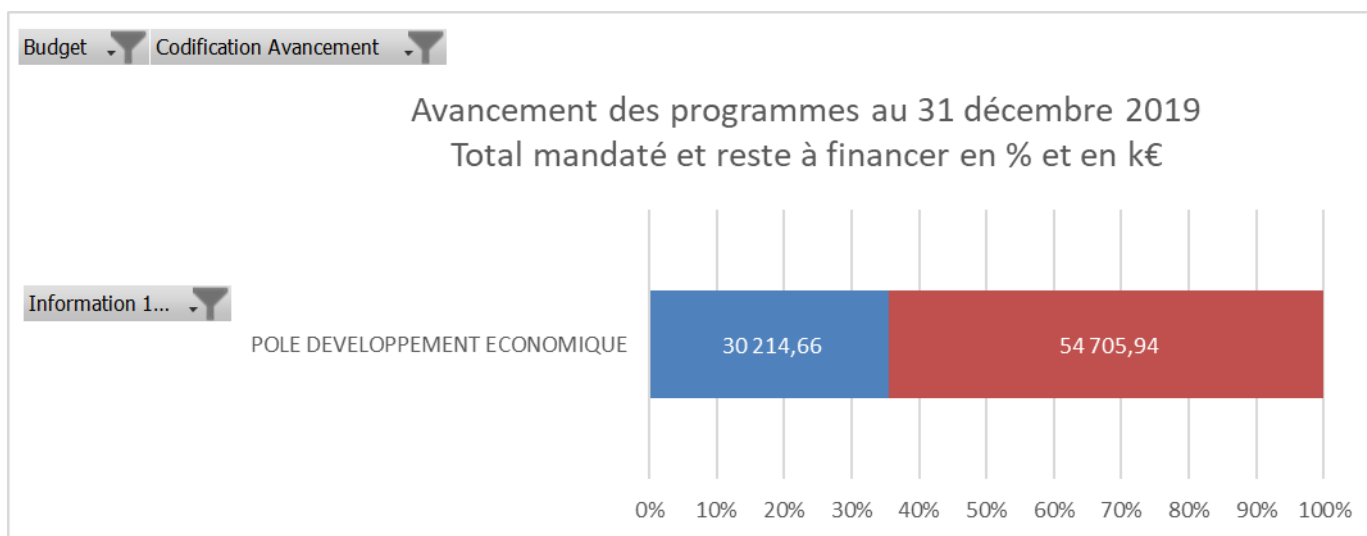
Ainsi, la durée de résorption de l'ensemble des programmes s'étale sur **22,38 ans**.

Le volume d'AP du programme « Développement économique » s'élève à 78,30 M€ en prenant en compte la variation annuelle de 10,32 M€ qui concerne la révision de 7 opérations. La liste complète des opérations révisées se trouve en annexe du rapport (point 8.1).

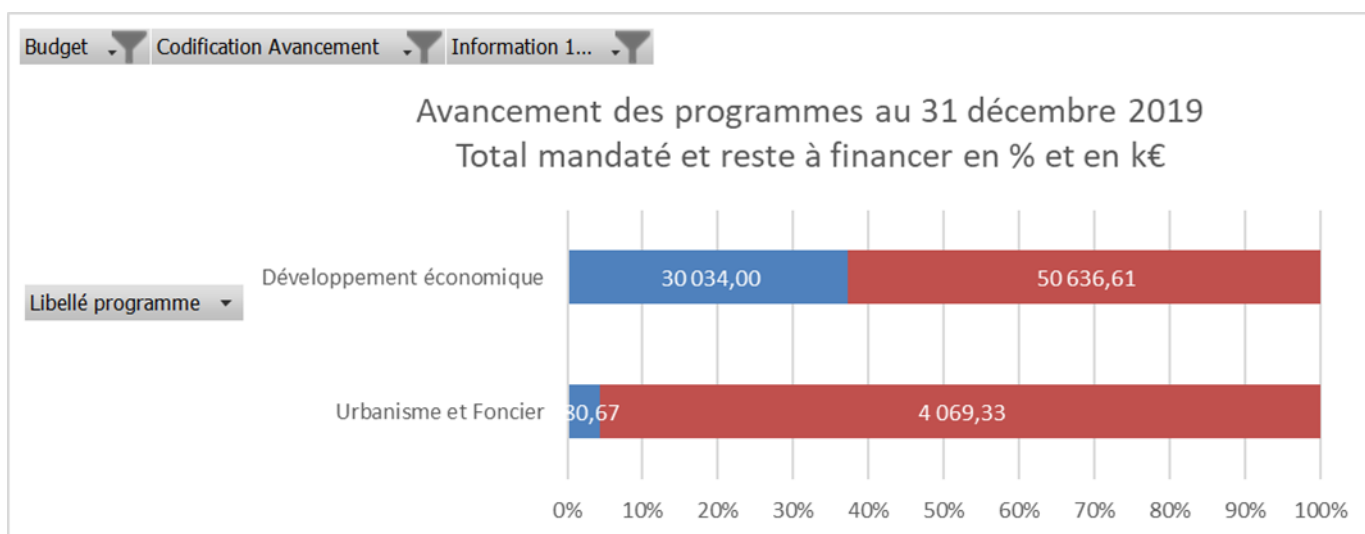
Le volume d'AP des deux autres programmes n'a connu aucune variation annuelle s'agissant pour l'un d'une subvention à verser (« Urbanisme et Foncier ») et pour l'autre d'une opération clôturée (Activité portuaire et de plaisance »).

7.1.1.2 AVANCEMENT DES PROGRAMMES DU POLE EN CHARGE DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

La PPI du pôle en charge du développement économique est illustrée dans le graphique ci-dessous. Elle présente un avancement de près de 36 % (en bleu) soit 30,21 M€ et un reste à exécuter de plus de 64 % (en rouge) soit 54,70 M€ de la PPI du pôle.



L'avancement de la PPI du pôle Développement Economique se répartit sur les programmes ci-dessous :



Pour le programme « Développement économique, depuis 2014, 30,03 M€ ont été mandatés soit un avancement de 38% et 50,64 M€ restent à financer soit près de 62% du montant d'AP.

Le programme « Urbanisme et foncier » depuis 2014 a été mandaté à hauteur de 0,18 M€ soit un avancement de moins de 4% et 4,07 M€ restent à financer soit plus de 96% du montant d'AP du programme.

En annexe du rapport, sont présentés les programmes par année de vote ainsi qu'un tableau détaillant pour chaque programme annuel le détail des opérations financées.

7.1.2 ANALYSE DU POLE EN CHARGE DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

L'activité du pôle en charge du développement économique s'inscrit dans le contexte 2019 suivant :

En section de fonctionnement, les dépenses s'élèvent à 4,13 M€. Elles se composent des conventions de gestion avec les différentes communes (Marseille, La Ciotat, Carry le Rouet, Allauch, Gémenos, Marignane et Sausset) pour 1M€, des subventions aux associations et autres organismes pour 3,10 M€ et 0,13 M€ pour des études et appuis techniques divers.

Les actions stratégiques de développement économique engagées, en section de fonctionnement, au titre du de l'Etat Spécial du Territoire Marseille Provence ont permis d'atteindre un taux de réalisation proche de 96% avec notamment :

*le soutien au fonctionnement des associations de gestion de pépinières d'entreprises innovantes "Marseille Innovation" et "Grand Luminy" - 481 540 €

*L'aide aux associations de zones d'activités dans leur rôle d'animateurs et de partenaires « terrain » du réseau de Développeurs Economiques Territoriaux du Territoire Marseille Provence (CAN, VHE,

Roca Fortis, Athélia Entreprendre, APAGE, Cité des entrepreneurs, Association du Technopole de Château Gombert...) - 101 000€

*le déploiement via l'association du Pays d'Aix Développement du dispositif d'amorçage AMPA, visant à accorder des prêts d'honneurs aux futures stars up, créatrices de projets technologiques et innovants. Ces projets ont vocation à intégrer ultérieurement les pépinières et hôtels d'entreprises du territoire ou l'un des espaces économiques éligibles - 162 000€

*L'appui à la création d'entreprises en direction des quartiers prioritaires à travers notamment le subventionnement des associations "Pôle métropolitain pour entrepreneuriat de la Cabucelle" et "Initiative Marseille Métropole" - 85 000€

*La poursuite de la mise en œuvre des Plans Locaux pour l'Insertion et l'Emploi Est, Ouest et Centre (2 080 000€), dispositifs pluri-annuels d'accompagnement et d'inclusion sociale en faveur des personnes fragiles en difficulté professionnelle. Ces PLIE bénéficient d'un fonds de concours annuel de 750 000€ du Département destiné aux bénéficiaires du RSA intégrés au titre de ces plans,

*L'octroi de subventions en faveur de Structures d'Insertion par l'Activité Economique intervenant dans le domaine des filières liées à la réduction des déchets et à l'économie circulaire « Territoire zéro déchet / zéro gaspillage » - 100 000€

*le remboursement aux communes membres du Territoire Marseille Provence de leurs frais de fonctionnement engagés au titre de la compétence tourisme conformément aux conventions de gestion déléguée - 1 007 437€

En investissement, avec un taux de réalisation de près de 70% en section d'investissement, les dépenses de l'exercice 2019 correspondent à la réalisation des opérations suivantes :

*Le financement de la restructuration de l'anse du Pharo à Marseille dans le cadre d'une concession d'aménagement passée avec la SOLEAM, marqué par le démarrage de la consultation des études de maîtrise d'œuvre et des travaux de démolitions lancés en fin d'année 2019 - 500 000€

*L'acquisition du terrain de Luminy Biotech IV réalisée à la suite de l'étude géotechnique-diagnostic de pollution des sols, d'une division de la parcelle en deux lots et de la finalisation de la mission de prestation d'études préalables à l'aménagement - 1 023 000€

*La subvention contractualisée d'investissement versée à la SPL La Ciotat Shipyards en vue de la réalisation d'une grandeforme de plaisance - 148 000€

*le versement d'une avance forfaitaire à la SOLEAM dans le cadre de la concession d'aménagement de la Barasse - 220 000€

*le versement de la rémunération à la SOLEAM dans le cadre de la convention de mandat relative à la construction du Technocentre des Florides à Marignane - 46 700€

*Les travaux de VRD et de viabilisation du lotissement d'activités de Bregadan à Cassis ont connu en 2019 un retard de démarrage et donc un report de crédits en 2020 liés à la nécessité de lancer un marché de travaux VRD en interne et à l'impossibilité d'utiliser l'accord cadre GRAV géré par la DIVOI. Entrepris en octobre 2019, les aménagements de voirie de ce lotissement bien que décalés de 6 mois s'inscrivent néanmoins dans le cadre d'une livraison des bâtiments par l'opérateur prévue en avril 2020 - 79 000€

*Les crédits de paiement de 250 000€ relatifs à l'opération d'aménagement de la ZAC des Aiguilles sont reportés en 2020 en raison de l'existence d'une procédure judiciaire d'expropriation : un jugement prononcé en avril 2019 donnant lieu à un versement d'indemnités d'éviction fera l'objet d'une délibération en 2020.

7.2 POLE EN CHARGE DE L'EAU ET DU DOMAINE PUBLIC

Il sera présenté deux parties : la PPI et l'exécution des dépenses et recettes des deux sections.

7.2.1 LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES INVESTISSEMENTS

La programmation des investissements regroupe les projets fixés par le Conseil en matière de politique publique. La mise en place de la programmation permet de donner une vision prospective et synthétique.

Les dépenses réelles d'investissement comprennent les dépenses d'équipement gérées en Autorisations de Programme (AP) et Crédits de Paiement (CP).

7.2.1.1 LE VOLUME DES AUTORISATIONS DE PROGRAMMES

Le tableau ci-dessous présente les programmes qui apparaissent dans la PPI du pôle en charge du de l'Eau et du Domaine public avec les principaux indicateurs de suivi :

En M€	Programmes	Montant initial	Montant initial restant à financer au 01/01/2019	Variation annuelle du volume	Mandaté 2019	Reste à financer au 31/12/2019	Durée de Résorption (en années)
Montant des Autorisations de Programme	Agriculture et forêts	0,02	0,00	0,00	0,00	0,00	-
	ANRU	5,80	5,77	0,00	2,02	3,75	2,86
	Autres services d'intérêt métropolitain	35,17	11,87	-2,70	1,19	7,98	10
	Développement économique	3,40	3,40	-3,40	0,00	0,00	-
	Environnement et cadre de vie	0,00	0,00	1,03	0,00	1,03	-
	Pluvial	87,65	35,31	5,02	3,08	37,26	11,46
	Total	132,03	56,36	-0,06	6,29	50,01	8,96

Le volume d'Autorisations de Programme (AP) s'élève à 131,97 M€ en prenant en compte la diminution annuelle de 0,06 M€ et se traduit à travers six programmes :

- « Agriculture et forêts » pour 0,02 M€ ;
- « ANRU » pour 5,8 M€ ;
- « Autres services d'intérêt métropolitain » pour 36,35 M€ ;
- « Développement économique » pour 0 M€ ;
- « Environnement et cadre de vie » pour 1,03 M€ ;
- « Pluvial » pour 92,67 M€.

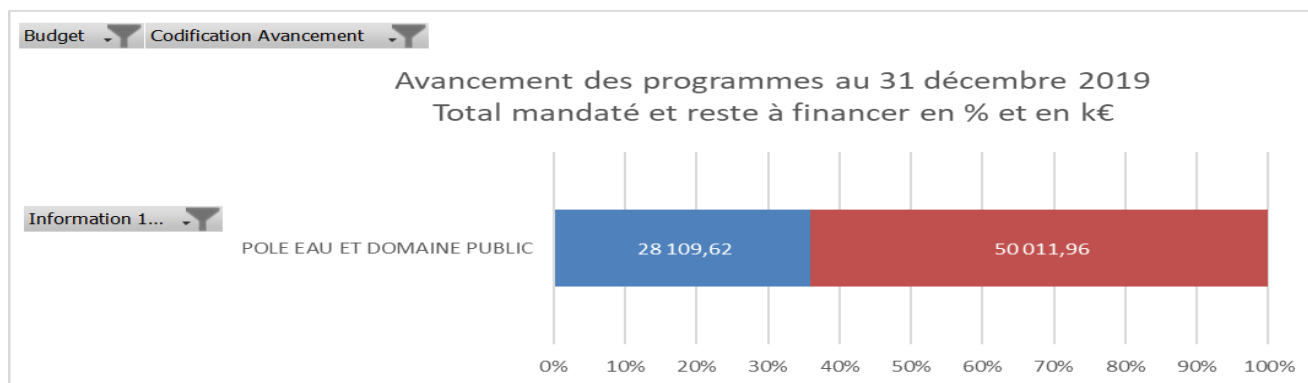
Le total mandaté des programmes du pôle s'affiche à 6,29 M€ et le reste à financer au 31 décembre 2019 s'établit à 50,01 M€. Ainsi, la durée de résorption de l'ensemble des programmes s'étale sur **8,96 ans**.

Le volume d'AP du programme « Environnement et Cadre de vie » s'élève à 1,03 M€ en prenant en compte la variation annuelle de 1,03 M€ qui concerne la révision de l'opération « DECI ».

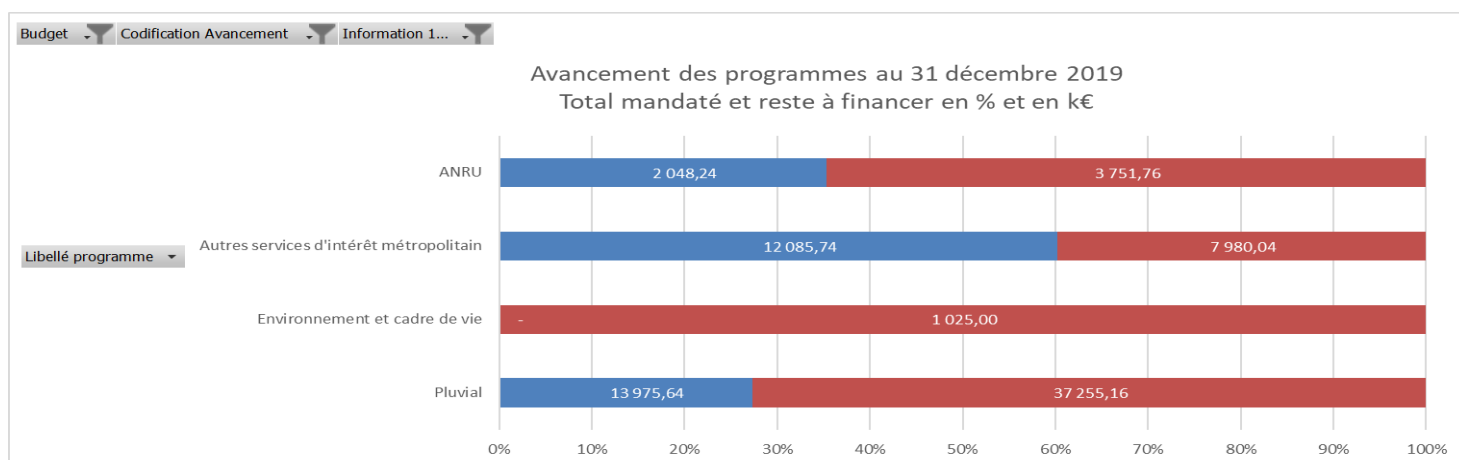
Le volume d'AP du programme « Pluvial » s'élève à 92,67 M€ en prenant en compte la variation annuelle de 5,02 M€ qui concerne la révision de plusieurs opérations. La liste complète des opérations révisées se trouve en annexe du rapport (point 8.2).

7.2.1.2 AVANCEMENT DES PROGRAMMES AU 31 DECEMBRE 2019

La PPI du pôle en charge de l'Eau et du Domaine public est illustrée dans le graphique ci-dessous. Elle présente un taux d'avancement de 37 % (en bleu) soit 28,10 M€ et un reste à exécuter de 63 % (en rouge) soit 50,01 M€ de la PPI du pôle.



L'avancement de la PPI du pôle Eau et Domaine Public se répartit sur les programmes ci-dessous :



Le programme « ANRU » s'élève à 5,80 M€. Depuis 2014, 2,05 M€ ont été mandatés, soit un avancement de près 35 % et 3,75 M€ restent à financer soit 65 % du montant d'AP du programme.

Le programme « Autres services métropolitains » voté depuis 2014 s'établit à 20,06 M€. Le montant mandaté 12,08 M€ représente un avancement de 60 % et le reste à financer 7,98 M€ 40 % du montant d'AP du programme.

Le programme « Environnement et cadre de vie » s'établit à 1,02 M€. A fin 2019, 1,02 M€ ont été mandatés, représentant 100 % du réalisé de ce programme. Ce programme est totalement clôturé.

Le programme « Pluvial » voté depuis 2014 comprend l'exécution des opérations du pôle en charge de l'Eau et du Domaine Public. Entre 2014 et 2019, le montant des programmes réalisés atteint 28 % du voté soit 13,98 M€, laissant un reste à financer de 37,25 M€ à la clôture de 2019.

En annexe du rapport, sont présentés les programmes par année de vote ainsi qu'un tableau détaillant pour chaque programme annuel le détail des opérations financées.

7.2.2 ANALYSE DU POLE EN CHARGE DE L'EAU ET DU DOMAINE PUBLIC

L'activité du pôle en charge de l'eau et domaine public s'inscrit dans le contexte 2019 suivant :

Les recettes de fonctionnement se sont exécutées à hauteur de 0,26 M€ soit un taux de réalisation de 98,97% par rapport à la prévision. Les principales recettes portent sur la gestion des cimetières pour 0,10 M€ et pour 0,09 M€ de redevances versées par le Délégitaire (Société des Gorguettes).

De la même section, les dépenses s'élèvent à 14,56 M€ soit un taux d'exécution de 92,50%. Elles se composent des dépenses sur les opérations sous mandat concernant la compétence déléguée d'eau pluviale pour 14,08 M€ représentant 92,31% des dépenses de la politique publique. Les dépenses liées à l'activité portuaire et commerciale et du cimetière représentent 0,48 M€.

En investissement, les dépenses s'élèvent à 6,29 M€ soit un taux d'exécution de 77,61%. Elles se composent des travaux effectués pour prévenir les inondations suite aux intempéries dans les communes du Conseil de Territoire Marseille Provence, la création d'un cimetière à La Ciotat et des travaux sur le site sportif de Fontainieu.

Plusieurs facteurs expliquent le taux de réalisation de 77,61% :

- des factures non parvenues malgré les relances
- la difficulté de certaines entreprises pour déposer leurs factures sur la plate-forme Chorus au cours du dernier trimestre 2019
- des rejets de la Recette des Finances courant premier semestre 2020 sur des factures mandatées lors du dernier trimestre 2019
- un décalage des opérations de travaux sur les opérations génériques sur les derniers mois de l'année entraînant une réception de factures au-delà de la clôture et donc un règlement sur les crédits de paiement de l'exercice 2020.
- Un décalage dans la réception de la part des communes des justificatifs concernant les travaux effectués en investissement sur la compétence DECI (convention de gestion et MOD).

Les principaux programmes et leurs opérations ayant fait l'objet de réalisations au cours de l'exercice 2019 sont exposées ci-après :

- « ANRU » à hauteur de 2,02 M€, dont l'unique opération est :
 - « BR Vallon de Malpassé » (2,02 M€)
- « Autres services d'intérêt métropolitain à hauteur de 1,19 M€, dont les principales opérations sont :
 - « Etudes pour la construction du cimetière de La Ciotat » (0,94 K€) ;

- « Modernisation et grosses réparations du centre sportif de Fontainieu » (0,20 K€)
- « Rénovation équipements sportifs et culturels » (0,05 M€)
- « Pluvial » pour plusieurs opérations à hauteur de 3,08 M€, dont les trois plus importantes :
 - « Aménagement pluvial de La Grave / Les Xaviers » (1,23 M€)
 - « Travaux pluviaux sur Marseille » (0,27 M€) ;
 - « Travaux pluviaux sur Marignane » (0,69 M€) ;

7.3 POLE EN CHARGE DE LA GESTION DE L'ADMINISTRATION

Il sera présenté deux parties : la PPI et l'exécution des dépenses et recettes des deux sections.

7.3.1 LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES INVESTISSEMENTS

La programmation des investissements regroupe les projets fixés par le Conseil en matière de politique publique. La mise en place de la programmation permet de donner une vision prospective et synthétique.

Les dépenses réelles d'investissement comprennent les dépenses d'équipement gérées en Autorisations de Programme (AP) et Crédits de Paiement (CP).

7.3.1.1 LE VOLUME DES AUTORISATIONS DE PROGRAMMES DU POLE EN CHARGE DE LA GESTION DE L'ADMINISTRATION

Le tableau ci-dessous présente les programmes qui apparaissent dans la PPI du pôle en charge de la gestion de l'Administration avec les principaux indicateurs de suivi :

En M€	Programmes	Montant initial	Montant initial restant à financer au 01/01/2019	Variation annuelle du volume	Mandaté 2019	Reste à financer au 31/12/2019	Durée de Résorption (en années)
Montant des Autorisations de Programme	Autres services d'intérêt métropolitain	20,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-
	Gestion de l'Administration	17,34	8,32	-7,12	0,41	0,79	20,07
	Urbanisme et Foncier	24,41	18,94	0,00	1,30	17,65	14,61
	Total	61,74	27,27	-7,12	1,71	18,43	15,93

Le volume d'Autorisations de Programme (AP) s'élève à 54,62 M€ en prenant en compte d'une diminution du volume de 7,12 M€ et se traduit à travers trois programmes « Autres services d'intérêt métropolitain » pour 20 M€, « Gestion de l'Administration » pour 10,21 M€ et « Urbanisme et foncier » pour 24,40 M€.

Le total mandaté des programmes du pôle s'affiche à 1,71 M€ et le reste à financer au 31 décembre 2019 s'établit à 18,43 M€. Ainsi, la durée de résorption de l'ensemble des programmes s'étale sur **15,93 ans**.

Le volume d'AP du programme « Gestion de l'Administration » s'élève à 10,21 M€ en prenant en compte la variation annuelle de - 7,12 M€ qui concerne la révision de cinq opérations. La liste complète des opérations révisées se trouve en annexe du rapport (point 8.3).

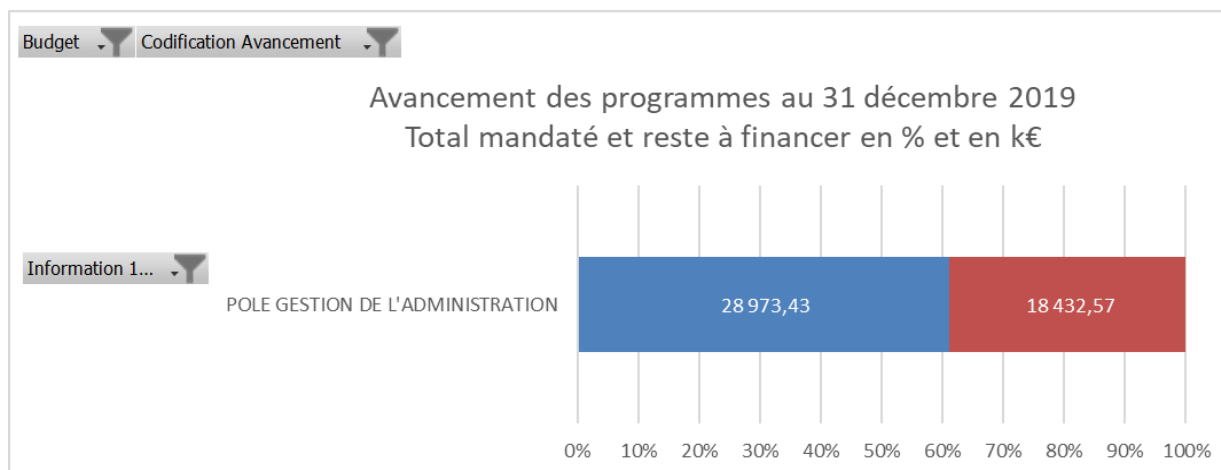
Il faut distinguer, ici, les opérations relatives à la l'informatique, qui représentent 97% du programme « Gestion de l'Administration », comme le montre le tableau ci-dessous avec une variation annuelle importante, laissant un reste nul à la clôture de 2019, les opérations, essentiellement des prestations intellectuelles, étant toutes clôturées.

En K€	Programmes	Montant initial	Montant initial restant à financer au 01/01/2019	Variation annuelle du volume	Mandaté 2019	Reste à financer au 31/12/2019	Durée de Résorption (en années)
Montant des	Gestion de l'Administration	16 912,62	11 036,56	-11 036,56	0,00	0,00	-
	Total	16 912,62	11 036,56	-11 036,56	0,00	0,00	-

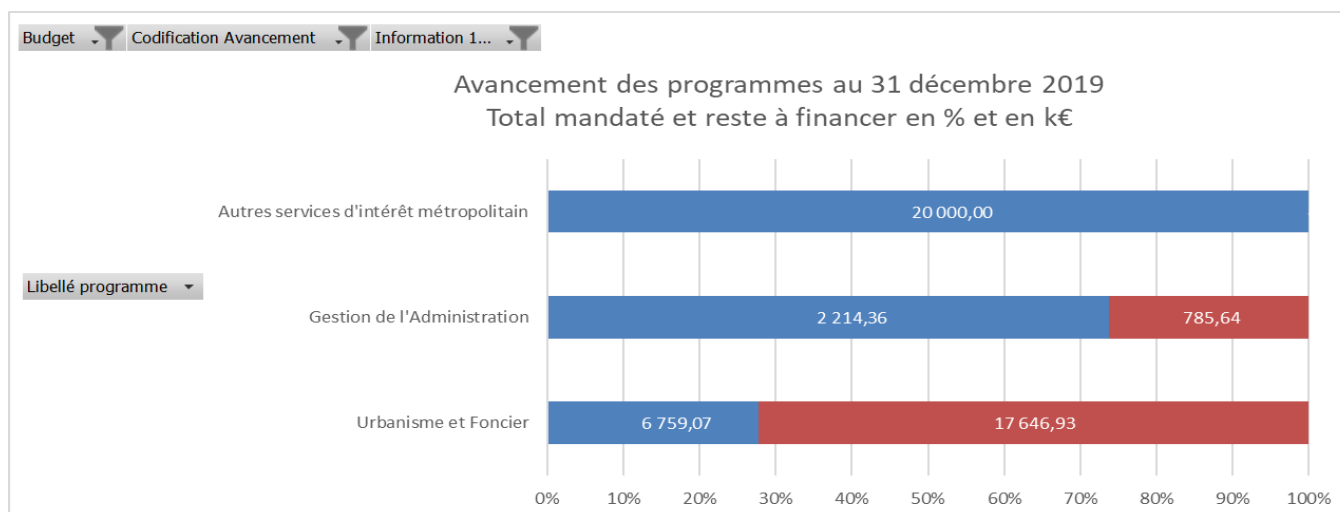
Le volume d'AP du programme « Urbanisme et foncier » s'élève à 24,41 M€ sans variation annuelle.

7.3.1.2 AVANCEMENT DES PROGRAMMES AU 31 DECEMBRE 2019

La PPI du pôle en charge de la gestion de l'Administration est illustrée dans le graphique ci-dessous. Elle présente un taux d'avancement de 61% (en bleu) soit 28,97M€ et un reste à exécuter de 39% (en rouge) soit 18,43M€ de la PPI du pôle.



L'avancement de la PPI du pôle Eau et Domaine Public se répartit sur les programmes ci-dessous :



Le programme « Autres services d'intérêt métropolitain » est terminé, réalisé pour 20 M€.

Le programme « Urbanisme et foncier » s'élève à 24,40 M€. Depuis 2014, ont été mandatés 6,76 M€ soit un avancement de 28 % et 17,65 M€ restent à financer soit plus de 72 % du montant d'AP.

Le programme « Gestion de l'Administration » s'élève à 3 M€. Depuis 2015, 2,22 M€ ont été mandatés soit un avancement de près de 74 % et 0,79 M€ restent à financer soit 26 % du montant d'AP de ce programme.

En annexe du rapport, sont présentés les programmes par année de vote ainsi qu'un tableau détaillant pour chaque programme annuel le détail des opérations financées.

7.3.2 ANALYSE DU POLE EN CHARGE DE LA GESTION DE L'ADMINISTRATION

L'activité du pôle en charge de la « gestion de l'Administration » se constitue des dépenses et recettes des sections de fonctionnement et d'investissement et s'inscrit dans le contexte 2019 suivant :

En fonctionnement, les recettes s'apprécient à 1,48 M€ (hors dotation de gestion qui s'élève à 85,58 M€). Elles sont constituées principalement de remboursements de sinistres pour 0,36 M€ et 1,12 M€ d'autres produits (ex. pénalités sur marchés).

Les dépenses de cette se réalisent à 11,46 M€. Elles sont composées essentiellement des remboursements aux communes dans le cadre des conventions de gestion pour 7,45 M€, d'achat de pièces et d'entretien pour les véhicules pour 2,58 M€, de subventions aux associations pour 0,8 M€ et de frais d'actes et de contentieux pour 0,034 M€, de frais de représentation et de communication.

Les recettes d'investissement sont constituées dans leur ensemble sur ce pôle par la dotation de gestion d'investissement pour 251,68 M€ et s'exécutent au taux de 97%.

Les dépenses de la même section sont des opérations sous mandat. Les principaux programmes et leurs opérations ayant fait l'objet de réalisations au cours de l'exercice 2019 sont exposées ci-après :

- Programme « Urbanisme et foncier » pour l'opération « Remise d'ouvrage EPAEM » pour 6,54 M€.
- Programme « Gestion de l'Administration » :
 - « Acquisition de véhicules » (0,40 M€) ;
 - « Acquisition de mobilier et matériels divers » (0,07 M€).

Dans l'ensemble, la direction s'est efforcée de répondre aux besoins croissants de l'établissement tout en optimisant les dépenses : optimisation des déplacements, réduction des fournitures administratives, mise en commun de la documentation, dématérialisation des impressions et des publications.

7.4 POLE EN CHARGE DES GRANDES INFRASTRUCTURES

Il sera présenté deux parties : la PPI et l'exécution des dépenses et recettes des deux sections.

7.4.1 LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES INVESTISSEMENTS

La programmation des investissements regroupe les projets fixés par le Conseil en matière de politique publique. La mise en place de la programmation permet de donner une vision prospective et synthétique.

Les dépenses réelles d'investissement comprennent les dépenses d'équipement gérées en Autorisations de Programme (AP) et Crédits de Paiement (CP).

7.4.1.1 LE VOLUME DES AUTORISATIONS DE PROGRAMMES DU POLE EN CHARGE DES GRANDES INFRASTRUCTURES

Le tableau ci-dessous présente les programmes qui apparaissent dans la PPI du pôle en charge des Grandes Infrastructures avec les principaux indicateurs de suivi :

En M€	Programmes	Montant initial	Montant initial restant à financer au 01/01/2019	Variation annuelle du volume	Mandaté 2019	Reste à financer au 31/12/2019	Durée de Résorption (en années)
Montant des Autorisations de Programme	Activité portuaire et de plaisance	14,00	13,52	2,00	0,12	15,40	112,45
	ANRU	47,90	24,49	0,00	6,18	18,31	3,96
	Boulevard Urbain Sud	317,98	241,81	0,00	80,44	161,36	3,01
	GEI hors projets spécifiques	497,14	168,53	-2,76	39,09	126,68	4,31
	L2	195,25	39,54	0,00	6,57	32,97	6,02
	Piétonisation du Vieux-Port	101,32	12,60	0,00	0,00	12,60	10093,93
	Pôle d'Echange Multimodal	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-
	Rocade du Jarret	72,00	68,55	0,00	18,89	49,66	3,63
	Urbanisme et Foncier	10,75	8,65	0,00	6,75	1,90	1,28
	Voirie métropolitaine	0,11	0,00	0,00	0,00	0,00	-
Total		1 256,44	577,69	-0,76	158,04	418,88	3,66

Le volume d'Autorisations de Programme (AP) s'élève à 1 255,68 M€ en prenant en compte la diminution annuelle de 0,76 M€ et se traduit à travers dix programmes :

- « Activité portuaire et de plaisance » pour 16 M€ ;
- « ANRU » pour 47,90 M€ ;
- « Boulevard Urbain Sud » pour 317,98 M€ ;
- « GEI hors projets spécifiques » pour 494,38 M€ ;
- « L2 » pour 195,25 M€ ;
- « Piétonisation du Vieux-Port » pour 101,32 M€ ;
- « Pôle d'échange multimodal » pour 0 M€
- « Rocade du Jarret » pour 72 M€ ;
- « Urbanisme et foncier » pour 10,75 M€.
- « Voirie métropolitaine » pour 0,11 M€ ;

Le total mandaté des programmes du pôle s'affiche à 158,04 M€ pour un reste à financer au 31 décembre 2019 de 418,88 M€. Ainsi, la durée de résorption de l'ensemble des programmes s'étale sur **3,66 ans**.

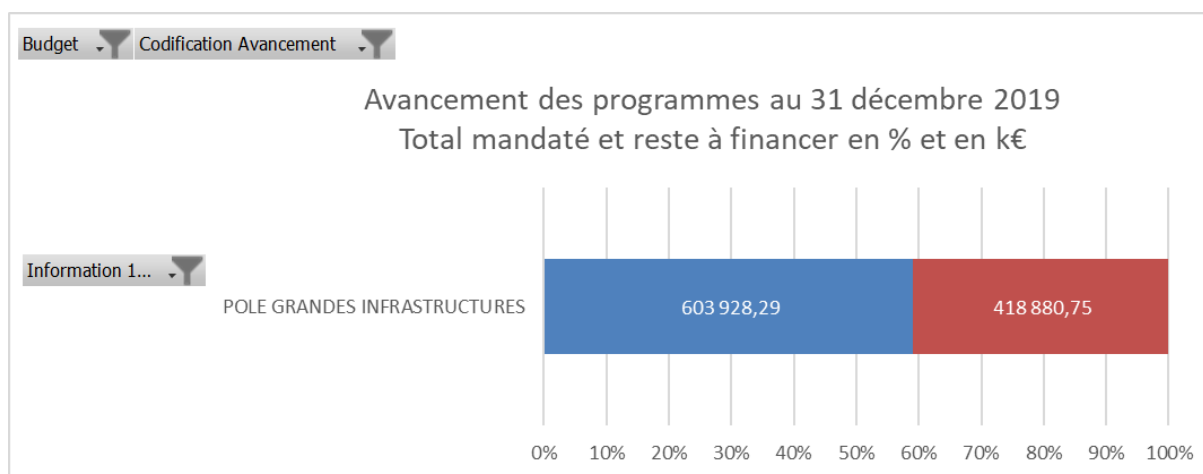
Le volume d'AP du programme « GEI hors projets spécifiques » s'élève à 494,38 M€ en prenant en compte la variation annuelle de -2,76 M€ qui concerne la révision à la baisse de plusieurs opérations, pour la plupart soit restées au stade de projet - « Marseille Grande Rue », soit encore à l'état d'avancement « financier », c'est-à-dire dont la facture parviendra au-delà de 2019 - « Marseille – Euroméditerranée - réalisations connexes J4 ».

La liste complète des opérations révisées se trouve en annexe du rapport (point 8.4).

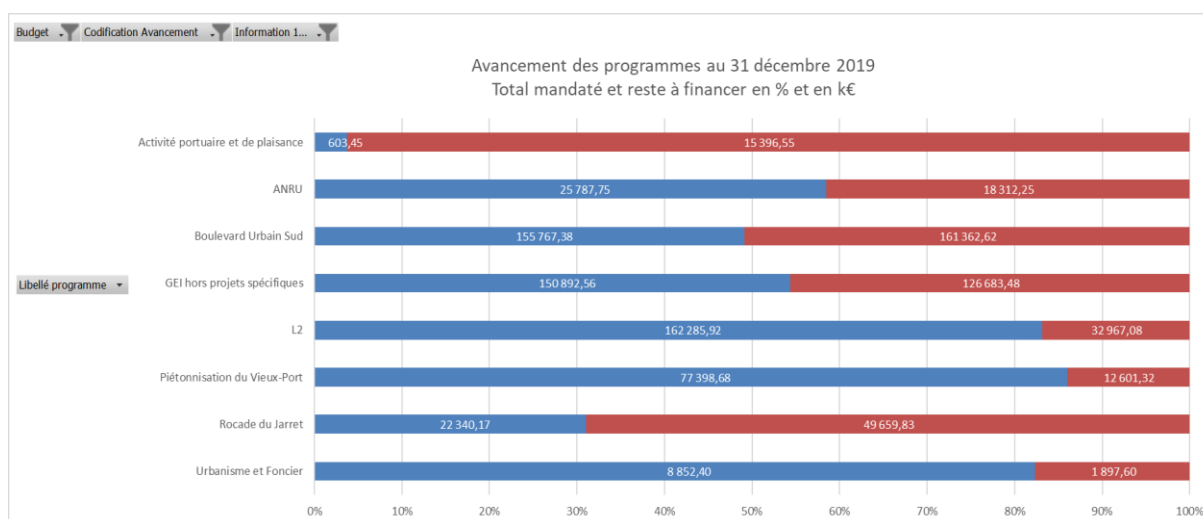
Le volume d'AP du programme « Urbanisme et foncier » s'élève à 10,75 M€ sans variation annuelle du volume d'AP.

7.4.1.2 AVANCEMENT DES PROGRAMMES AU 31 DECEMBRE 2019

La PPI du pôle en charge des Grandes Infrastructures est illustrée dans le graphique ci-dessous. Elle présente, en bleu, un taux d'avancement du programme de 59 % soit 603,93 M€ et, en rouge, un reste à exécuter de 41 % de la PPI du pôle, soit 418,88 M€.



L'avancement de la PPI du pôle Grandes Infrastructures se répartit sur les programmes ci-dessous :



Le programme « Activité portuaire et de plaisance » s'affiche à 16M€. Depuis son lancement, 0,60 M€ ont été mandatés soit un avancement proche de 4% et 15,40 M€ restent à financer représentant plus de 96% du montant d'AP du programme.

Le programme « ANRU » s'élève à 44,10 M€. Depuis son lancement, 25,78 M€ ont été mandatés soit un avancement proche de 58% et 18,31 M€ restent à financer représentant plus de 42% du montant d'AP du programme.

Le programme « Boulevard Urbain Sud » s'élève à 317,13 M€. Depuis son lancement, 155,77 M€ ont été mandatés soit un avancement proche de 48% et 161,36 M€ restent à financer représentant plus de 52% du montant d'AP du programme.

Le programme « GEI hors projets spécifiques » s'établit à 277,58 M€. Depuis son lancement, 150,90 M€ ont été mandatés, soit un avancement proche de 55% et 126,68 M€ restent à financer représentant plus de 45% du montant d'AP du programme.

Le programme « L2 » s'élève à 195,25 M€. Depuis son lancement, 162,28 M€ ont été mandatés soit un avancement de 83% et 32,96 M€ restent à financer représentant de 17% du montant d'AP du programme.

Le programme « Piétonisation du Vieux-Port » s'établit à 90 M€. Depuis son lancement, 77,40 M€ ont été mandatés, soit un avancement proche de 86% et 12,60 M€ restent à financer représentant 24% du montant d'AP du programme.

Le programme « Rcade du Jarret » s'établit à 72 M€. Depuis son lancement, 22,34 M€ ont été mandatés soit un avancement proche de 31% et 49,66 M€ restent à financer représentant plus de 69% du montant d'AP du programme.

Le programme « Urbanisme et foncier » s'établit à 10,75 M€. Depuis son lancement, 8,85 M€ ont été mandatés soit un avancement proche de 82% et 1,89 M€ restent à financer représentant 18% du montant d'AP du programme.

Le programme « Voirie Métropolitaine » s'établit à 0,10 M€. Depuis son lancement, aucun mouvement n'a été enregistré sur ce programme.

En annexe du rapport, sont présentés les programmes par année de vote ainsi qu'un tableau détaillant pour chaque programme annuel le détail des opérations financées.

7.4.2 ANALYSE DU POLE EN CHARGE DES GRANDES INFRASTRUCTURES

L'activité du pôle en charge des Grandes Infrastructures s'inscrit dans le contexte 2019 suivant :

En fonctionnement, les recettes s'établissent à 0,34 M€. Elles sont constituées du protocole transactionnel avec le Mucem et la Société de tunnel du Prado.

Les dépenses de la même section s'établissent à 0,13 M€ décomposées en locations mobilières, frais de contentieux et autres.

Les dépenses d'investissement s'exécutent à 158,51 M€. Les principaux programmes et leurs opérations ayant fait l'objet de réalisations au cours de l'exercice 2019 sont exposées ci-après :

- Programme « Boulevard Urbain Sud » à hauteur de 80,45 M€ ;

- Programme « Gros Equipements d’Infrastructures hors projets spécifiques » regroupant plusieurs opérations à hauteur de 39,08 M€, dont voici les plus importantes :
 - « Travaux sur ouvrages de franchissement et soutènement » (2 M€) ;
 - « Réhabilitation de la Corniche Kennedy » (4,65 M€) ;
 - « Requalification du Cours Lieutaud à Marseille » (6,37 M€)
 - « Requalification des espaces publics au centre-ville de Marseille » (21,22 M€) ;
 - « Aménagement de l’U430 Chanteperdrix et Saint-Loup » (0,15 M€)
 - « Réhabilitation de l’U236 à la ZAC des Hauts de Sainte-Marthe » (0,37 M€) ;
- Programme « ANRU » regroupant trois opérations à hauteur de 6,17 M€ :
 - « Vallon Malpassé – Trame viaire » (0,99 M€) ;
 - « Création et aménagement de voies et travaux dans les quartiers Saint-Barthélémy - Picon - Busserine » (4,70 M€) ;
 - « Création et aménagement de voies dans les quartiers Saint-Joseph / Vieux-Moulin » (0,48 M€)
- Programme « Rcade du Jarret » pour l’opération de requalification à hauteur de 18,89 M€ ;
- Programme « Urbanisme et foncier » pour l’opération de « requalification de la Promenade du Port-Vieux de La Ciotat » à hauteur de 6,75 M€ ;
- Programme « Piétonisation du Vieux-Port » pour les travaux à hauteur de 1,2 K€ ;
- Programme « Activité portuaire et de plaisance » pour l’opération « Accès à la porte 4 du GPMM » à hauteur de 0,12 M€ ;
- Programme « L2 » pour l’opération « aménagement de surface » à hauteur de 5,77 M€.

7.5 POLE EN CHARGE DE LA PROPETE

Il sera présenté deux parties : la PPI et l'exécution des dépenses et recettes des deux sections.

7.5.1 LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES INVESTISSEMENTS

La programmation des investissements regroupe les projets fixés par le Conseil en matière de politique publique. La mise en place de la programmation permet de donner une vision prospective et synthétique.

Les dépenses réelles d'investissement comprennent les dépenses d'équipement gérées en Autorisations de Programme (AP) et Crédits de Paiement (CP).

7.5.1.1 LE VOLUME DES AUTORISATIONS DE PROGRAMMES DU POLE EN CHARGE DE LA PROPETE

Le tableau ci-dessous présente les programmes qui apparaissent dans la PPI du pôle en charge de la Propreté avec les principaux indicateurs de suivi :

En M€	Programmes	Montant initial	Montant initial restant à financer au 01/01/2019	Variation annuelle du volume	Mandaté 2019	Reste à financer au 31/12/2019	Durée de Résorption (en années)
Montant des Autorisations de Programme	Déchets	13,06	0,19	-0,19	0,00	0,00	-
	Gestion de l'Administration	3,07	0,00	0,00	0,00	0,00	-
	Propreté	28,24	10,10	4,20	8,61	5,69	1,17
	Total	44,37	10,29	4,01	8,61	5,69	1,2

Le volume d'Autorisations de Programme (AP) s'élève à 48,38 M€ en intégrant l'augmentation annuelle de 4,01 M€ et se traduit à travers trois programmes « Gestion de l'Administration » pour 3,07 M€, « Déchets » pour 12,86 M€ et « Propreté » pour 32,44 M€.

Le total mandaté des programmes du pôle s'affiche à 8,61 M€ et le reste à financer au 31 décembre 2019 s'établit à 10,29 M€. Ainsi, la durée de résorption de l'ensemble des programmes s'étale sur **1,2 ans**.

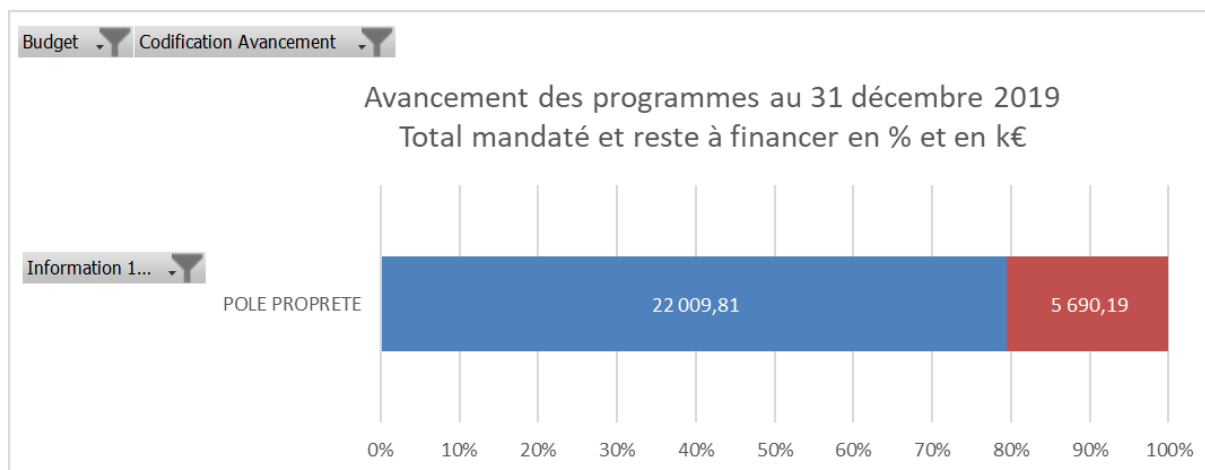
Le volume d'AP du programme « Déchets » s'élève au montant 12,86 M€ en prenant en compte la variation annuelle de - 0,19 M€ qui concerne la révision de l'opération « Equipement GPS du parc véhicules ».

Le volume d'AP du programme « Propreté » s'élève au montant 32,44 M€ en prenant en compte la variation positive annuelle de 4,20 M€ qui concerne la révision de plusieurs opérations « Matériel roulant », « Création de raccordement sanitaires publics », « Autres matériels techniques ».

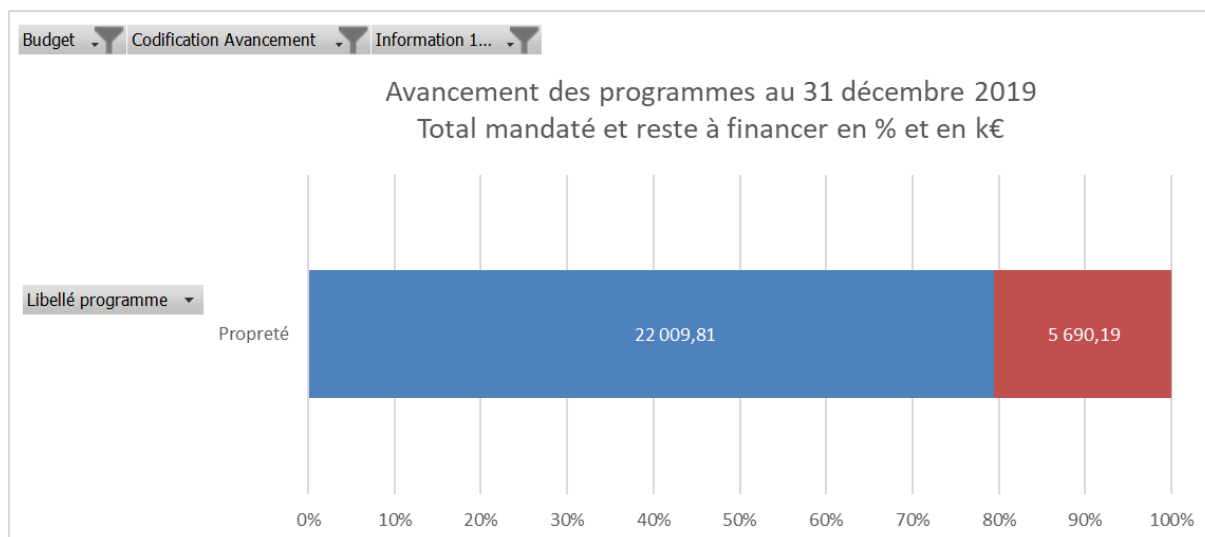
La liste complète des opérations révisées se trouve en annexe du rapport (point 8.5).

7.5.1.2 AVANCEMENT DES PROGRAMMES AU 31 DECEMBRE 2019

La PPI du pôle en charge de la Propreté est illustrée dans le graphique ci-dessous. Elle présente un taux d'avancement de 79% (en bleu) soit 22 M€ et un reste à exécuter de 21% (en rouge) soit 5,69 M€ de la PPI du pôle.



La PPI du pôle regroupe trois programmes dont le programme principal est « Propreté » qui représente 100% du reste à financer du pôle.



Le programme « Déchets » n'a pas connu de réalisation sur 2019.

Le programme « Gestion de l'Administration » est terminé.

Le programme « Propreté » s'élève à 27,70 M€. Depuis son lancement, 22 M€ ont été mandatés soit un avancement de plus de 79% et 5,69 M€ restent à financer représentant 21 % du montant d'AP du programme.

En annexe du rapport, sont présentés les programmes par année de vote ainsi qu'un tableau détaillant pour chaque programme annuel le détail des opérations financées.

7.5.2 ANALYSE DU POLE EN CHARGE DE LA PROPETE

L'activité du pôle en charge de la propreté s'inscrit dans le contexte 2019 suivant :

En fonctionnement, les recettes sont de 3,75 M€. Elles sont constituées à plus de 95 % par les conventions de propreté (plages, marchés forains, protocole transactionnel Ville de Marseille) pour 3,55 M€ et les pénalités sur marchés pour 0,20 M€.

Les dépenses de la même section s'établissent à 50,18 M€, dont 49,05 M€ de marchés liés à la propreté, soit près de 98%. Pour le reste, il s'agit de dépenses de gestion courante.

Les recettes d'investissement sont insignifiantes.

Les dépenses de la même section s'exécutent à 8,61 M€. Les principaux programmes et leurs opérations ayant fait l'objet de réalisations au cours de l'exercice 2019 sont exposées ci-après :

- « L'achat de matériel roulant avec ou sans équipement » (8,18 M€) ;
- « Acquisitions de corbeilles » (0,11 M€) ;
- « Autres installations, matériels et outillage technique » (0,14 M€) ;
- « Création de raccordement pour sanitaires » (0,18 M€).

Que ce soit en investissement ou en fonctionnement, on constate des taux d'exécution supérieurs à 95%. La non utilisation des crédits est due :

- à des retard dans la notification ou le planning d'exécution de marché (ex : les travaux de raccordements des sanitaires publics ne peuvent pas se faire selon le planning initial du fait de la difficulté à trouver des emplacements notamment),
- à des retards dans le planning prévisionnel d'opération telle que le centre technique métropolitain,
- des factures qui ne rentrent pas malgré les relances des opérationnels.

7.6 POLE EN CHARGE DE L'URBANISME ET DE LA STRATEGIE TERRITORIALE

Il sera présenté deux parties : la PPI et l'exécution des dépenses et recettes des deux sections.

7.6.1 LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES INVESTISSEMENTS

La programmation des investissements regroupe les projets fixés par le Conseil en matière de politique publique. La mise en place de la programmation permet de donner une vision prospective et synthétique.

Les dépenses réelles d'investissement comprennent les dépenses d'équipement gérées en Autorisations de Programme (AP) et Crédits de Paiement (CP).

7.6.1.1 LE VOLUME DES AUTORISATIONS DE PROGRAMMES DU POLE EN CHARGE DE L'URBANISME ET DE LA STRATEGIE TERRITORIALE

Le tableau ci-dessous présente les programmes qui apparaissent dans la PPI du pôle en charge de l'Urbanisme et stratégie territoriale avec les principaux indicateurs de suivi :

En M€	Programmes	Montant initial	Montant initial restant à financer au 01/01/2019	Variation annuelle du volume	Mandaté 2019	Reste à financer au 31/12/2019	Durée de Résorption (en années)
Montant des Autorisations de Programme	Activité portuaire et de plaisance	1,89	0,90	-0,90	0,00	0,00	-
	Agriculture et forêts	2,90	1,83	-1,82	0,01	0,00	242,85
	ANRU	20,92	20,66	-5,52	0,21	14,93	98,75
	Développement économique	2,13	1,36	-0,40	0,19	0,77	7,08
	Développement urbain	2,89	2,05	-0,83	0,00	1,22	-
	Environnement et cadre de vie	13,98	8,90	0,04	0,23	8,71	39,46
	Equipement métropolitain	0,01	0,00	0,00	0,00	0,00	-
	Gestion de l'Administration	10,60	4,23	0,80	1,63	3,39	2,59
	Mer et littoral et parc naturel	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00	-
	Politique du logement	72,20	56,61	0,85	2,64	54,81	21,41
	Urbanisme et Foncier	67,54	18,32	-1,93	2,44	13,95	7,51
	Voirie métropolitaine	2,60	1,00	0,00	0,01	0,99	73,45
Total		197,64	115,85	-8,71	7,36	99,78	15,74

Le volume d'Autorisations de Programme (AP) s'élève à 188,94 M€ en prenant en compte la diminution annuelle significative de -8,71 M€ et se traduit à travers 12 programmes « Gestion de l'Administration » pour 11,40 M€, « Environnement et Cadre de vie » pour 14,02 M€, « ANRU » pour 15,40 M€, « Développement urbain » pour 2,05 M€, « Politique du logement » pour 73,05 M€, « Agriculture et forêts » pour 1,08 M€, « Urbanisme et foncier » pour 65,61 M€, « Développement économique » pour 1,73 M€, « Equipement métropolitain » pour 0,01 M€, « Mer, littoral et parc naturel » pour 1M€ et « voirie métropolitaine » pour 2,60 M€ et « Activité portuaire » pour 0,99 M€.

Le total mandaté des programmes du pôle s'affiche à 7,36 M€ et le reste à financer au 31 décembre 2019 s'établit à 99,78 M€. Ainsi, la durée de résorption de l'ensemble des programmes s'étale sur **15,74 ans**.

Le volume d'AP du programme « ANRU » s'élève au montant 15,40 M€ en prenant en compte la variation annuelle de 5,52 M€ qui concerne la révision à la baisse de l'opération « NPNRU Préfiguration » pour 5,16 M€, opération la plus importante sur ce programme.

Le volume d'AP du programme « Politique du logement » s'élève au montant 83,05 M€ en prenant en compte la variation annuelle de 0,85 M€ qui concerne la révision de dix-huit opérations.

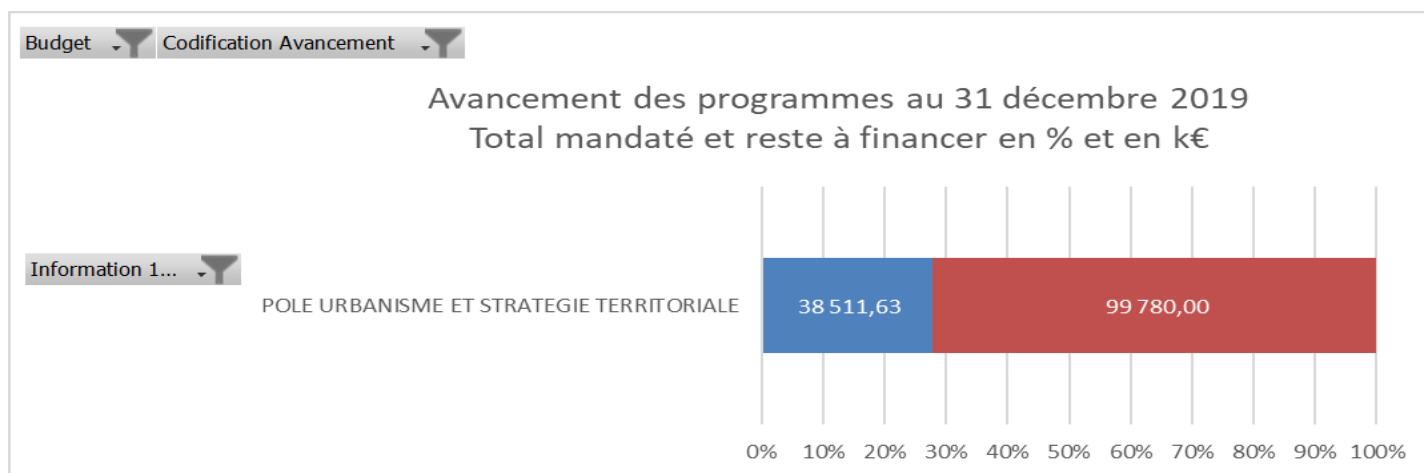
Le volume d'AP du programme « Urbanisme et foncier » s'élève au montant 65,61 M€ en prenant en compte la variation annuelle de 1,93 M€ qui concerne la révision à la baisse de quatre opérations :

- « Etude et modification des documents d'urbanisme » (1 M€) ;
- « Acquisitions foncières » (0,60 M€) ;
- « Création bretelle d'insertion Zac St Just » (0,28 M€) ;
- « Documents d'urbanisme PLU » (0,05 M€)

La liste complète des opérations révisées se trouve en annexe du rapport (point 8.6).

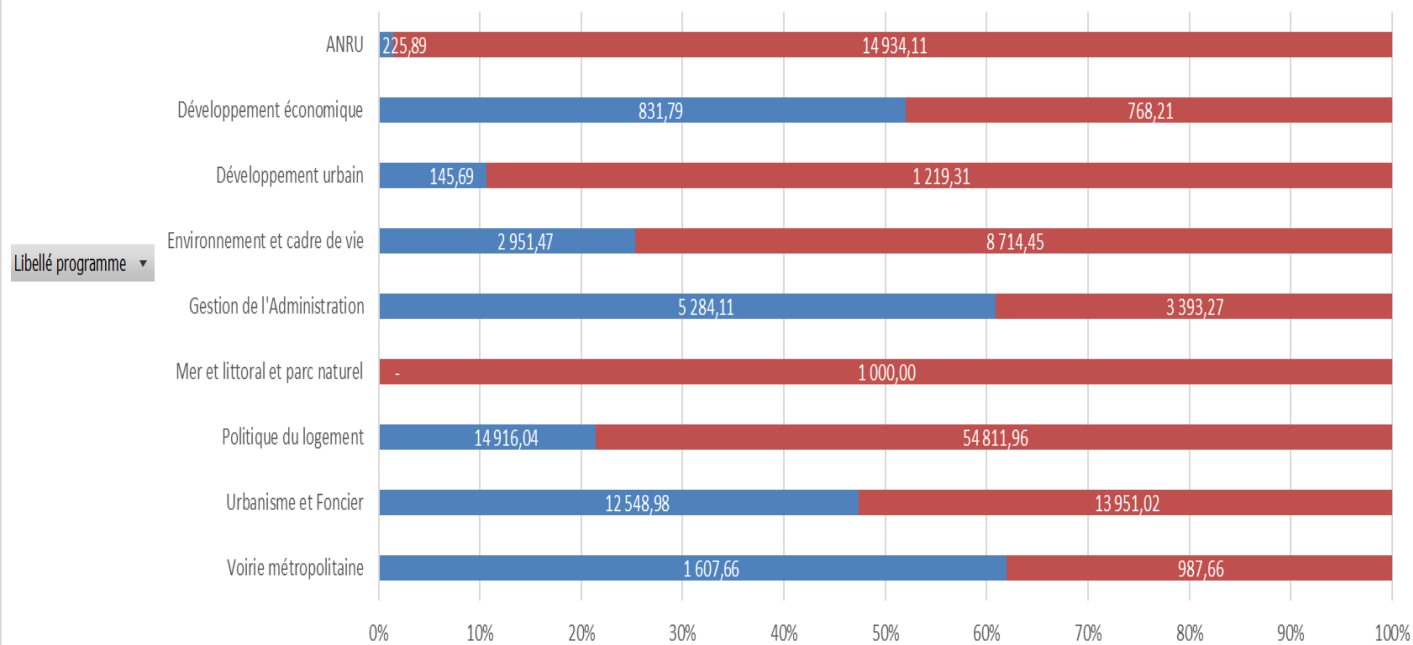
7.6.1.2 AVANCEMENT DES PROGRAMMES AU 31 DECEMBRE 2019

La représentation de la PPI du pôle en charge de l'Urbanisme et de la stratégie territoriale est illustré dans le graphique ci-dessous et montre l'avancement à plus de 29% (en bleu) soit 38,51 M€ et ce qui reste à exécuter atteint 71% (en rouge) soit 99,78 M€ de la PPI du pôle.



L'avancement de la PPI du pôle Urbanisme et Stratégie Territoriale se répartit sur les programmes ci-dessous :

Avancement des programmes au 31 décembre 2019
 Total mandaté et reste à financer en % et en k€



Le programme « ANRU » s'établit à 15,16 M€. Depuis son lancement, 0,22 M€ ont été mandatés soit un avancement de moins de 5% et 14,93 M€ restent à financer représentant plus de 95% du montant d'AP du programme.

Le programme « Développement économique » s'établit à 1,6 M€. Depuis son lancement, 0,83 M€ ont été mandatés soit un avancement de plus de 52% et 7,68 M€ restent à financer représentant plus de 48% du montant d'AP du programme.

Le programme « Développement urbain » s'élève à 1,36 M€. Depuis son lancement, 1,45 M€ ont été mandatés soit un avancement de près de 12% et 1,22 M€ restent à financer représentant plus de 88% du montant d'AP du programme.

Le programme « Environnement et Cadre de vie » s'établit à 11,66 M€. Depuis son lancement, 2,95 M€ ont été mandatés soit un avancement de plus de 25% et 8,71 M€ restent à financer représentant plus de 75% du montant d'AP du programme.

Le programme « Gestion de l'administration » s'établit à 8,68 M€. Depuis son lancement, 5,28 M€ ont été mandatés soit un avancement de plus de 60% et 3,39 M€ restent à financer représentant près de 40% du montant d'AP du programme.

Le programme « Mer littoral et parc naturel » n'a pas du tout démarré, soit un reste à financer de 1 M€.

Le programme « Politique du logement » s'élève à 69,73 M€. Depuis son lancement, 14,91 M€ ont été mandatés soit un avancement de plus de 20% et 54,81 M€ restent à financer représentant moins de 88% du montant d'AP du programme.

Le programme « Urbanisme et foncier » s'élève à 26,50 M€ et depuis son lancement, 12,55 M€ ont été mandatés soit un avancement de plus de 48% et 13,95 M€ restent à financer représentant plus de 52% du montant d'AP du programme.

En annexe du rapport, sont présentés les programmes par année de vote ainsi qu'un tableau détaillant pour chaque programme annuel le détail des opérations financées.

7.6.2 ANALYSE DU POLE EN CHARGE DE L'URBANISME ET DE LA STRATEGIE TERRITORIALE

L'activité du pôle en charge de l'urbanisme s'inscrit dans le contexte 2019 suivant :

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 3,30 M€ composées des subventions de contrats de ville pour 0,04 M€, des revenus des immeubles (depuis 2019) pour 3,25 M€ et 0,02 M€ pour les aires de d'accueil des gens du voyage.

Les dépenses de la même section se constatent à 7,72 M €. La principale dépense concerne le domaine du développement urbain et local. Les autres dépenses sont celles du programme local de l'habitat le Schéma de Cohésion Territoriale dit SCOT, du plan climat pour la gestion des aires d'accueil des gens du voyage et de dépenses diverses comme la lutte contre la pollution de l'air, le Plan Local d'Urbanisme ou encore le développement durable et la gestion et prévention des risques.

Les dépenses d'investissement de la même section s'exécutent à 8,49 M€.

Les programmes les plus importants ayant fait l'objet de réalisations au cours de l'exercice 2019 sont exposées ci-après :

- Programme « Politique du logement » à hauteur de 2,64 M€ et pour les opérations les plus importantes :
 - « Aides directes aux logements sociaux » (1,40 M€) ;
 - « Fonds expérimental à l'innovation en matière d'habitat » (0,12 M€) ;
 - « Subvention des baux à réhabilitation » (0,66 M€) ;
 - « Amélioration centre ancien – La Ciotat » (0,24 M€) ;
 - « Travaux Plombières » (0,11 M€).
- Programme « Gestion de l'Administration » pour l'opération pour 1,63 M€, dont les principales réalisations sur 2019 concernent les « Travaux d'aménagement et Gros Entretiens et Réparations » pour 1,53 M€.
- Programme « Urbanisme et foncier » pour deux opérations à hauteur de 2,44 M€ :
 - « Acquisitions foncières 2015 / 2020 » (1,88 M€) ;
 - « Elaboration du SCOT et du PLU Intercommunal » (0,56 M€).

La Direction de la Planification et de l'Urbanisme traduit les orientations en matière d'aménagement de l'espace et assure sa mise en œuvre au travers des documents d'urbanisme. L'année 2019 compte l'approbation du premier Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) du Territoire Marseille Provence en décembre 2019, ainsi que la poursuite de l'élaboration du Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi). Elle s'appuie notamment dans ses missions sur une assistance juridique et sur l'Agence d'Urbanisme de l'Agglomération Marseillaise (AGAM), dont la subvention a été reconduite au niveau du Territoire Marseille Provence, pour près de 1 050 000 €.

La Direction de l'Aménagement et de l'Habitat gère les dépenses liées aux acquisitions foncières (fiches immobilière, frais d'hypothèques, indemnités suite à expropriation, frais d'huissiers...) qui sont reconduites chaque année selon le même volume, à hauteur de 2 000 000 €.

La direction opérationnelle poursuit ses actions d'accompagnement en matière d'habitat telles que Programme d'intérêt général, POPAC (Programme Opérationnel de Prévention et d'Accompagnement en Copropriété Marseille et La Ciotat) ainsi que la gestion des fonds propres et la mutualisation des aides des collectivités pour l'habitat privé et le logement social, avec 220 000 € au titre des travaux sur les copropriétés dégradées et 600 000 € au titre de l'amélioration de l'habitat ancien.

Pour la dernière année, compte tenu de la dissolution du GIP MRU au 31/12/2019, la Métropole a maintenu sa participation aux frais de fonctionnement du GIP MRU, ainsi que les dépenses relatives à la Délégation de Service Public pour la gestion des aires d'accueil des gens du voyage.

La Direction de l'Environnement et des Ports de Plaisance les actions et subventions liées à la mise en œuvre du Plan Climat Air et Energie et du Contrat de Baie ont été maintenues en 2019, à hauteur de 185 000 € en fonctionnement (poursuite du dispositif Autopartage, subventions associations diverses et Parc National des Calanques...) et 220 000 € en investissement pour l'achat de véhicules électriques, l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments, la mise en œuvre du programme Sirius sur Frais Vallon.

La Direction Politique de la Ville et notamment le service Développement assure l'instruction et la gestion des demandes de subventions au titre du Contrat de Ville et des projets transversaux pour les communes de Marseille, La Ciotat, Septèmes-les-Vallons et Marignane.

Les crédits 2019 ont permis de garantir la stabilité de la programmation des subventions avec la mise en œuvre de plus de 700 projets dans les quartiers prioritaires du territoire, pour un budget de 3 600 000 €.

7.7 POLE EN CHARGE DE LA VOIRIE ET DE L'ESPACE PUBLIC

Il sera présenté deux parties : la PPI et l'exécution des dépenses et recettes des deux sections.

7.7.1 LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES INVESTISSEMENTS

La programmation des investissements regroupe les projets fixés par le Conseil en matière de politique publique. La mise en place de la programmation permet de donner une vision prospective et synthétique.

Les dépenses réelles d'investissement comprennent les dépenses d'équipement gérées en Autorisations de Programme (AP) et Crédits de Paiement (CP).

7.7.1.1 LE VOLUME DES AUTORISATIONS DE PROGRAMMES DU POLE EN CHARGE DE LA VOIRIE ET DE L'ESPACE PUBLIC

Le tableau ci-dessous présente les programmes qui apparaissent dans la PPI du pôle en charge de la Voirie et de l'espace public avec les principaux indicateurs de suivi :

En M€	Programmes	Montant initial	Montant initial restant à financer au 01/01/2019	Variation annuelle du volume	Mandaté 2019	Reste à financer au 31/12/2019	Durée de Résorption (en années)
Montant des Autorisations de Programme	ANRU	112,31	68,00	28,61	12,65	83,97	5,38
	Environnement et cadre de vie	0,00	0,00	36,00	1,04	34,96	-
	Voirie métropolitaine	841,28	514,55	-38,90	53,46	422,20	9,63
	Total	953,60	582,56	25,71	67,14	541,13	8,68

Le volume d'Autorisations de Programme (AP) s'élève à 979,31 M€ en prenant en compte la progression annuelle de 25,71 M€ et se traduit à travers deux programmes « Voirie métropolitaine » pour 802,39 M€ et « ANRU » pour 140,93 M€.

Le total mandaté des programmes du pôle s'affiche à 67,14 M€ et le reste à financer au 31 décembre 2019 s'établit à 541,13 M€. Ainsi, la durée de résorption de l'ensemble des programmes s'étale sur **8,68 ans**.

Le volume d'AP du programme « Voirie métropolitaine » s'élève au montant 802,39 M€ en prenant en compte la variation annuelle de -38,90 M€ qui concerne la révision à la baisse de plusieurs opérations dont les trois plus importantes sont « Aménagement de la voirie – Marseille 2015/2018 » pour -21 M€, « Mises aux normes lignes TCSP » pour -98 M€ et « Grosses réparations et modernisation de la signalisation 2010/2014 » pour -15 M€.

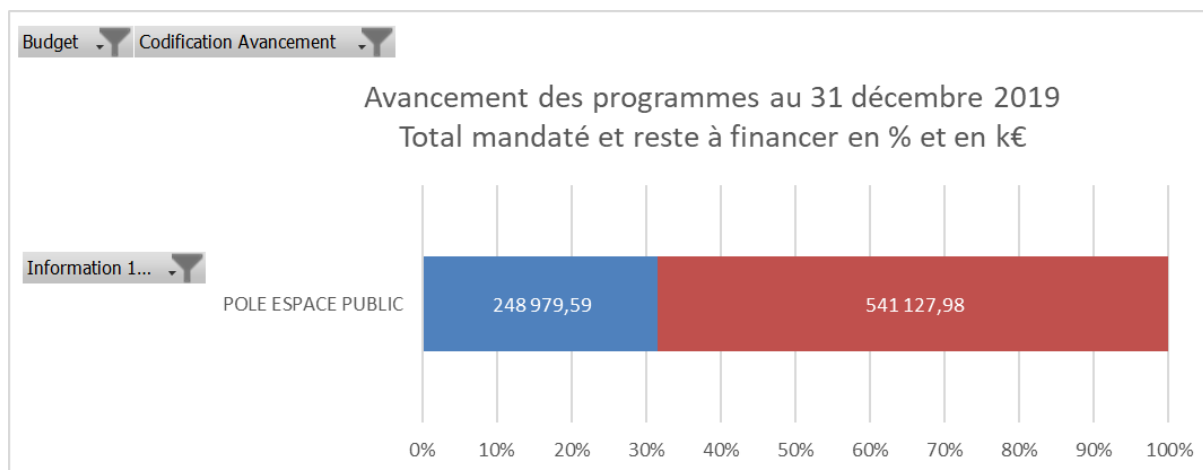
La liste complète des opérations révisées se trouve en annexe du rapport (point 8.7).

Le volume d'AP du programme « ANRU » s'élève à 140,92 M€ avec une variation de 28,61 M€ en 2019. Cette augmentation concerne essentiellement l'opération « Marseille – aménagement de voies diverses » pour 25 M€.

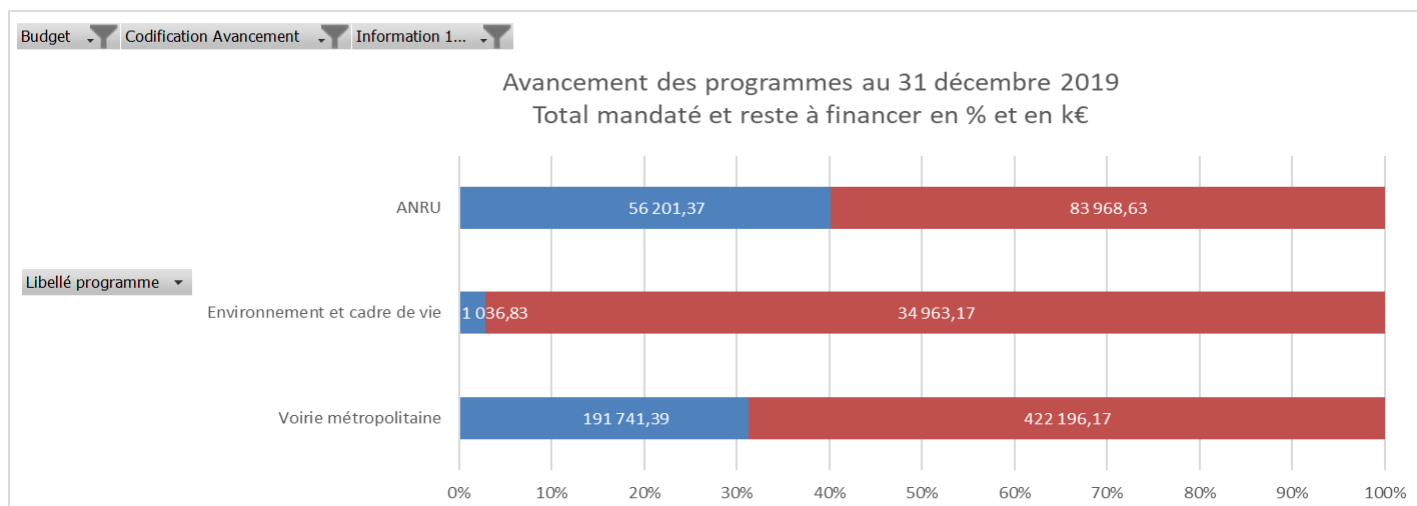
Le volume d'AP du programme « Environnement et Cadre de Vie » s'élève à 36 M€ suite à une variation de volume en 2019. La seule opération concernée est « Réseau express vélos ».

7.7.1.2 AVANCEMENT DES PROGRAMMES AU 31 DECEMBRE 2019

La représentation de la PPI du pôle en charge de la Voirie et de l'espace public est illustré dans le graphique ci-dessous en montrant l'avancement de 31% (en bleu) soit 248,98 M€ et ce qui reste à exécuter atteint 69% (en rouge) soit 541,13 M€ de la PPI du pôle.



L'avancement de la PPI du pôle Espace Public se répartit sur les programmes ci-dessous :



Le programme « ANRU » s'élève à 140,17 M€. Depuis son lancement, 56,20 M€ ont été mandatés soit un avancement de 40% et 83,97 M€ restent à financer représentant plus de 60% du montant d'AP du programme.

Le programme « Voirie métropolitaine » s'établit à 613,94 M€, 191,74 M€ ont été mandatés soit un avancement de 32% et 422,20 M€ restent à financer soit presque 70% du montant d'AP du programme.

En annexe du rapport, sont présentés les programmes par année de vote ainsi qu'un tableau détaillant pour chaque programme annuel le détail des opérations financées.

7.7.2 ANALYSE DU POLE EN CHARGE DE LA VOIRIE ET DE L'ESPACE PUBLIC

Le pôle en charge de la voirie et l'espace public se constitue des dépenses et recettes des sections de fonctionnement et d'investissement et s'inscrit dans le contexte 2019 suivant :

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 0,84 M€ composées de pénalités sur marchés publics.

Les dépenses de la même section s'élèvent à 6,05 M€. Elles concernent l'entretien et l'aménagement des voies et de l'espace public, la gestion de la circulation et la gestion de la signalisation.

En investissement, les recettes s'élèvent à 1,55 M€. Ce sont des remboursements d'avances et d'acomptes auprès de communes (Marseille, La Ciotat, Sausset...etc).

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 67,14 M€. Les deux programmes et leurs principales opérations ayant fait l'objet de réalisations au cours de l'exercice 2019 sont exposées ci-après :

- Programme « Voirie métropolitaine », à hauteur de 53,46 M€ mais réparti sur un très grand nombre d'opérations dont les montants varient de quelques milliers d'euros à un million d'euros ; En dehors de ces opérations, nous notons les opérations majeures suivantes :
 - « Réhabilitation et renforcement de la voirie sur le Territoire de Marseille Provence » (8,66 M€) ;
 - « Aménagement des abords du Centre Bourse et Belsunce » (3,89 M€) ;
 - « Marseille – Etudes stationnement Chutes Lavies » (2,06 M€) ;
 - « DGEP – Acquisition de matériel » (2,47 M€) ;
- Programme « ANRU » pour 12,65 M€ et sur 12 opérations dont nous ne citerons ici que les deux plus importantes : « Marseille – St Mauront » (4,41 M€) ; « Marignane – Aménagement du centre - ville » (2,10 M€).
- Programme « Environnement et cadre de vie » pour l'opération « Réseau express vélos » pour 1,03 M€.

Les missions principales du Pôle Voirie Espace Public s'organisent autour des axes majeurs suivants :

- La conservation, l'adaptation, la rénovation et l'entretien du domaine viaire du Conseil de Territoire Marseille Provence (CT1) pour un meilleur confort et une sécurité accrue.
- L'optimisation des conditions de circulation sur le réseau viaire de surface et enterré.
- La gestion et la maintenance des tunnels routiers du CT1 ;
- Le maintien et l'entretien d'un jalonnement directionnel, ainsi que d'une signalisation horizontale et verticale de police adaptée ;

- La mise en œuvre, en cas de neige ou de verglas sur la chaussée, d'un plan d'intervention d'urgence, nommé 'Plan NEIGEL' et la participation active des services du Pôle en régie en cas d'urgence pour une remise en état des voies ;
- Le développement des modes de déplacements doux ;
- La gestion de l'éclairage public de voirie (hors éclairage des parcs, jardins et mise en lumière des monuments/bâtiments municipaux) ;
- En 2019, l'activité a fortement cru et les opérations d'investissement ont représenté plus de 64 millions d'euros, l'ensemble des communes du territoire ont vu leur patrimoine viaire s'améliorer pour un meilleur confort de vie et d'usage de l'espace public des usagers.

7.8 POLE EN CHARGE DE LA MOBILITE

Il sera présenté deux parties : la PPI et l'exécution des dépenses et recettes des deux sections.

7.8.1 LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES INVESTISSEMENTS

La programmation des investissements regroupe les projets fixés par le Conseil en matière de politique publique. La mise en place de la programmation permet de donner une vision prospective et synthétique.

Les dépenses réelles d'investissement comprennent les dépenses d'équipement gérées en Autorisations de Programme (AP) et Crédits de Paiement (CP).

7.8.1.1 LE VOLUME DES AUTORISATIONS DE PROGRAMMES DU POLE EN CHARGE DE LA MOBILITE

Le tableau ci-dessous présente les programmes qui apparaissent dans la PPI du pôle en charge Mobilité avec les principaux indicateurs de suivi :

En K€	Programmes	Montant initial	Montant initial restant à financer au 01/01/2019	Variation annuelle du volume	Mandaté 2019	Reste à financer au 31/12/2019	Durée de Résorption (en années)
Montant des Autorisations de Programme	Activité portuaire et de plaisance	0,07	0,00	0,00	0,00	0,00	-
	Bus à Haut Niveau de Service	0,80	0,00	0,00	0,00	0,00	-
	Environnement et cadre de vie	3,66	2,21	0,00	0,00	2,21	-
	GEI hors projets spécifiques	15,49	9,19	-0,16	0,33	8,69	28,03
	Transports urbains exploitation	0,00	0,00	2,40	0,13	2,28	-
	Voirie métropolitaine	3,34	0,96	0,00	0,00	0,96	-
	Total	23,37	12,36	2,24	0,45	14,14	27,3

Le volume d'Autorisations de Programme (AP) s'élève à 25,61 M€ en prenant en compte la progression annuelle de 2,24 M€ et se traduit à travers six programmes « GEI Hors projets spécifiques » pour 15,33 M€, « Environnement et cadre de vie » pour 3,66 M, « Voirie métropolitaine » pour 3,34 M€, « BHNS » pour 0,80 M€ et « Activité portuaire et de plaisance » pour 0,07 M€ et « Transports urbains exploitation » pour 2,40 M€.

Le total mandaté des programmes du pôle s'affiche à 0,45 M€ et le reste à financer au 31 décembre 2019 s'établit à 14,14 M€. Ainsi, la durée de résorption de l'ensemble des programmes s'étale sur **27,3 ans**.

Le volume d'AP du programme « GEI Hors projets spécifiques » s'élève à 15,33 M€ en prenant en compte la variation annuelle de 0,16 M€ qui concerne la révision baisse de l'opération « Travaux parkings – Régie ».

Le volume d'AP du programme « Transports urbains exploitation » s'élève à 2,40 M€ sur l'opération unique « Travaux ferroviaires d'urgence – Côte Bleue ».

Le volume d'AP du programme « Activité portuaire » s'élève à 0,07 M€ sans variation de volume sur 2019. Il s'agit de l'opération « Aménagement de la gare du Frioul ».

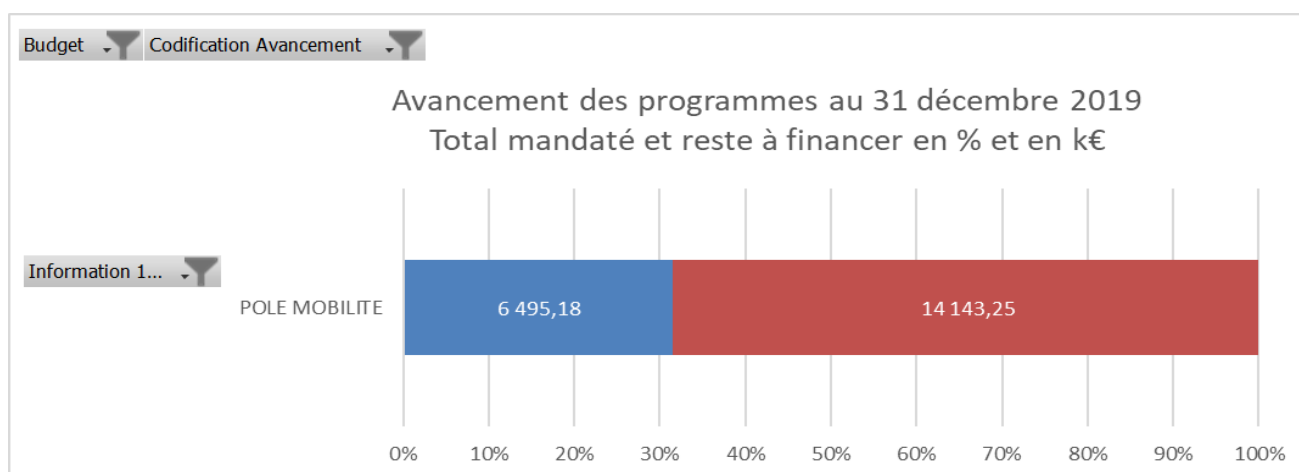
Le volume d'AP du programme « Bus Haut Niveau de Sécurité » s'élève à 0,80 M€ sur l'opération unique « réalisation du BHNS du SMITEEB ».

Le volume d'AP du programme « Environnement et cadre de vie » s'élève à 3,66 M€ sans variation annuelle et concerne trois opérations « Réalisation de stations de mobilité multimodales sur le Territoire » (3,5 M€), « Soutien actions développement Mobilité » (0,15 M€) et « Diagnostic environnemental des déplacements » (0,014 M€).

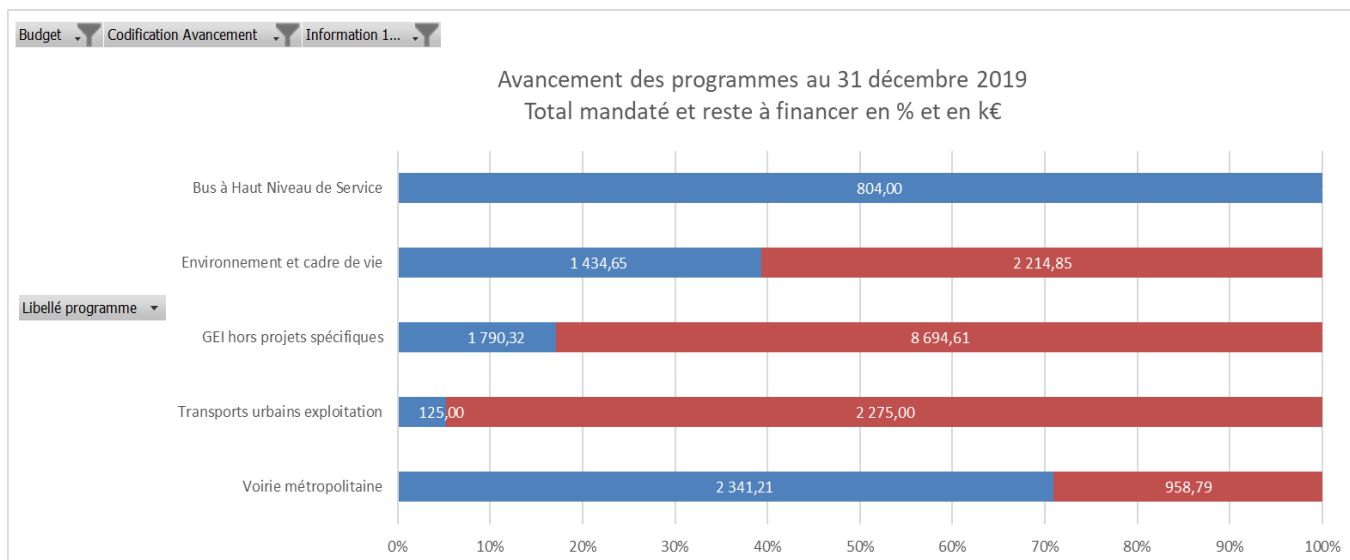
Le volume d'AP du programme « Voirie métropolitaine » s'élève à 3,34 M€ sans variation de volume en 2019 et se répartit sur les opérations « Enquête ménages et déplacements » (0,8 M€), « aménagement de voirie et équipements transports en commun » (2,5 M€) et « Mise en sécurité des points d'arrêts » (0,04 M€).

7.8.1.2 AVANCEMENT DES PROGRAMMES AU 31 DECEMBRE 2019

La PPI du pôle en charge de la Mobilité est illustrée dans le graphique ci-dessous. Elle présente un taux d'avancement de 32% (en bleu) soit 6,50 M€ et un reste à exécuter de 68% (en rouge) de la PPI du pôle soit 14,14 M€.



L'avancement de la PPI du pôle Mobilité se répartit sur les programmes ci-dessous :



Le programme « Bus à Haut Niveau de Service » s'élève à 804 M€. Il est terminé.

Le programme « Environnement et cadre de vie » a été mandaté, depuis son lancement à hauteur de 1,43 M€, soit un avancement de 39% et 2,21 M€ restent à être financés, représentant la différence.

Le programme « GEI hors projets spécifiques » s'établit à 1,79 M€ mandatés soit un avancement de 18% et 8,70 M€ restent à être financés, soit 82% du montant d'AP du programme.

Le programme « Transports urbains exploitation » s'établit à 0,12 M€ de mandaté soit un avancement de 5% et 2,27 M€ de reste à financer.

Le programme « Voirie métropolitaine » s'établit à 2,34 M€ d'avancement, soit 71% et 0,95 M€ restent à être financés, soit 29% du montant d'AP du programme.

En annexe du rapport, sont présentés les programmes par année de vote ainsi qu'un tableau détaillant pour chaque programme annuel le détail des opérations financées.

7.8.2 ANALYSE DU POLE EN CHARGE DE LA MOBILITE

L'activité du pôle en charge de la Mobilité s'inscrit dans le contexte 2019 suivant :

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à **6,64 M€** composées de l'ensemble des recettes des parkings de tout le Territoire.

Les dépenses de la même section s'élèvent à **0,53 M€** et comprennent la gestion courante des parkings (eau, électricité...) et les dépenses liées à la Régie départementale des Transports.

Les dépenses d'investissement sur l'exercice 2019 s'élèvent à 0,45 M€. Les deux programmes ayant fait l'objet de réalisations au cours de l'exercice 2019 sont exposées ci-après :

- Programme « GEI hors projets Spécifiques » à hauteur de 0,32 M€ :
 - « Aménagement de voirie et équipements pour les Transports en commun » (0,32 M€).
- Programme « Transports urbains exploitation » à hauteur de 0,13 M€ :
 - « Travaux ferroviaires d'urgence Côte Bleue » (0,13 M€).

8. ANNEXES DES POLES EN CHARGE DES POLITIQUES PUBLIQUES

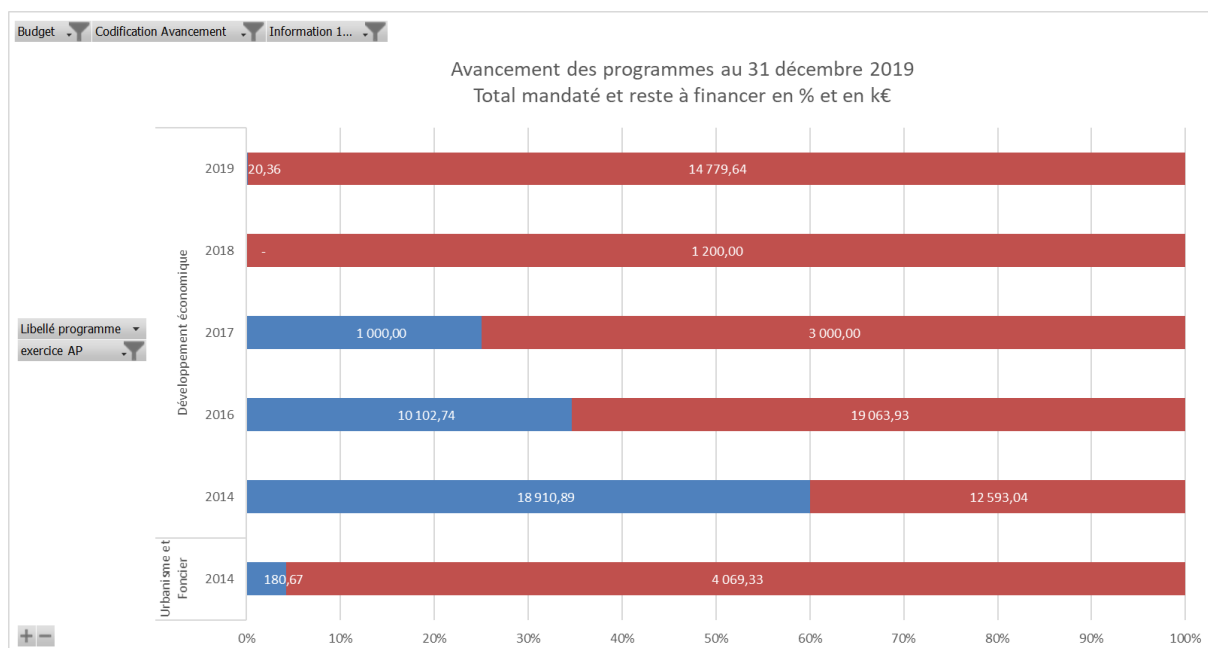
8.1 ANNEXE DU POLE EN CHARGE DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

1. Liste des opérations révisées du programme « Développement économique »

Révision cumulée 2019		
Libellé programme	Libellé	Total
Développement économique	204-CASSIS - SITE DU BREGADAN	330 000,00
	204-LA CIOTAT PARTICIPATION PLAN A LONG TERME ET CAPITAL DE SPL SEMIDEP	- 1 300 000,00
	204-PARTICIPATION AMENAGEMENT STUDIO MOTION CAPTURE POLE MEDIA BELLE DE MAI	- 0,40
	AMENAGEMENT MI-BIOPARK	4 800 000,00
	LUMINY BIOTECH EXTENSION 2EME TRANCHE	- 9 800,32
	REDYNAMISATION MARCHÉ DE BUREAUX CENTRE VILLE MARSEILLE	10 000 000,00
	REHAB CŒUR ZAC CHÂTEAU GOMBERT	- 3 500 000,00
Total Développement économique		10 320 199,28
Total général		10 320 199,28

2. Avancement des programmes par année

Le graphique suivant montre l'avancement des programmes votés par année :



3. Détail par programme

Le programme « Urbanisme et foncier » comprend une opération « Aménagement de l'échangeur A55 / RD9 » dont le reste à financer est de 4,07 M€.

Le programme « Développement économique » s'est décliné via des AP créées sur 5 exercices et qui ont fait l'objet d'un vote par l'Assemblée. Le tableau ci-dessous expose les montants de reste à financer pour les opérations restantes.

Libellé programme	Libellé	Valeurs		
		Montant opération		
		31 décembre 2019	Mandaté cumulé	RAF au 31 12 2019
☐ Activité portuaire et de plaisance	MARSEILLE - MOUREPIANE LITTORAL EQUILIBRE BILAN	81 370,00	81 370,00	-
Total Activité portuaire et de plaisance		81 370,00	81 370,00	-
☐ Développement économique	204 FONDS PRETS D'HONNEUR INITIATIVE MARSEILLE METROPOLE	80 000,00	80 000,00	-
	204-CASSIS - SITE DU BREGADAN	2 000 000,00	363 213,53	1 636 786,47
	204-CHÂTEAU-GOMBERT ACCOMPAGNEMENT PLATEFORME TECHNOLOGIQUE	150 000,00	50 840,00	99 160,00
	204-DEMOLITION BATIMENTS TERRAIN MORETTI	95 290,50	95 290,50	-
	204-DNL - SITE DES CALANQUES - LA CIOTAT - DEMOLITION DE BATIMENT	1 287 128,00	629 469,11	657 658,89
	204-LA CIOTAT PARTICIPATION PLAN A LONG TERME ET CAPITAL DE SPL SEMIDEP	3 706 674,00	3 086 619,14	620 054,86
	204-PARTICIPATION AMENAGEMENT STUDIO MOTION CAPTURE POLE MEDIA BELLE DE MAI	69 607,00	69 607,00	-
	204-PARTICIPATION AU FINANCEMENT DE LA PHASE 0 DU TECHNOCENTRE HENRI FABRE	220 890,99	220 890,99	-
	ACHAT DU BÂTIMENT DU BRGM LUMINY CIMTECH	5 040 000,00	4 991 890,88	48 109,12
	Acquisition terrain BARBAROUX Châteauneuf les martigues	1 200 000,00	-	1 200 000,00
	AMENAGEMENT MI-BIOPARK	4 800 000,00	20 362,08	4 779 637,92
	AMGMNT TERRAIN LUMINY EX ICOREM	-	-	-
	LUMINY BIOTECH EXTENSION 2EME TRANCHE	2 080 500,68	2 080 500,68	-
	LUMINY BIOTECH IV	5 016 722,41	1 026 327,51	3 990 394,90
	MARSEILLE - AVANCE FORFAITAIRE LA BARASSE	1 131 410,00	1 120 000,00	11 410,00
	MARSEILLE - POLE DE CREATION D'ENTREPRISES EN ZFU FEDER	7 472 000,00	7 265 688,31	206 311,69
	MARSEILLE - TECHNOPOLE CHATEAUGOMBERT- CONSTRUCTION HOTEL TECHNO	5 401 561,09	5 401 561,09	-
	REDYNAMISATION MARCHÉ DE BUREAUX CENTRE VILLE MARSEILLE	10 000 000,00	-	10 000 000,00
	REHAB CŒUR ZAC CHÂTEAU GOMBERT	-	-	-
	Réhabilitation Anse du Pharo	4 000 000,00	1 000 000,00	3 000 000,00
	RESTRUCTURATION PARTIELLE BAT LUMINY BIATECH 1	-	-	-
	ROQUEFORT - SITE DES FOURNIERS	3 200 000,00	362 876,00	2 837 124,00
	SITE DES AIGUILLES	2 500 000,00	13 968,26	2 486 031,74
	TECHNOCENTRE HENRI FABRE DES FLORIDES	29 166 666,00	10 102 740,54	19 063 925,46
Total Développement économique		88 618 450,67	37 981 845,62	50 636 605,05
☐ Urbanisme et Foncier	AMENAGEMENT DE L'ECHANGEUR A55 / RD9	4 250 000,00	180 669,02	4 069 330,98
Total Urbanisme et Foncier		4 250 000,00	180 669,02	4 069 330,98
Total général		92 949 820,67	38 243 884,64	54 705 936,03

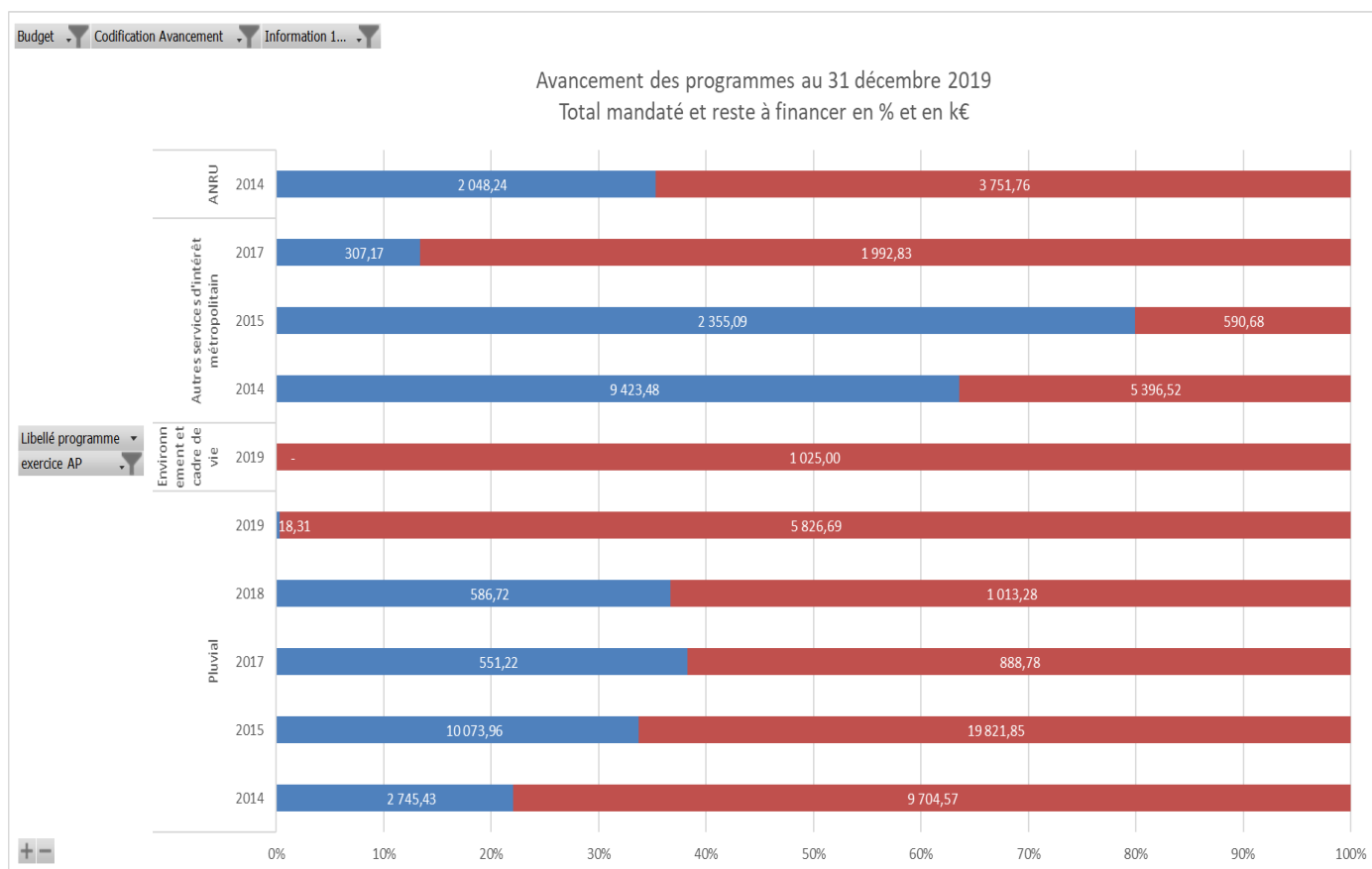
8.2 ANNEXE DU POLE EN CHARGE DE L'EAU ET DU DOMAINE PUBLIC

1. Liste des opérations révisées des programmes « Environnement et cadre de vie » et « Développement économique »

Révision cumulée 2019		
Libellé programme	Libellé	Total
☒ Autres services d'intérêt métropolitain	204-DNL - PARTICIPAT*RENOVAT* EQUIPEMENTS SPORTIFS ET CULTURELS	- 850 000,00
	AMENAGEMENTS COMPLEMENTAIRES CIMETIERE ENSUES	- 82 662,04
	AMGMTS COMPLEMENTAIRES CIMETIERE CEYRESTE	- 100 000,00
	DNL - CONSTRUCTION EQUIPEMENT DU SITE DES GORGUETTES	- 1 285 244,04
	EXTENSION DU CIMETIERE DE GEMENOS	- 386 251,69
Total Autres services d'intérêt métropolitain		- 2 704 157,77
☒ Développement économique	EXPLOITATION DES KIOSQUES-MPM	- 3 400 000,00
Total Développement économique		- 3 400 000,00
☒ Environnement et cadre de vie	DECI	1 025 000,00
Total Environnement et cadre de vie		1 025 000,00
☒ Pluvial	AMENAGEMENT D'UN BASSIN DE RETENTION A VAL FLEURY	- 477 464,00
	AMENAGEMENT HYDRAULIQUE DE LA BASSE BEDOULE ET DE VAL FLEURI - COMMUNES DE SEPTEMES LES VALLONS ET DE MARSEILLE	2 500 000,00
	AMGT HYDROLIQUE BASSE BEDOULE	- 482 940,80
	BARRAGE A SEDIEMENT DE LA MONTADE	250 000,00
	Bassin de rétention les Craux	735 000,00
	Etudes et Travaux Aménagements Pluviaux	- 50 967,38
	EXTENSION DU RESEAU AV ISNARD	- 500 000,00
	INTERVENTIONS URGENTES CT1 2018-2019	350 000,00
	MARSEILLE - DESSERTE PLUVIALE LA GRAVE	- 46 034,45
	MARSEILLE - RECALIBRAGE DU RUISSEAU DES AYGALADES (3)	- 2 377 637,44
	OPERATIONS PLUVIALES-GEMAPI JO 2024	1 000 000,00
	REALISATION DE LA MODIFICATION DE LA REGULATION ELECTROMECHANIQUE DE LA VANNE BARRAGE DE LA PUGETTE	- 189 162,78
	Réseau pluvial avenue des combattants d'Afrique du Nord	610 000,00
	Roquefort - Plaine du Caire	1 000 000,00
	TRAVAUX PLUVIAUX GR SUR Allauch	64 000,00
	TRAVAUX PLUVIAUX GR sur Marseille	2 500 000,00
	TRAVAUX PLUVIAUX GR SUR Sausset	- 64 000,00
	ZA MUSSUGUET-RESEAU PLUVIAL	200 000,00
Total Pluvial		5 020 793,15
Total général		- 58 364,62

2. Avancement des programmes par année

Le graphique suivant montre l'avancement des programmes votés par année :



3. Détail par programme

Le premier tableau précise les programmes « ANRU », « Autres services d'intérêt métropolitain » et « Environnement et Cadre de vie », qui se détaillent par opération pour justifier le montant du reste à financer par programme.

Valeurs				
Libellé programme	Libellé	Montant opération		
		31 décembre 2019	Mandaté cumulé	RAF au 31 12 2019
☒ Agriculture et forêts	DNL REHABILITATION D'UN BATIMENT EXISTANT MIELLERIE COMMUNAUTAIRE - ETUDES	17 400,00	17 400,00	-
Total Agriculture et forêts		17 400,00	17 400,00	-
☒ ANRU	AMENAGEMENTS PLUVIAUX ANRU SAINT JOSEPH 14ÈME ARRONDISSEMENT MARSEILLE	1 600 000,00	-	1 600 000,00
	BR ANRU VALLON DE MALPASSÉ	4 200 000,00	2 048 237,03	2 151 762,97
Total ANRU		5 800 000,00	2 048 237,03	3 751 762,97
☒ Autres services d'intérêt métropolitain	204-DNL - PARTICIPAT°RENOVAT° EQUIPEMENT SPORTIF	2 545 775,50	2 295 232,37	250 543,13
	204-DNL - PARTICIPAT°RENOVAT° EQUIPEMENTS SPORTIFS ET CULTURELS	150 000,00	150 000,00	-
	AMENAGEMENTS COMPLEMENTAIRES CIMETIERE ENSUES	17 337,96	17 337,96	0,00
	AMGMTS COMPLEMENTAIRES CIMETIERE CEYRESTE	-	-	-
	AMGMTS COMPLEMENTAIRES PISCINE CAP PROVENCE	400 000,00	59 862,04	340 137,96
	BASE DE LOISIRS SITE DE L'ESTEQU A MARIGNANE - ETUDE ET REALISATION	9 440 000,00	6 332 656,21	3 107 343,79
	CEYRESTE - CREATION CIMETIERE	2 580 000,00	1 979 835,00	600 165,00
	DNL - CONSTRUCTION EQUIPEMENT DU SITE DES GORGUETTES	12 214 755,96	12 214 755,96	-
	DNL-ETUDES CONSTRUCTION DU CIMETIERE DE LA CIOTAT	2 800 000,00	1 110 985,41	1 689 014,59
	ETUDES POUR LA REALISATION D'UN COMPLEXE AQUATIQUE SUR LE BASSIN OUEST DU TERRITOIRE COMMUNAUTAIRE	-	-	-
	EXTENSION DU CIMETIERE DE GEMENOS	13 748,31	13 748,31	0,00
	GROSSES REPARATIONS ACQUISITIONS CENTRE SPORTIF DE FONTAINIEU	300 000,00	144 116,73	155 883,27
	MODERNISATION CENTRE SPORTIF DE FONTAINIEU	2 000 000,00	163 049,32	1 836 950,68
Total Autres services d'intérêt métropolitain		32 461 617,73	24 481 579,31	7 980 038,42
☒ Développement économique	EXPLOITATION DES KIOSQUES-MPM	-	-	-
Total Développement économique		-	-	-
☒ Environnement et cadre de vie	DECI	1 025 000,00	-	1 025 000,00
Total Environnement et cadre de vie		1 025 000,00	-	1 025 000,00

Le programme « Pluvial » se détaille sur les cinq années qui ont fait l'objet d'un vote par l'Assemblée et le tableau ci-dessous expose les montants de reste à financer pour les opérations restantes.

		Valeurs Montant opération 31		
Libellé program	Libellé	décembre 2019	Mandaté cumulé	RAF au 31 12 2019
Pluvial	204-BASSINS DE RETENTION-RBT PART UNITAIRE	20 165 804,00	5 571 740,91	14 594 063,09
	AMÉNAGEMENT DES CADENEAUX SEPTÈMES	-	-	-
	AMÉNAGEMENT D'UN BASSIN DE RETENTION A VAL FLEURY	22 536,00	22 536,00	-
	AMÉNAGEMENT HYDRAULIQUE DE LA BASSE BEDOULE ET DE VAL FLEURY - COMMUNES DE SEPTÈMES LES VALLONS E	2 500 000,00	-	2 500 000,00
	AMÉNAGEMENT PLUVIAL DU RUISSEAU DE LA SERANE (Jean bouin/borrely)	923 574,83	923 574,83	0,00
	AMGT HYDROLIQUE BASSE BEDOULE	17 059,20	17 059,20	0,00
	BARRAGE A SEDIEMENT DE LA MONTADE	1 650 000,00	104 455,60	1 545 544,40
	Bassin de rétention les Craux	735 000,00	10 381,38	724 618,62
	BASSIN DE RETENTION QUARTIER DES PLAINES - PLAN DE CUQUES	-	-	-
	BR BEAUCHENE (ETUDES + TRAVAUX)	1 095 659,69	1 095 659,69	-
	CHEMIN DE VIGNON - GIGNAC	-	-	-
	Etudes et Travaux Aménagements Pluviaux	851 032,62	851 032,62	-
	ETUDES PLUVIALES SUR TERRITOIRE HORS MARSEILLE	800 000,00	16 655,90	783 344,10
	EXTENSION DU RESEAU AV ISNARD	-	-	-
	INTERVENTIONS URGENTES CT1 2018-2019	800 000,00	555 906,50	244 093,50
	MARS - AV DU CONSUL-13013	1 440 000,00	551 222,63	888 777,37
	MARSEILLE - AMENAGEMENT PLUVIAL LA GRAVE / LES XAVIERS	10 000 000,00	2 640 974,80	7 359 025,20
	MARSEILLE - DESSERT PLUVIALE LA GRAVE	594 251,42	594 251,42	-
	MARSEILLE - RECALIBRAGE DU RUISSEAU DES AYGALADES (3)	33 222 362,56	33 222 362,56	-
	OPERATIONS PLUVIALES-GEMAPI JO 2024	1 000 000,00	-	1 000 000,00
	PDC-AV GENERAL LECLERC	800 000,00	30 814,42	769 185,58
	PLUVIAL CONVENTION DE GESTION 2009-2011	4 148 663,23	4 148 663,23	-
	REALISATION DE LA MODIFICATION DE LA REGULATION ELECTROMECANIQUE DE LA VANNE BARRAGE DE LA PUGET	560 837,22	560 837,22	-
	Réseau pluvial avenue des combattants d'Afrique du Nord	610 000,00	-	610 000,00
	Roquefort - Plaine du Caire	1 000 000,00	7 930,39	992 069,61
	RUISSEAU CROIX ROUGE DELPRAT FOURNACLE	800 000,00	-	800 000,00
	TRAVAUX PLUVIAUX GR SUR Aillauch	164 000,00	183 508,62	19 508,62
	TRAVAUX PLUVIAUX GR SUR Carnoux	80 000,00	21 334,48	58 665,52
	TRAVAUX PLUVIAUX GR SUR Carry	350 000,00	362 451,08	12 451,08
	TRAVAUX PLUVIAUX GR SUR Cassis	90 000,00	95 600,27	5 600,27
	TRAVAUX PLUVIAUX GR SUR Ceyreste	35 000,00	18 532,80	16 467,20
	TRAVAUX PLUVIAUX GR SUR Châteauneuf	90 000,00	42 964,74	47 035,26
	TRAVAUX PLUVIAUX GR SUR Ensues	95 000,00	54 066,74	40 933,26
	TRAVAUX PLUVIAUX GR SUR Gémenos	250 000,00	196 938,13	53 061,87
	TRAVAUX PLUVIAUX GR SUR Gignac	202 719,00	120 789,34	81 929,66
	TRAVAUX PLUVIAUX GR SUR La Ciotat	130 000,00	146 169,81	16 169,81
	TRAVAUX PLUVIAUX GR SUR Le Rove	100 000,00	63 867,68	36 132,32
	TRAVAUX PLUVIAUX GR SUR Marignane	1 141 000,00	1 347 019,23	206 019,23
	TRAVAUX PLUVIAUX GR sur Marseille	4 591 281,00	1 521 272,13	3 070 008,87
	TRAVAUX PLUVIAUX GR SUR Plan de Cuques	100 000,00	46 291,33	53 708,67
	TRAVAUX PLUVIAUX GR SUR Roquefort	100 000,00	89 759,04	10 240,96
	TRAVAUX PLUVIAUX GR SUR Sausset	236 000,00	85 968,25	150 031,75
	TRAVAUX PLUVIAUX GR SUR Septèmes	90 000,00	33 371,22	56 628,78
	TRAVAUX PLUVIAUX GR SUR St Victoret	85 000,00	15 738,57	69 261,43
	TRAVAUX RESULTANT DU SCHEMA DIRECTEUR DES EAUX PLUVIALES 2020-2024	-	-	-
	ZA MUSSUGUET-RESEAU PLUVIAL	1 000 000,00	39 916,48	960 083,52
Total Pluvial		92 666 780,77	55 411 619,24	37 255 161,53
Total général		92 666 780,77	55 411 619,24	37 255 161,53

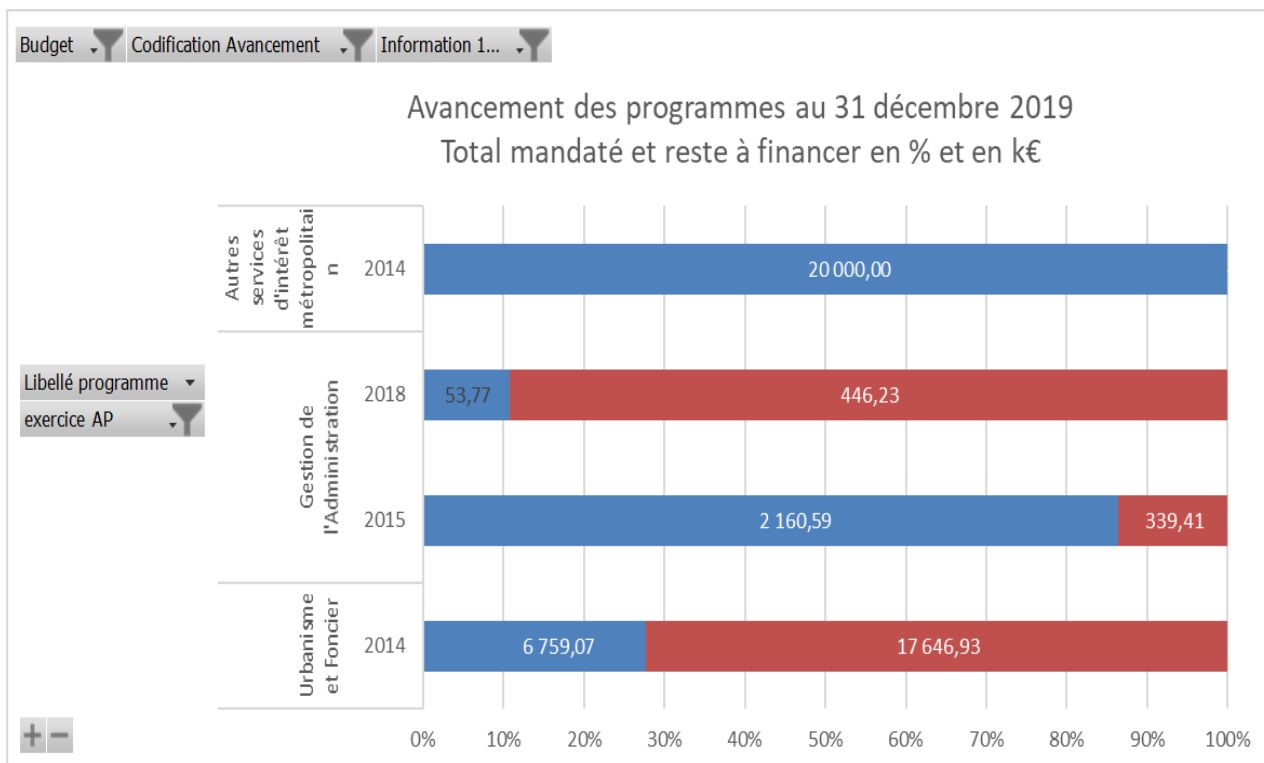
8.3 ANNEXE DU POLE EN CHARGE DE LA GESTION DE L'ADMINISTRATION

1. Liste des opérations révisées des programmes « Gestion de l'Administration » et « Urbanisme et foncier »

Révision cumulée 2019		
Libellé programme	Libellé	Total
Gestion de l'Administration	ACQUISITION DE FONTAINES A EAU	- 44 735,60
	ACQUISITION DE MOBILIER DE BUREAU.	- 864 660,87
	ACQUISITION MATERIELS DIVERS	- 34 518,99
	DNL - CREATION DE 17 ANTENNES TERRITORIALES *	- 5 656 140,53
	Marseille Etude de l'aménagement du site de Rivoire et Carret (2015/2019)	- 523 999,70
Total Gestion de l'Administration		- 7 124 055,69
Total général		- 7 124 055,69

2. Avancement des programmes par année

Le graphique suivant montre l'avancement des programmes votés par année :



3. Détail par programme

Le programme « Autres services d'intérêt métropolitain » est terminé.

Le programme « Gestion de l'Administration » se détaille sur deux années et le programme « Urbanisme et foncier » sur une année. Ces programmes ont fait l'objet d'un vote par l'Assemblée et le tableau ci-dessous expose les montants de reste à financer pour les opérations restantes.

		Valeurs		
		Montant opération		
Libellé programme	Libellé	31 décembre 2019	Mandaté cumulé	RAF au 31 12 2019
☒ Autres services d'intérêt métropolitain	stade vélodrome	20 000 000,00	20 000 000,00	-
Total Autres services d'intérêt métropolitain		20 000 000,00	20 000 000,00	-
☒ Gestion de l'Administration	ACQUISITION DE FONTAINES A EAU	37 794,03	37 794,03	- 0,00
	ACQUISITION DE MOBILIER DE BUREAU.	924 636,46	924 636,46	0,00
	ACQUISITION MATERIELS DIVERS	15 481,01	15 481,01	0,00
	ACQUISITION MOBILIER ET MATERIELS DIVERS	500 000,00	53 766,82	446 233,18
	ACQUISITION MOYENS GENEREAUX	94 534,21	94 534,21	- 0,00
	DNL - CREATION DE 17 ANTENNES TERRITORIALES *	5 543 859,47	5 543 859,47	-
	DNL ACQUISITION de DEFIBRILLATEURS	12 985,10	12 985,10	-
	DNL Acquisition de véhicules (2015/2019)	2 500 000,00	2 160 593,08	339 406,92
	Marseille Etude de l'aménagement du site de Rivoire et Carret (2015/2019)	476 000,30	476 000,30	-
	MARSEILLE-COUVERTURE DU GARAGE RABATAU	108 408,12	108 408,12	0,00
Total Gestion de l'Administration		10 213 698,70	9 428 058,60	785 640,10
☒ Urbanisme et Foncier	REMISES D'OUVRAGE EPAEM 2013	24 406 000,00	6 759 066,33	17 646 933,67
Total Urbanisme et Foncier		24 406 000,00	6 759 066,33	17 646 933,67
Total général		54 619 698,70	36 187 124,93	18 432 573,77

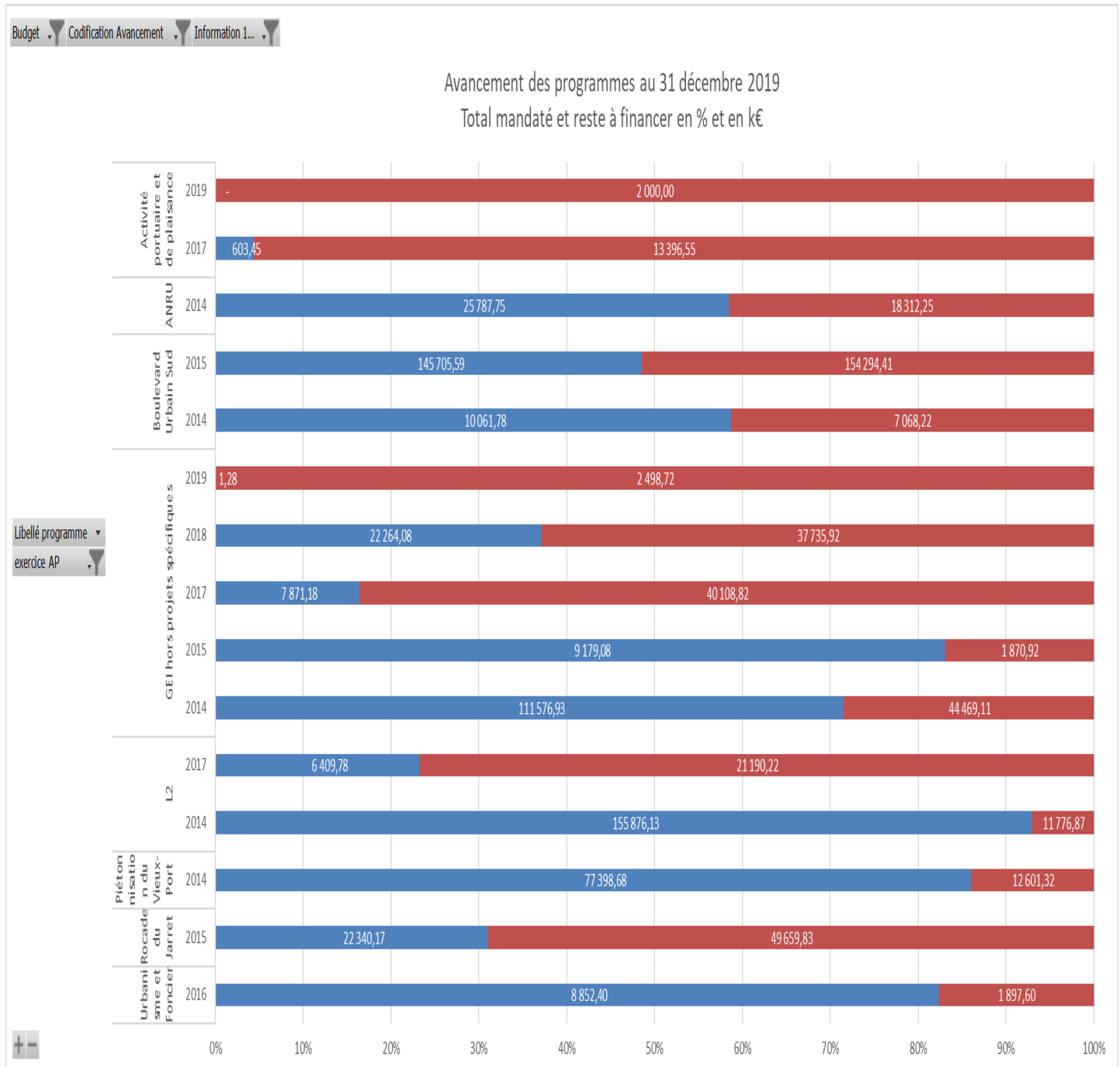
8.4 ANNEXE DU POLE EN CHARGE DES GRANDES INFRASTRUCTURES

1. Liste des opérations révisées du programme « GEI hors projets spécifiques », « Bus à Haut Niveau de Service » et « Urbanisme et foncier »

Révision cumulée 2019		
Libellé programme	Libellé	Total
☑ Activité portuaire et de plaisance	DIGUE EST DU FRIOUL	2 000 000,00
Total Activité portuaire et de plaisance		2 000 000,00
☑ GEI hors projets spécifiques	204-Participation Ouvrage d'Art Ligne Marseille Aubagne	700 000,00
	ANSE DES CATALANS	- 104 967,93
	BOULEVARD DE LIAISON AU NORD-EST DE L'AGGLOMERATION MARSEILLAISE "LINEA"	1 500 000,00
	CHATEAUNEUF LES MARTIGUES -CREATION DE LA VOIE DE L'AVENUE DU 14 JUILLET	- 78 000,00
	DNL - Axe Littoral sens Nord/Sud - Travaux	- 55 985,11
	MARS11- BARREAU DE CONTOURNEMENT DE LA PLACE ST CHRISTOPHE AUX ACCATES - OPERATION NON AFFECTEE	- 46 876,88
	MARSEILLE - ELARGISSEMENT TRSE LA MARTINE AV PEINTRES ROUX	- 0,46
	MARSEILLE- AMENAGEMENT RUE PARADIS (PARTIE BASSE)	- 850 000,00
	MARSEILLE- ANSE DU PHARO démolition hangar	- 16 545,48
	MARSEILLE- GRAND RUE	-2 000 496,02
	MARSEILLE-EUROMEDITERRANEE-REALISATIONS CONNEXES A L'AMENAGEMENT DU J4	-1 601 930,67
	PARKING MONT FLEURI	1 000 000,00
	REQUALIFICAT° BD RABATAU-ROND POINT DU PRADO TVX	- 840 000,00
	REQUALIFICAT° BD RABATAU -ROND POINT DU PRADO etudes MO	- 365 000,00
Total GEI hors projets spécifiques		-2 759 802,55
Total général		- 759 802,55

2. Avancement des programmes par année

Le graphique suivant montre l'avancement des programmes votés par année :



3. Détail par programme

Le programme « GEI hors projets spécifiques » se détaille sur cinq années qui ont fait l'objet d'un vote par l'Assemblée et le tableau ci-dessous expose les montants de reste à financer pour les opérations restantes.

Libellé programme	Libellé	Valeurs		
		Montant opération 31 décembre 2019	Mandaté cumulé	RAF au 31 12 2019
GEI hors projets spécifiques	204-CARRY LE ROUET- ELARGISSEMENT DU TUNNEL FERROVIAIRE	3 487 040,87	3 487 040,87	- 0,00
	204-FONDS DE CONCOURS - AMÉNAGEMENT DU JARDIN VAUDOYER MARSEILLE 13002	350 000,00	350 000,00	-
	204-PARC STATIONMT LONGCHAMP CASSINI	1 765 000,00	1 765 000,00	-
	204-Participation Ouvrage d'Art Ligne Marseille Aubagne	5 304 148,80	3 617 809,20	1 686 339,60
	204-TPS CPNTRAT CONCESSION PARTIC. MPM	24 394 573,00	24 394 573,00	-
	AMENAGEMENT PARVIS ST LAURENT ET PARKING	34 667,88	34 667,88	- 0,00
	AMGMT ALLEES L. GAMBETTA ET SQUARE L. BLUM-PHASE 1-"ABORDS ARTPLEXE"	3 200 000,00	145 873,44	3 054 126,56
	AMGMT GRAND RUE-MARSEILLE	-	-	-
	ANSE DES CATALANS	1 245 032,07	1 245 032,07	-
	BOULEVARD DE LIAISON AU NORD-EST DE L'AGGLOMERATION MARSEILLAISE "LINEA"	1 500 000,00	-	1 500 000,00
	CASSIS - Parcs de stationnement "les Mimosas"	72 702,57	72 702,57	-
	CASSIS PARC DE STATIONNEMENT LES MIMOSAS MAITRISES D'ŒUVRE ET TRAVAUX	12 320 985,14	12 320 985,14	-
	CHATEAUNEUF LES MARTIGUES - CREATION DE LA VOIE DE L'AVENUE DU 14 JUILLET	1 014 254,86	1 014 254,86	0,00
	CORNICHE KENNEDY RENFORCEMENT MAREGRAPHE HOTEL PALM BEACH	-	-	-
	COUVERTURE DU RUISSEAU DE LA CARAVELLE - SEPTÈMES LES VALLONS	1 759 447,40	1 617 473,89	141 973,51
	CREATION TUNNEL GEZE	3 000 000,00	776 030,32	2 223 969,68
	DNL - Axe Littoral sens Nord/Sud - Travaux	152 639 811,70	152 639 811,70	-
	DNL - ETUDES GENERALES DE VOIRIE ET INFRA URBAINES ET MARITIMES	1 325 421,05	1 325 421,05	-
	DNL- TRAVAUX SUR OUVRAGES DE FRANCHISSEMENT ET DE SOUTÈNEMENT	10 128 024,71	10 128 024,71	-
	DNL-TVX SUR OUVRAGES DE FRANCHISSEMENT ET SOUTÈNEMENT	10 000 000,00	9 495 023,13	504 976,87
	Domaine de Bagnols	700 000,00	375 761,44	324 238,56
	ETUDES GENERALES VOIRIE ET INFRA URBAINES ET MARITIMES	2 000 000,00	385 358,73	1 614 641,27
	ÉTUDES RÉAMÉNAGEMENT DU COURS LIEUTAUD	600 000,00	532 415,14	67 584,86
	LIAISON ENTRE CHEMIN DES BESSONS ET TRAVERSE TOUR SAINTE. MARSEILLE 13014	-	-	-
	MARS CREATION LIAISON BD SCHLOESING	600 000,00	80 985,06	519 014,94
	MARS11- BARREAU DE CONTOURNEMENT DE LA PLACE ST CHRISTOPHE AUX ACCATES - OPERATION NON AFFECTEE	522 222,19	522 222,19	- 0,00
	MARSEILLE - - Aménagement des rues du centre ville	3 140 000,00	2 642 767,45	497 232,55
	MARSEILLE - CORNICHE KENNEDY	36 000 000,00	14 334 076,16	21 665 923,84
	MARSEILLE - ELARGISSEMENT TRSE LA MARTINE AV PEINTRES ROUX	675 336,57	675 336,57	- 0,00
	MARSEILLE - ELARGST CH DE LA PARETTE CREAT VOIE U464	1 732 112,17	1 732 112,17	-
	MARSEILLE - EUROMED PARC DE STATIONNEMENT REPUBLIQUE ETUDES ET MO	2 412 248,56	2 412 248,56	-
	MARSEILLE - Parc de stationnement " LECLERC " - Etudes préalables à la DSP	126 563,24	126 563,24	-
	MARSEILLE - REQUALIFICATION DE LA PLACE DU 23 JANVIER 1943 (CAUE)	557 483,75	557 483,75	-
	MARSEILLE - TUNNEL VIEUX PORT	26 750 000,00	26 731 983,24	18 016,76
	MARSEILLE- AMENAGEMENT RUE PARADIS (PARTIE BASSE)	3 650 000,00	3 639 205,29	10 794,71
	MARSEILLE- ANSE DU PHARO démolition hangar	555 114,74	555 114,74	-
	MARSEILLE CENTRE BOURSE AMENAGEMENT DE LA VOIE BIR HAKEIM	1 045 019,02	1 045 019,02	-
	MARSEILLE- CREATION DE PARKINGS	6 600 000,00	3 667 363,72	2 932 636,28
	MARSEILLE- GRAND RUE	159 503,98	159 503,98	- 0,00
	MARSEILLE- POLE SAINT CHARLES AMENAGEMENT DES ABORDS PLACE DES MARSEILLAISES	-	-	-
	MARSEILLE- U430 CHANTEPERDRIX ST LOUP	25 500 000,00	21 599 060,52	3 900 939,48
	MARSEILLE-EUROMEDITERRANEE-REALISATIONS CONNEXES A L'AMENAGEMENT DU J4	3 098 069,33	3 098 072,31	- 2,98
	MARS-REQUALIFICATION COURS LIEUTAUD	16 000 000,00	7 233 896,28	8 766 103,72
	MARS-U304- LES OLIVES	1 080 000,00	34 668,00	1 045 332,00
	MARS-U450-BOUYALA D'ARNAUD-LES CAILLOLS	7 400 000,00	-	7 400 000,00
	PAE - LES PARANQUES - LA CLAIRE - ETUDES	500 000,00	486 571,57	13 428,43
	PAE - LES PARANQUES - LA CLAIRE Travaux	7 400 000,00	5 539 870,85	1 860 129,15
	PAE SAINT LOUP - CREATION DE LA VOIE U 424	11 981 849,78	11 086 058,85	895 790,93
	PARC STATIONMT LONGCHAMP CASSINI	18 500 000,00	-	18 500 000,00
	PARKING MONT FLEURI	1 000 000,00	1 284,00	998 716,00
	PARKING RELAIS LA BOISERAIE-MARS	26 087,90	26 087,90	-
	REQUALIF ESPACES PUBLICS MARS CENTRE VILLE	60 000 000,00	22 264 080,87	37 735 919,13
	REQUALIFICAT* BD RABATAU-ROND POINT DU PRADO TVX	9 160 000,00	9 028 093,67	131 906,33
	REQUALIFICAT* BD RABATAU -ROND POINT DU PRADO etudes MO	635 000,00	628 919,65	6 080,35
	SEPTÈMES- Couverture du Ruisseau de la Caravelle	131 331,72	131 331,72	-
	SQUARE DU LIEUTENANT DANJAUME	85 295,88	85 295,88	-
	TELEPHERIQUE NOTRE DAME DE LA GARDE	500 000,00	-	500 000,00
	TRAVAUX REQUALIFICATION DU BD ABBADIE ENTRE LE CARREFOUR DE LA LOMBARDE ET DU BD DE TURI	4 600 000,00	700 012,27	3 899 987,73
	U236 - ZAC DES HAUTS DE SAINTE MARTHE*	1 200 000,00	803 883,33	396 116,67
	ZAC REGNY	4 217 523,00	345 959,60	3 871 563,40
Total GEI hors projets spécifiques		494 381 871,88	367 698 391,55	126 683 480,33
Total général		494 381 871,88	367 698 391,55	126 683 480,33

Le détail par opération des programmes du montant du reste à financer se trouvent dans le tableau suivant :

		Valeurs		
		Montant opération 31		
Libellé programme	Libellé	décembre 2019	Mandaté cumulé	RAF au 31 12 2019
Activité portuaire et de plaisance	DIGUE EST DU FRIOUL	2 000 000,00	-	2 000 000,00
	MARS-GPMM-ACCES PORTE 4	14 000 000,00	603 452,23	13 396 547,77
Total Activité portuaire et de plaisance		16 000 000,00	603 452,23	15 396 547,77
ANRU	ANRU-MARS14 ETUDES ST BARTHELEMY PICON BUSSERINE AMENAGEMENT VOIES	2 200 000,00	1 047 555,31	1 152 444,69
	ANRU-SAINT BARTHELEMY PICON BUSSERINE TRAVAUX	24 500 000,00	15 625 874,62	8 874 125,38
	MARSEILLE - ANRU - SAINT JOSEPH/VIEUX MOULIN - CREATION ET AMENAGEMENT DE VOIE	3 400 000,00	1 336 885,12	2 063 114,88
	MARSEILLE- ANRU VALLON MALPASSE-TRAME VIAIRE	14 000 000,00	7 777 431,67	6 222 568,33
	MARSEILLE- ANRU-SAINT PAUL CREATION ET AMENAGEMENT DE VOIES	3 797 611,58	3 797 611,58	-
Total ANRU		47 897 611,58	29 585 358,30	18 312 253,28
Boulevard Urbain Sud	MARSEILLE - BD URBAIN SUD ETUDES PREALABLES	845 399,24	845 399,24	-
	MARSEILLE - BD URBAIN SUD TRONCON PARANGON TASSIGNY ETUDES ET MO	5 260 000,00	2 823 039,63	2 436 960,37
	MARSEILLE - BD URBAIN SUD TRONCON PAUL CLAUDEL / FLORIAN	11 870 000,00	7 238 744,12	4 631 255,88
	MARSEILLE-BD URBAIN SUD	300 000 000,00	145 705 592,77	154 294 407,23
Total Boulevard Urbain Sud		317 975 399,24	156 612 775,76	161 362 623,48
L2	204-L2 EST + L2 NORD - PARTICIPATION EN FOND DE CONCOURS-AVP-PPP	150 600 000,00	143 078 916,00	7 521 084,00
	204-L2-OPERATIONS D'ACCOMPAGNEMENT - FOND DE CONCOURS	17 053 000,00	12 797 217,50	4 255 782,50
	MARS- L2-AMGMT DE SURFACE	27 600 000,00	6 409 784,14	21 190 215,86
Total L2		195 253 000,00	162 285 917,64	32 967 082,36
Piétonnisation du Vieux-Port	MARSEILLE - PIETONISATION DU VIEUX PORT - ETUDES	1 387 699,80	1 387 699,80	-
	MARSEILLE- Piétonisation - Vieux Port MAITRISE D'OEUVRE	9 930 953,78	9 930 953,78	-
	MARSEILLE-PIETONNISATION DU VIEUX PORT TRAVAUX	90 000 000,00	77 398 675,01	12 601 324,99
Total Piétonnisation du Vieux-Port		101 318 653,58	88 717 328,59	12 601 324,99
Pôle d'Echange Multimodal	BRETELLE A50 - POLE MULTIMODAL DE ST LOUP - ETUDES PREALABLES	-	-	-
Total Pôle d'Echange Multimodal		-	-	-
Rocade du Jarret	MARSEILLE- REQUALIFICATION ROCADE DU JARRET	72 000 000,00	22 340 168,12	49 659 831,88
Total Rocade du Jarret		72 000 000,00	22 340 168,12	49 659 831,88
Urbanisme et Foncier	REQUALIF PROMENADE PORT VIEUX LA CIOTAT	10 750 000,00	8 852 396,31	1 897 603,69
Total Urbanisme et Foncier		10 750 000,00	8 852 396,31	1 897 603,69
Voirie métropolitaine	ETUDES GENERALES POUR LA MISE EN COHERENCE DES TCSP	108 130,06	108 130,06	-
Total Voirie métropolitaine		108 130,06	108 130,06	-
Total général		761 302 794,46	469 105 527,01	292 197 267,45

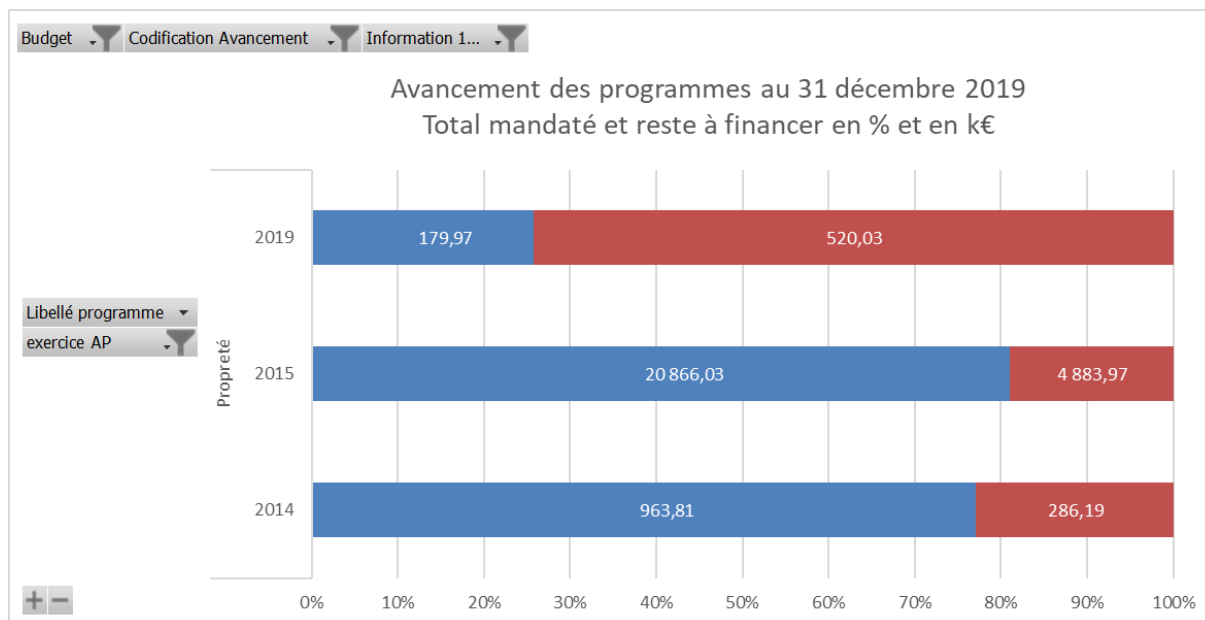
8.5 ANNEXE DU POLE EN CHARGE DE LA PROPRETE

1. Liste des opérations révisées des programmes « Déchets » et « Propreté »

Révision cumulée 2019		
Libellé programme	Libellé	Total
 Déchets	EQUIPEMENTS GPS DU PARC VEHICULES REGIE DPU DTD	- 194 246,40
Total Déchets		- 194 246,40
 Propreté	ACQUISITION BOITES DE LAVAGE et bouchonnage de boites non utilisées	- 410,42
	AUTRE MATERIEL TECHNIQUE (GROSSES PIÈCES DETACHEES)	- 965 000,00
	AUTRES INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUE	- 235 000,00
	Création de raccords pour sanitaires publics	700 000,00
	MATERIEL ROULANT AVEC OU SANS EQUIPEMENT	4 700 000,00
Total Propreté		4 199 589,58
Total général		4 005 343,18

2. Avancement des programmes par année

Le graphique suivant montre l'avancement des programmes votés par année :



3. Détail par programme

Les programmes « Déchets » et « Gestion de l'administration » sont terminés. Le programme « Propreté » se détaille sur trois années qui ont fait l'objet d'un vote par l'Assemblée et le tableau ci-dessous expose les montants de reste à financer pour les opérations restantes.

		Valeurs		
		Montant opération		
Libellé programme	Libellé	31 décembre 2019	Mandaté cumulé	RAF au 31 12 2019
Déchets	DNL - ACQUISITION DE MATERIELS POUR LA PROPRETE DES ESPACES COMMUNAUTAIRES 2011-2014	8 973 999,36	8 973 999,36	-
	DNL - PART. AUX INVESTISSEMENT REAB ET EXPLOIT CENTRE STOCKAGE MENTAURE	1 499 441,42	1 499 441,42	-
	DNL - UNITE DE VALORISATION ENERGETIQUE DES DECHETS (UVED)	1 106 651,06	1 106 651,06	-
	DNL- ACQUISITION DE BALISES ET DE MATERIELS GPS	162 848,32	162 848,32	-
	DNL ACQUISITION D'OUTILLAGES, GROSSE PIECE DETACHEES ET INSTALLATIONS MECANIQUE DESTINES A LA REPARATION DES DIVERS ENGIN DE PROPRETE DE LA CUMPM 2011-2014	978 780,64	978 780,64	-
	EQUIPEMENTS GPS DU PARC VEHICULES REGIE DPU DTD	141 753,60	141 753,60	-
Total Déchets		12 863 474,40	12 863 474,40	-
Gestion de l'Administration	DNL ACQUISITION DE MATERIEL ET ENGIN DESTINÉS AU SERVICE EN CHARGE DE L'ENJEU COMMUNAUTAIRE 2011 2014	3 068 904,15	3 068 904,15	-
Total Gestion de l'Administration		3 068 904,15	3 068 904,15	-
Propreté	ACQUISITION BOITES DE LAVAGE et bouchonnage de boites non utilisées	599 589,58	599 589,58	-
	ACQUISITION DE CORBEILLES	1 250 000,00	963 806,13	286 193,87
	AUTRE MATERIEL ET OUTILLAGE DE VOIRIE (EQUIPEMENT UNIQUEMENT)	260 000,00	168 951,07	91 048,93
	AUTRE MATERIEL TECHNIQUE (GROSSES PIÈCES DETACHEES)	385 000,00	356 219,49	28 780,51
	AUTRES INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUE	665 000,00	314 829,80	350 170,20
	Création de raccordements pour sanitaires publics	700 000,00	179 971,10	520 028,90
	DNL - INSTALLAT° BOITES ARROSAGE 2004-2006	445 652,97	445 652,97	-
	DNL- ACQUISITION DE BACS ROULANTS INDIVIDUELS ET POSTE FIXES	3 697 889,46	3 697 889,46	-
	DNL ACQUISITION DE RADIO NUMERIQUE	-	-	-
	MATERIEL ROULANT AVEC OU SANS EQUIPEMENT	24 440 000,00	20 026 029,12	4 413 970,88
Total Propreté		32 443 132,01	26 752 938,72	5 690 193,29
Total général		48 375 510,56	42 685 317,27	5 690 193,29

8.6 ANNEXE DU POLE EN CHARGE DE L'URBANISME ET DE LA STRATEGIE TERRITORIALE

1. Liste des opérations révisées des programmes du pôle

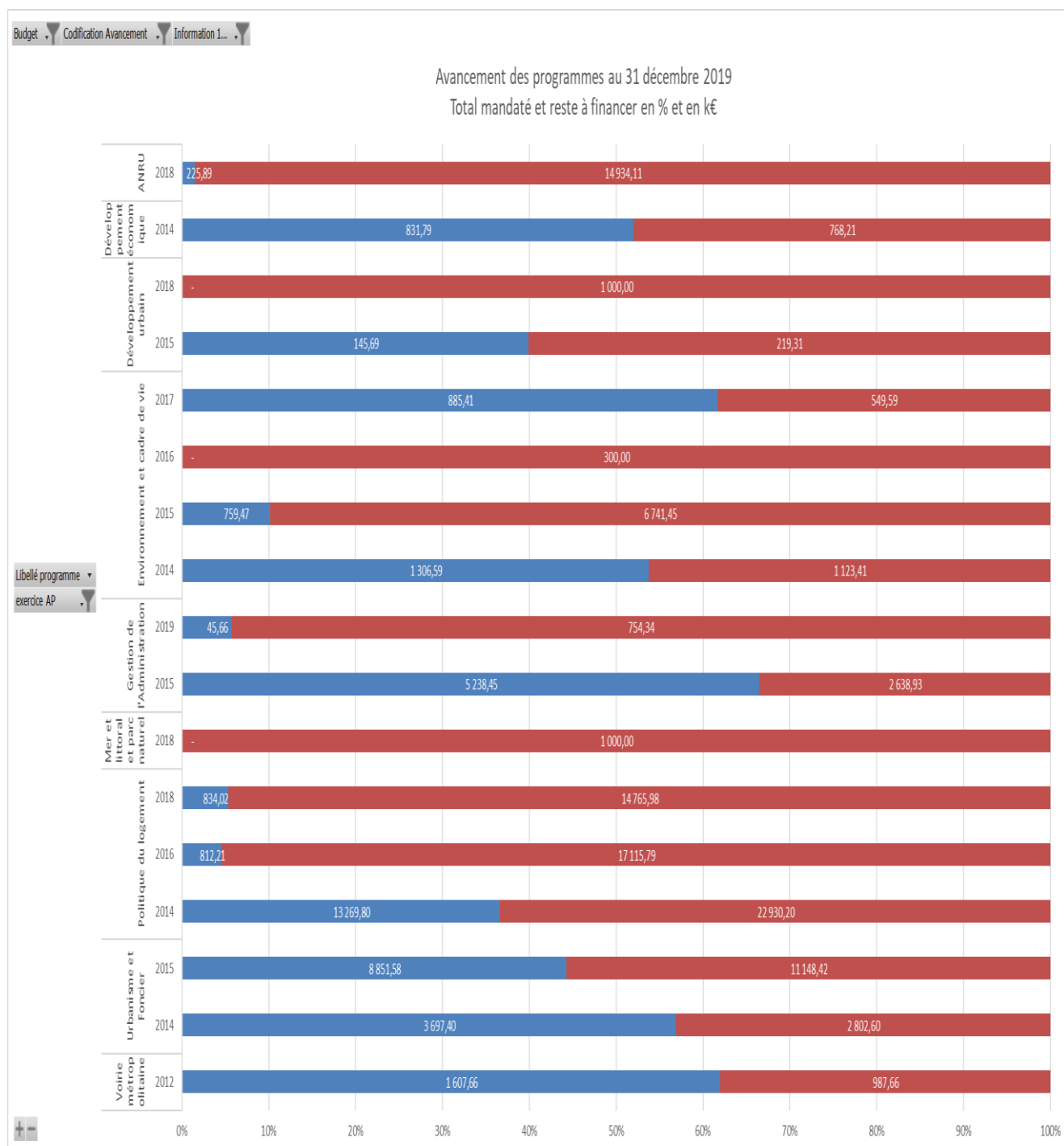
Révision cumulée 2019			
Libellé programme	Libellé	Total	
☐ Activité portuaire et de plaisance	204-RESTRUCTURATION DES QUAIS DU FRIOUL	-	900 000,00
Total Activité portuaire et de plaisance		-	900 000,00
☐ Agriculture et forêts	Action maintien de l'Agriculture (2eme tranche) (remplace la 2011/00040 qui doit se terminer en 2015)	-	1 257 641,01
	DNL ACTION DE MAINTIEN DE L'AGRICULTURE	-	560 281,88
Total Agriculture et forêts		-	1 817 922,89
☐ ANRU	MISSION OPC POUR LES PROJETS ANRU	-	356 226,99
	NPNRU-PREFIGURATION	-	5 160 000,00
Total ANRU		-	5 516 226,99
☐ Développement économique	204-FONDS DE CONCOURS PROJET PRÔTIS	-	257,56
	TRAVAUX IMMOBILIER D'ENTREPRISE	-	400 000,00
Total Développement économique		-	400 257,56
☐ Développement urbain	204-PARTICIPATION A LA REMISE EN ETAT DE LOCAUX MUNICIPAUX DESTINES A L'INSERTION	-	330 167,58
	MARSEILLE 16eme Aménagement à la Castellane	-	500 000,00
Total Développement urbain		-	830 167,58
☐ Environnement et cadre de vie	204-AIDE AU PDIE	-	166 000,00
	204-Subvention AIRPACA (achat station fixe pour EQUIPEMENT MOBILE SALLE DE CRISE DGS	-	2 000,00
	Remplacement des véhicules motorisés	-	20 000,00
	VALORISATION ENERGETIQUE DU PATRIMOINE	-	300 000,00
		-	70 313,52
Total Environnement et cadre de vie			41 686,48
☐ Gestion de l'Administration	GER des bureaux	-	200 000,00
	GER MO		200 000,00
	Réhabilitation 122 Canebière (subvention conseil départementl 80%)		800 000,00
	TVX AMGMT et GR sur les bureaux (2015/2019)	-	4 410,00
Total Gestion de l'Administration			795 590,00
☐ Mer et littoral et parc naturel	Mise en sécurité des anciens dépôts massifs de scories - Littoral des Calanques		1 000 000,00
Total Mer et littoral et parc naturel			1 000 000,00

Liste des opérations révisées des programmes du pôle (suite) :

Révision cumulée 2019		
Libellé programme	Libellé	Total
☒ Politique du logement	CENTRE ANCIEN LA CIOTAT-AMELIORATION HABITAT ANCIEN	1 665 000,00
	204-DELEGATION DE COMPETENCE AIDES HABITAT- CONVENTION RELATIVE A LA MISE EN ŒUVRE D'ACQUISITION EN VEFA DE 30 000 LOGEM	- 435 066,00
	AIRE ACCUEIL GENS DU VOYAGE SEPTEMES/PENNES MIRABEAU	- 2 000 000,00
	Aires d'accueil des gens du voyage territoire Marseille Provence Travaux d'entretien et réparations	- 148 988,17
	AMELIORATION HABITAT ANCIEN PHASE1 2018-2022	- 10 000 000,00
	CENTRE ANCIEN MARIGNANE-AMELIORATION HABITAT ANCIEN	1 553 000,00
	Création d'Aires des Gens du Voyage / AP restante à consommer	- 3 166 000,00
	GIGNAC AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE	- 201 532,40
	LA MAURELETTE-TRAVAUX SUR COPROPRIETES DEGRADEES	250 000,00
	Mandat SOLEAM AAGV La Ciotat	6 000 000,00
	Mandat SOLEAM AAGV Marignane	4 000 000,00
	OPAH RU TRANSITOIRE MARSEILLE CENTRE	2 382 000,00
	PARC BELLEVUE-TRAVAUX SUR COPROPRIETES DEGRADEES	130 000,00
	PARC KALLISTE-TRAVAUX SUR COPROPRIETES DEGRADEES	280 000,00
	PLOMBIERES-TRAVAUX SUR COPROPRIETES DEGRADEES	- 410 000,00
	Réhabilitation AAGV St Menet	1 000 000,00
	Travaux entretien AAGV Mazargues	200 000,00
	TRAVAUX SUR COPROPRIETES DEGRADEES	- 250 000,00
Total Politique du logement		848 413,43
☒ Urbanisme et Foncier	204-Création bretelle d'insertion Zac St Just	- 276 000,00
	ACQUISITIONS FONCIERES	- 601 365,81
	DNL - DOCUMENTS URBANISME PLU	- 49 973,00
	Etude et modification documents d'Urbanisme (remplace la 2004/00068 qui se termine en 2015)	- 1 000 000,00
Total Urbanisme et Foncier		- 1 927 338,81
Total général		- 1 078 925,38

2. Avancement des programmes par année

Le graphique suivant montre l'avancement des programmes votés par année :



3. Détail par programme

Les programmes « ANRU », « Développement Economique », « Mer, Littoral et Parc Naturel » et « Voirie métropolitaine » se détaillent sur une année qui a fait l'objet d'un vote par l'Assemblée et le tableau ci-dessous expose les montants de reste à financer pour les opérations restantes.

Les programmes « Développement Urbain » et « Gestion de l'Administration » se détaillent sur deux années qui ont fait l'objet d'un vote par l'Assemblée et le tableau ci-dessous expose les montants de reste à financer pour les opérations restantes.

		Valeurs		
Libellé programme	Libellé	Montant opération	Mandaté cumulé	RAF au 31 12 2019
		31 décembre 2019		
ANRU	ETUDES STRATEGIES URBAINES	1 842 000,00	177 888,00	1 664 112,00
	ETUDES TRANSVERSALES THEMATIQUES	1 824 000,00	-	1 824 000,00
	MISSION OPC POUR LES PROJETS ANRU	243 773,01	243 773,01	-
	NPNRU-PREFIGURATION	8 818 000,00	-	8 818 000,00
	SECTEUR CADRANS NORD-EST L2 - Frais Vallon / La Rose / Petit Séminaire	221 000,00	-	221 000,00
	SECTEUR CADRANS NORD-EST L2 - La Maurelette(PRII)-Res. Ayalades (PRII)-Bassens / Visitation (PRII)+ Jean Jaurès	134 000,00	-	134 000,00
	SECTEUR CADRANS NORD-EST L2 - Le Grand Saint Barthélemy	138 000,00	48 000,00	90 000,00
	SECTEUR CADRANS NORD-EST L2 - St Paul / Corot / Villecroze / Rougny / Malpassé / Oliviers / Lilas	299 000,00	-	299 000,00
	SECTEUR CADRANS NORD-EST L2 -Les Rosiers	120 000,00	-	120 000,00
	SECTEUR GRAND CENTRE VILLE - GPM - Grand Centre Ville / Le Canet	869 000,00	-	869 000,00
	SECTEUR GRAND CENTRE VILLE - GPM - La Cabucelle / Les Crottes	18 000,00	-	18 000,00
	SECTEUR HÔPITAL NORD - ST ANTOINE - MOUREPIANE - Campagne Lévêque (PRII)	28 000,00	-	28 000,00
	SECTEUR HÔPITAL NORD - ST ANTOINE - MOUREPIANE - Consolat / Mirabeau (PRII)	184 000,00	-	184 000,00
	SECTEUR HÔPITAL NORD - ST ANTOINE - MOUREPIANE - Saint Antoine / La Bricarde / La Castellane	193 000,00	-	193 000,00
	SECTEUR HÔPITAL NORD - ST ANTOINE - MOUREPIANE - Solidarité / Kalliste / La Granière / La Savine / Vallon des Tuves	458 000,00	-	458 000,00
	SECTEUR SUD - VALLEE DE L'HUVEAUNE - Air Bel	14 000,00	-	14 000,00
Total ANRU		15 403 773,01	469 661,01	14 934 112,00
Développement écon	204-FONDS DE CONCOURS PROJET PRÔTIS	131 742,44	131 742,44	-
	TRAVAUX IMMOBILIER D'ENTREPRISE	1 600 000,20	831 790,22	768 209,98
Total Développement économique		1 731 742,64	963 532,66	768 209,98
Développement urbain	204-PARTICIPATION A LA REMISE EN ETAT DE LOCAUX MUNICIPAUX DESTINES A L'INSERTION	169 832,42	169 832,42	-
	204-SUBVENTION POUR LA REHABILITATION DE LA PASSERELLE FLORIDA PARC	20 000,00	20 000,00	-
	Financement investissements Politique de la Ville	1 000 000,00	-	1 000 000,00
	MARSEILLE 16eme Aménagement à la Castellane	500 000,00	500 000,00	-
	REHAB VOIE DESSERTE RUISSEAU MIRABEAU III	365 000,00	145 694,40	219 305,60
Total Développement urbain		2 054 832,42	835 526,82	1 219 305,60
Environnement et cad	204- LUTTE CONTRE LA PRECARITE ENERGETIQUE POUR LES PARTICULIERS	200 000,00	-	200 000,00
	204-AIDE AU PDIE	176 500,00	176 500,00	-
	204-AIDE POUR ACHAT VEHICULES ELECTRIQUES	500 000,00	181 156,44	318 843,56
	204-CONTRAT PLAN DE PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES ARKEMA	117 285,91	117 285,91	-
	204-Lutte précarité énergétique	70 000,00	70 000,00	-
	204-MARSEILLE - TRAITEMENT POINT NOIR A7 A50	2 075 000,00	2 058 062,00	16 938,00
	204-PPRT FINANCEMENT DES TRAVAUX DE PROTECTION DES HABITANTS	3 000 000,00	-	3 000 000,00
	204-REALISATION DE RESEAUX DE CHALEUR ET DE FROID DANS L'OPERATION ECOCITE	250 000,00	250 000,00	-
	204-Soutenir des projets de création d'équipements peu énergivores	250 000,00	-	250 000,00
	204-Soutenir des projets de maîtrise de l'énergie dans les bâtiments	340 000,00	272 668,00	67 332,00
	204-Subvention AIRPACA (achat station fixe pour L2)	8 000,00	8 000,00	-
	AMELIORER EFFICACITE ENERGETIQUE DES BATIMENTS	1 250 924,72	738 598,27	512 326,45
	boucle Thalassothermique Euromed 2	100 000,00	-	100 000,00
	EQUIPEMENT MOBILE SALLE DE CRISE DGS	-	-	-
	EQUIPER MPM EN ENERGIE RENOUVELABLE	49 075,28	49 075,28	-
	MISE A JOUR CARTOGRAPHIE DU BRUIT ET DU PPBE	240 000,00	97 272,00	142 728,00
	Plan de Prévention des Risques Technologiques de la raffinerie de Provence " TOTAL Raffinage France"	3 000 000,00	-	3 000 000,00
	Programme Sirius à Frais-Vallon.PRU	635 000,00	102 344,84	532 655,16
	Remplacement des véhicules motorisés	1 100 000,00	755 492,17	344 507,83
	VALORISATION ENERGETIQUE DU PATRIMOINE	250 000,00	20 876,64	229 123,36
	VALORISATION ENERGETIQUE DU PATRIMOINE	409 686,48	409 686,48	-
Total Environnement et cadre de vie		14 021 472,39	5 307 018,03	8 714 454,36
Gestion de l'Administ	Abris à sel	207 483,04	115 485,67	91 997,37
	GER des antennes	650 993,25	381 403,20	269 590,05
	GER des batiments	1 191 371,41	521 248,65	670 122,76
	GER des bureaux	536 779,38	156 888,80	379 890,58
	GER des garages	4 224 966,08	3 499 358,42	725 607,66
	GER des locaux base de vie	400 000,00	329 694,04	70 305,96
	GER des terrains	125 792,02	10 969,20	114 822,82
	GER MO	540 000,00	223 404,25	316 595,75
	Réhabilitation 122 Canebière(subvention conseil département 80%)	800 000,00	45 660,46	754 339,54
	TVX AMGMT et GR sur les antennes (2015/2019)	108 729,98	108 729,98	-
	TVX AMGMT et GR sur les bureaux (2015/2019)	126 785,80	126 785,80	-
	TVX AMGMT et GR sur les capitaineries (2015/2019)	-	-	-
	TVX AMGMT et GR sur les déchetteries (2015/2019)	-	-	-
	TVX AMGMT et GR sur les garages (2015/2019)	7 732,51	7 732,51	-
	TVX AMGMT et GR sur les locaux bases de vie (2015/2019)	93 555,25	93 555,25	-
	TVX AMGMT et GR sur les terrains (2015/2019)	2 381 401,28	2 381 401,28	-
Total Gestion de l'Administration		11 395 590,00	8 002 317,51	3 393 272,49
Mer et littoral et parc	Mise en sécurité des anciens dépôts massifs de scories - Littoral des Calanques	1 000 000,00	-	1 000 000,00
Total Mer et littoral et parc naturel		1 000 000,00	-	1 000 000,00
Voirie métropolitaine	AMÉNAGEMENT DU VIEUX-PORT DE MARSEILLE	2 595 320,00	1 607 663,69	987 656,31
Total Voirie métropolitaine		2 595 320,00	1 607 663,69	987 656,31
Total général		48 202 730,46	17 185 719,72	31 017 010,74

Le programme « Politique du Logement » s'est décliné via des AP créées sur 3 exercices et qui ont fait l'objet d'un vote par l'Assemblée. Le tableau ci-dessous expose les montants de reste à financer pour les opérations restantes.

Libellé programme	Libellé	Valeurs		
		Montant opération		
		31 décembre 2019	Mandaté cumulé	RAF au 31 12 2019
Politique du logement	CENTRE ANCIEN LA CIOTAT-AMELIORATION HABITAT ANCIEN	2 610 000,00	234 000,00	2 376 000,00
	204-AIDE DIRECTES LOGEMENT SOCIAUX	26 000 000,00	12 100 000,00	13 900 000,00
	204-DELEGATION DE COMPETENCE AIDES HABITAT- CONVENTION RELATIVE A LA MISE EN ŒUVRE D'ACQUISITION EN VEFA DE 30 000 LOGEMENTS-RECETTES EQUIVALENTES	3 165 250,00	3 165 250,00	-
	204-FONDS EXPERIMENTAL A L'INNOVATION EN MATIERE D'HABITAT	6 000 000,00	798 240,40	5 201 759,60
	204-SUBVENTION DES BAUX A REHABILITATION	3 000 000,00	362 653,00	2 637 347,00
	AIDES AU LOGEMENT (PIG)	1 000 000,00	420 575,00	579 425,00
	AIRE ACCUEIL GENS DU VOYAGE / SOLEAM	28 600,00	28 600,00	-
	AIRE ACCUEIL GENS DU VOYAGE SEPTEMES/PENNES MIRABEAU	-	-	-
	Aires d'accueil des gens du voyage territoire Marseille Provence Travaux d'entretien et réparations	101 011,83	101 011,83	0,00
	AMELIORATION HABITAT ANCIEN PHASE1 2018-2022	1 128 000,00	1 000,00	1 127 000,00
	BEL HORIZON-TRAVAUX SUR COPROPRIETES DEGRADEES	1 128 000,00	-	1 128 000,00
	BEL OMBRE-TRAVAUX SUR COPROPRIETES DEGRADEES	334 000,00	-	334 000,00
	BELLE DE MAI- MARSEILLE-AMELIORATION HABITAT ANCIEN	1 180 000,00	-	1 180 000,00
	BELSUNCE-MARSEILLE-AMELIORATION HABITAT ANCIEN	-	-	-
	CENTRE ANCIEN MARGNANE-AMELIORATION HABITAT ANCIEN	2 410 000,00	1 905,00	2 408 095,00
	CHÂTEAU ST JACQUES - TRAVAUX SUR COPROPRIETES DEGRADEES	-	-	-
	CONSOLAT LIBERATION-MARSEILLE-AMELIORATION HABITAT ANCIEN	860 000,00	3 500,00	856 500,00
	CONSOLAT-TRAVAUX SUR COPROPRIETES DEGRADEES	-	-	-
	Création d'Aires des Gens du Voyage / AP restante à consommer	800 000,00	-	800 000,00
	EUROMED 1-AMELIORATION HABITAT ANCIEN	300 000,00	69 767,00	230 233,00
	GIGNAC AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE	28 467,60	28 467,60	0,00
	LA CRAVACHE - TRAVAUX SUR COPROPRIETES DEGRADEES	-	-	-
	LA GRANIERE-TRAVAUX SUR COPROPRIETES DEGRADEES	214 000,00	-	214 000,00
	LA MAURELETTE-TRAVAUX SUR COPROPRIETES DEGRADEES	250 000,00	66 338,00	183 662,00
	LA MAZENODE-TRAVAUX SUR COPROPRIETES DEGRADEES	190 000,00	-	190 000,00
	LA PLAINE-MARSEILLE-AMELIORATION HABITAT ANCIEN	910 000,00	29 533,00	880 467,00
	LES CROTTE-MARSEILLE-AMELIORATION HABITAT ANCIEN	500 000,00	4 077,00	495 923,00
	LES ROSIERS-TRAVAUX SUR COPROPRIETES DEGRADEES	-	-	-
	L'EST MARSEILLAIS-TRAVAUX SUR COPROPRIETES DEGRADEES	190 000,00	45 578,00	144 422,00
	MAIL G LES GARDIANS-TRAVAUX SUR COPROPRIETES DEGRADEES	700 000,00	-	700 000,00
	MAISON BLANCHE-TRAVAUX SUR COPROPRIETES DEGRADEES	-	-	-
	Mandat SOLEAM AAGV Gignac	-	-	-
	Mandat SOLEAM AAGV La Ciotat	6 000 000,00	122 740,00	5 877 260,00
	Mandat SOLEAM AAGV Marnagnane	4 000 000,00	117 660,00	3 882 340,00
	NOAILLES BELSUNCE-MARSEILLE-AMELIORATION HABITAT ANCIEN	860 000,00	900,00	859 100,00
	OPAH RU TRANSITOIRE MARSEILLE CENTRE	2 382 000,00	63 666,67	2 318 333,33
	PARC BELLEVUE-TRAVAUX SUR COPROPRIETES DEGRADEES	130 000,00	-	130 000,00
	PARC COROT-TRAVAUX SUR COPROPRIETES DEGRADEES	550 000,00	-	550 000,00
	PARC DE LA ROSE-TRAVAUX SUR COPROPRIETES DEGRADEES	-	-	-
	PARC KALLISTE-TRAVAUX SUR COPROPRIETES DEGRADEES	280 000,00	-	280 000,00
	PLOMBIERES-TRAVAUX SUR COPROPRIETES DEGRADEES	3 090 000,00	459 896,82	2 630 103,18
	Réhabilitation AAGV St Menet	1 000 000,00	2 431,16	997 568,84
	SAINT MARCEL-MARSEILLE-AMELIORATION HABITAT ANCIEN	520 000,00	500,00	519 500,00
	SAINT MAURONT OUEST-MARSEILLE-AMELIORATION HABITAT ANCIEN	420 000,00	4 601,00	415 399,00
	SAINT MAURONT-MARSEILLE-AMELIORATION HABITAT ANCIEN	520 000,00	-	520 000,00
	Travaux entretien AAGV Mazargues	200 000,00	6 473,76	193 526,24
	TRAVAUX SUR COPROPRIETES DEGRADEES	72 000,00	-	72 000,00
Total Politique du logement		73 051 329,43	18 239 365,24	54 811 964,19
Total général		73 051 329,43	18 239 365,24	54 811 964,19

Le programme « Urbanisme et Foncier » s'est décliné via des AP créées sur 5 exercices et qui ont fait l'objet d'un vote par l'Assemblée. Le tableau ci-dessous expose les montants de reste à financer pour les opérations restantes.

Libellé programme	Libellé	Valeurs		
		Montant opération		
		31 décembre 2019	Mandaté cumulé	RAF au 31 12 2019
Urbanisme et Foncier	204-Création bretelle d'insertion Zac St Just	1 224 000,00	1 224 000,00	-
	204-PARTICIPATION FINANCIERE MPM AU REAMENAGEMENT DE LA PLACE DE LA JOUETTE	219 134,12	219 134,12	-
	Acquisition Foncières 2015/2020 (remplace la 2008/00145 qui se termine en 2015)	20 000 000,00	8 851 576,66	11 148 423,34
	ACQUISITIONS FONCIERES	27 420 696,88	27 420 696,88	0,00
	ACQUISITIONS ZONES D'AMENAGEMENT CONCERTÉ	8 009 766,70	8 009 766,70	-
	AP 6-1- Etudes et acquisitions liées à la stratégie foncière (phase opérationnelle) (remplace la 2004/00074 qui se termine en 2015 et la 2011/00241 qui se termine en 2016)	-	-	-
	AP 6-2-204-Contribution ou Participation aux équipements de compétence MPM sur les opérations d'aménagement des Communes membres	-	-	-
	ASSISTANCE ET ETUDE NÉCESSAIRE À LA PRÉFIGURATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL SUR LE TERRITOIRE MPM	294 557,30	294 557,30	-
	DNL - DOCUMENTS URBANISME PLU	1 049 952,85	1 049 952,85	-
	DNL - SCOT - ETUDES	809 044,99	809 044,99	-
	DNL ACQUISITION D'UN SYSTEME D'INFORMATION URBANISME ET FONCIER	33 198,57	33 198,57	0,00
	DNL ETUDE URBANISME LIEES A REALISATION DU PLU MARSEILLE	29 599,78	29 599,78	-
	ELABORATION DE PROJET URBAIN PARTENARIAL	17 812,29	17 812,29	-
	ELABORATION DU SCOTT ET DU PLU I	6 500 000,00	3 697 399,72	2 802 600,28
	Etude et modification documents d'Urbanisme (remplace la 2004/00068 qui se termine en 2015)	-	-	-
Total Urbanisme et Foncier		65 607 763,48	51 656 739,86	13 951 023,62
Total général		65 607 763,48	51 656 739,86	13 951 023,62

8.6 ANNEXE DU POLE EN CHARGE DE LA VOIRIE ET DE L'ESPACE PUBLIC

- Liste des opérations révisées de l'ensemble des programme « ANRU » et « Environnement et cadre de vie » faisant varier le volume d'AP au cours de l'année 2019 :

Révision cumulée 2019		
Libellé programme	Libellé	Total
ANRU	MARSEILLE - ANRU - Aménagement de voies diverses dans le cadre de la rénovation urbaine	25 000 000,00
	MARSEILLE - CASTELLANE- AMENAGEMENT VOIE D'ACCES ECOLE	- 324 894,20
	MARSEILLE- ANRU KALLISTE VOIES ECOLE	- 198 666,34
	MARSEILLE-ANRU SAINT MAURONT	4 200 000,00
	MARSEILLE-PROJET ANRU VALLON DES TUVES LA SAVINE ETUDES	- 65 826,68
Total ANRU		28 610 612,78
Environnement et cadre de vie	RESEAU EXPRESS VELOS	36 000 000,00
Total Environnement et cadre de vie		36 000 000,00

Liste des opérations révisées de l'ensemble des programme « Voirie métropolitaine » faisant varier le volume d'AP au cours de l'année 2019 :

Révision cumulée 2019		
Libellé programme	Libellé	Total
Voirie métropolitaine	CARRY - AMENAGEMENT IMPASSE BOCOUMAJOUR	- 350 000,00
	ETUDES DE CIRCULATION	- 22 257,87
	204-CARRY-LE-ROUET - PARKING DRAIO DE LA MAR	- 357 533,06
	ALLAUCH - GR ET AMENAGEMENT VOIRIE 2013-2016	- 741 740,34
	ALLAUCH-AMENAGEMENT ACCES DU LYCEE ENCO DE BOTTE	1 500 000,00
	AMENAGEMENT DE LA RUE DES ROMPIDES	- 63 405,23
	CARNOUX EN PROVENCE Aménagement de l'accès et du parking du futur établissement scolaire privé sur le site du cynodrome	- 142 053,29
	CARNOUX-EN-PROVENCE -GR ET AMENAGEMENT VOIRIE 2013-2016	- 949 302,29
	CARRY -GR ET AMENAGEMENT VOIRIE 2013-2016	- 476 616,54
	CARRY-LE-ROUET - Aménagement de la rue Marie Olive	- 130 126,58
	CARRY-LE-ROUET - AMENAGT AV BOCOUMAJOUR	1 450 000,00
	CASSIS - ELARGISSEMENT DE L'AVENUE DE PROVENCE AU DROIT DE LA RESIDENCE DU JARDIN DES ESPERIDES	150 000,00
	CASSIS - SIGNALIETIQUE DYNAMIQUE PARKING	- 75 984,68
	CASSIS -GR ET AMENAGEMENT VOIRIE 2013-2016	- 709 516,97
	CASSIS-AMGMT AV JULES FERRY	1 500 000,00
	CEYRESTE - Aménagement du chemin de Sainte Brigitte	150 000,00
	CEYRESTE - Aménagement du Haut de l'avenue Eugène Julien	1 500 000,00
	CEYRESTE - Aménagement parking CAUNET	150 000,00
	CEYRESTE - Aménagement place Albert BLANC	3 150 000,00
	Ceyreste - Carrefour Val Tendre / Peupliers	- 150 000,00
	CEYRESTE -GR ET AMENAGEMENT VOIRIE 2013-2016	- 634 794,70
	CEYRESTE-CREATION TROTTOIRS CHEM AUBAGNE	- 50 000,00
	CHATEAUNEUF LES MARTIGUES Requalification des voies du vieux village 2è tranche	- 516 675,04
	CHATEAUNEUF-LES-MARTIGUES- AMENAGEMENT DES BOULEVARD HENRI D'ATTILIO ET DU CHÂTEAU MOUSTIER	1 300 000,00
	CHATEAUNEUF-LES-MARTIGUES -GR ET AMENAGEMENT VOIRIE 2013-2016	- 510 064,37
	CHATO-AMENAGEMENT AV ANATOLE FRANCE	- 20 000,00
	CUM- TVX NEUFS SECURITE AVEC SIGNALISAT* 2014-2015	- 711 903,52
	Dépenses liées à la gestion de l'Eclairage Public sur les communes du Territoire.	17 080 000,00
	DETECTION / GEO REFERENCEMENT RESEAUX	- 1 767 153,19
	DNL - GESTION FONTAINES A BOIRE	- 187 352,31
	DNL - GR ET MODERNISATION DE LA SIGNALISATION VERTICALE 2010 - 2014	- 2 291,38
	DNL - MPM - ACQUISITION DE MATERIEL POUR LE SERVICE DE LA DPGEVPC ET LA DPU (2012 - 2014)	- 572 141,72
	DNL - MPM - Etudes de voirie	- 570 450,64
	DNL - MPM - Grosses réparations et modernisation de la signalisation 2010-2014	- 14 853 142,03
	DNL - MPM - Grosses réparations plan de jalonnement 2011- 2014	- 284 723,44
	DNL - MPM - MARSEILLE PROVENCE 2013 - ANNEE DE LA CULTURE	- 2 059 269,77
	DNL - OPERATIONS DELEGUEES 2012-2014	- 1 847 074,08
	DNL MPM Acquisition de matériel pour la DPEVPC et la DPU Années 2015 à 2018	- 2 815 277,13
	DNL MPM Contrôle et réfection de tranchées 2015-2018 (travaux remboursés)	- 1 997 022,99
	DNL-DGEP- Interventions sur murs de soutènement 2019/2023	4 000 000,00
	DNL-DGEP-Acquisition de matériels 2019/2023	7 000 000,00
	DNL-DGEP-Contrôle et réfection de tranchées 2019/2023	3 000 000,00
	DNL-DGEP-Détection/Géoréférencement réseaux 2019/2023	1 800 000,00
	DNL-DGEP-Grosse réparation et modernisation de la signalisation horizontale 2019/2023	25 600 000,00
	DNL-DGEP-Grosse réparation et modernisation de la signalisation verticale 2019/2023	6 000 000,00
	DNL-DGEP-Grosse réparation plan jalonnement 2019/2023	3 000 000,00
	DNL-DGEP-Itinéraires cyclables 2019/2023	2 000 000,00
	DNL-gestion des fontaines à boire	240 000,00
	DNL-MISE AU NORMES PMR LIGNES TCSP	- 97 746 248,19
	ELARGISSEMENT TRAV CAMP LONG ET AMENAGEMENT BD NOTRE DAME DE SANTA CRUZ	- 158 060,00
	ENSUES-LA-REDONNE - AMENAGT DE LA PLACE DES AIRES	- 629 653,72
	ENSUES-LA-REDONNE - Aménagement du carrefour RD5 - Val de Ricard et Ch du Stade (voie de la ZAC)	- 2,51
	ENSUES-LA-REDONNE -GR ET AMENAGEMENT VOIRIE 2013-2016	- 329 778,19
	ETUDES DE VOIRIE 2020-2025	4 000 000,00
	GEMENOS -GR ET AMENAGEMENT VOIRIE 2013-2016	- 525 839,89
	GIGNAC -CHEMIN DES GRANETTES	- 219 449,32
	GIGNAC-LA-NERTHE - Aménagement de la Place de laure	- 50 000,00
	GIGNAC-LA-NERTHE - Aménagement de l'Allée de Laure	720 000,00
	GIGNAC-LA-NERTHE -GR ET AMENAGEMENT VOIRIE 2013-2016	- 574 953,05
	INTERVENTIONS MURS SOUTÈNEMENT 2013/2016	- 3 031 356,20
	LA CIOTAT - AMENAGEMENT DE L'AVENUE LOUIS CROZET - TRONCON COMMUNAUTAIRE - RENFORCEMENT DU TALUS DE SOUTÈNEM	- 50 000,00
	LA CIOTAT -GR ET AMENAGEMENT VOIRIE 2013-2016	- 880 355,79
	LE ROVE -GR ET AMENAGEMENT VOIRIE 2013-2016	- 404 620,03
	MARIGNANE - AMENAGEMENT DU ROND POINT RAOUL SALAN	- 287 028,65

Liste des opérations révisées des programmes du pôle (suite) :

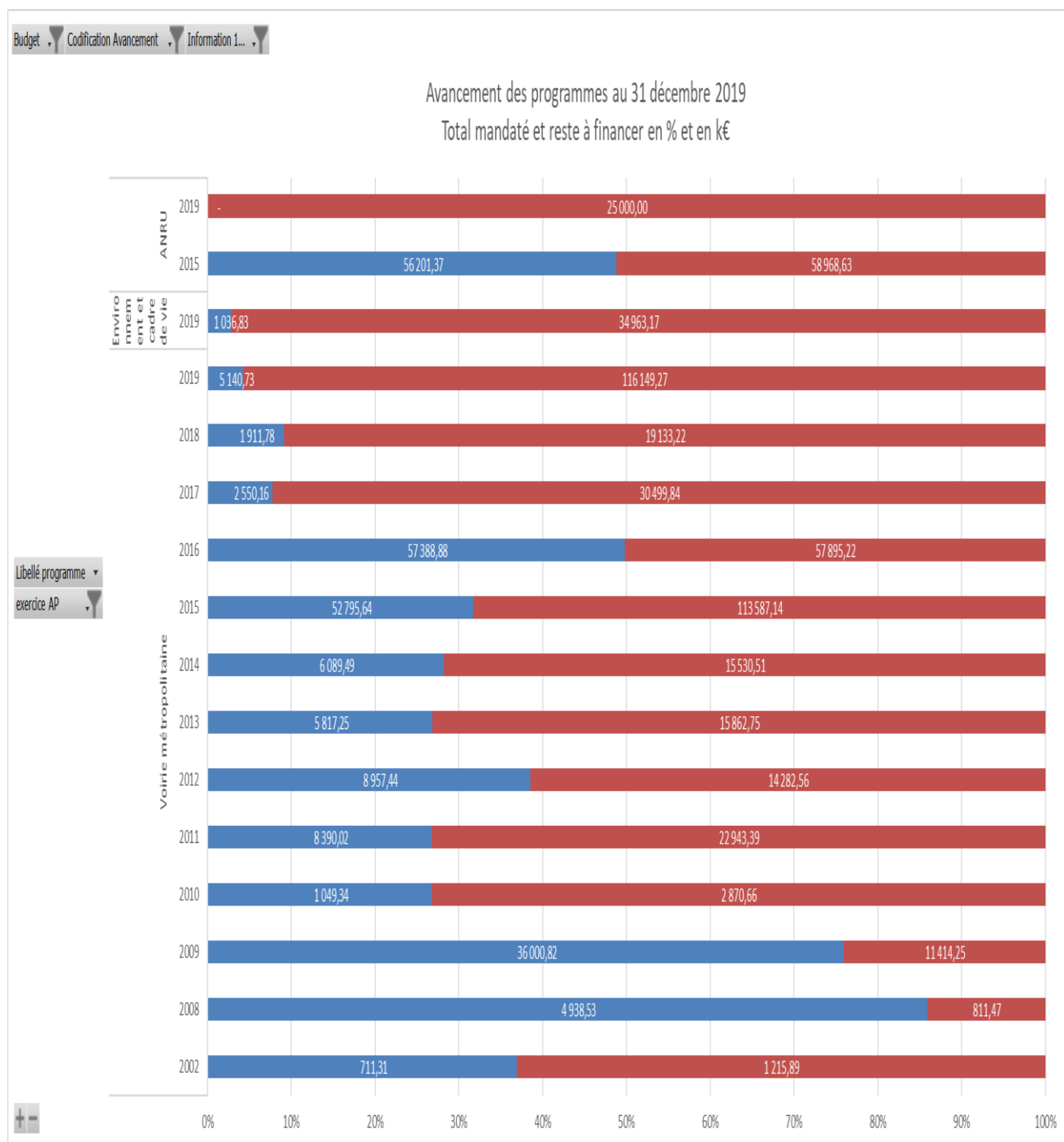
Révision cumulée 2019		
Libellé programme	Libellé	Total
Voirie métropolitaine		
	MARIGNANE - AMENAGEMENT DE VOIES DIVERSES (AVENUE PILOTE NARBONNE, RUE ALDERIC CHAVE,...)	- 3 718,56
	MARIGNANE -GR ET AMENAGEMENT VOIRIE 2013-2016	- 1 160 649,34
	MARS-AMENAGEMENT BD PAUL CLAUDEL	- 299 488,56
	MARS-CREAT° CARREFOUR A FEUX AV. DES CAILLOLS ET AV. LOUIS MALOSSE	- 300 000,00
	MARSEILLE - Réaménagement de la rue Four du Chapitre	- 300 000,00
	MARSEILLE - Réaménagement du Cours Julien(devant Lycée Thiers), Rue Vian et rue des 3 Mages (partielle)	- 375 000,00
	MARSEILLE - AMENAGEMENT DE LA PLACE AUDEMAR TIBIDO	- 6 355,37
	MARSEILLE - AMENAGEMENT DE LA PLACE MARIUS RAZZENTI	- 237 619,03
	MARSEILLE - AMENAGEMENT DE LA RUE GRIGNAN	- 50 000,00
	MARSEILLE - AMENAGEMENT DE L'ACCES A L'HOPITAL NORD	- 9 422,43
	MARSEILLE - AMENAGEMENT DE L'AVENUE DE LA FOURRAGERE	600 000,00
	Marseille - Aménagement des rues St Pierre et Ferrari	4 200 000,00
	MARSEILLE - AMENAGEMENT DES VOIES AUX ABORDS DE L'ACCES AU LYCEE DE MARSEILLEVEYRE	350 000,00
	MARSEILLE - Aménagement du Bd de Paris	4 000 000,00
	MARSEILLE - Aménagement du Boulevard de la Blancarde	100 000,00
	MARSEILLE - AMENAGEMENT DU BOULEVARD NATIONAL (CAUE)	- 2 220 061,35
	MARSEILLE - AMENAGEMENT DU CHEMIN DE L'ARMEE D'AFRIQUE ENTRE ST PIERRE ET LE PONT SNCF ET CREATION D'UN ROND-POINT A LA SORTIE DE L'HOPITAL DE LA TIMONE	- 4 315,68
	MARSEILLE - AMENAGEMENT DU PARKING PUBLIC (A LA FIN DE LA PASSERELLE PLOMBIERES)	- 315 000,00
	MARSEILLE - AMENAGEMENT D'UN CARREFOUR GIRATOIRE RUE PIERRE DOIZE / RUE FRANCOIS MAURIAC / BOULEVARD PAUL CLAUDEL	- 1 207,62
	MARSEILLE - AMENAGEMENT PARKING COMMISSARIAT DU 15°	- 100 000,00
	MARSEILLE - CVI ELARGT BD C.MONET -COROT-MERIMEE CREATION GIRATOIRE	- 598 015,69
	MARSEILLE - ETUDE DE STATIONNEMENT AVENUE DES CHUTES LAVIE DU N°1 JUSQU'À GUIGOU	100 000,00
	MARSEILLE - RD 559 - AMENAGEMENT DU BOULEVARD DU REDON ENTRE LE GIRATOIRE DU REDON ET LE GIRATOIRE DE LUMINY	- 388 301,28
	MARSEILLE - REHABILITATION DE LA PLACE LEOPOLD DALMAS A SAINT-GABRIEL	- 528,00
	MARSEILLE - REHABILITATION DE LA PLACE LIEUTENANT ALBERT DURAND	- 14,34
	MARSEILLE - RUE DES CATALANS	2 850 000,00
	MARSEILLE - RUE DES DOCKS	- 27,94
	MARSEILLE - SECURISATION DU CARREFOUR BANCAL BARASSE	- 276 769,42
	MARSEILLE 13007 - Création de pistes cyclables sur le boulevard livon et l'avenue Pasteur	1 500 000,00
	MARSEILLE 13008 - Aménagement rond point d'accès au Centre Municipal de Voile	1 200 000,00
	MARSEILLE 13010 - Rue François Mauriac	400 000,00
	MARSEILLE 13011 - Boulevard de la Barasse	300 000,00
	MARSEILLE 13011 - Aménagement de la Route d'Allauch	6 800 000,00
	MARSEILLE 13012 - Elargissement de la Traverse des Caillols entre la Commanderie et la Traverse de la Serviane	3 500 000,00
	MARSEILLE 13012- Requalification de la Rue Montaigne et de la Place de l'Eglise	2 900 000,00
	Marseille 13013 - Aménagement de l'accès au centre de secours situé rue de la Crédence	1 100 000,00
	MARSEILLE 13013 - Aménagement du rond point chemin de la Pounche - Avenue Fournacle - Mère Thérèse	250 000,00
	Marseille 13013 - Traverse Baume Loubière	400 000,00
	MARSEILLE 13015 - Place TARQUIN	3 000 000,00
	MARSEILLE 13016 - Aménagement de la rue Rabelais	1 000 000,00
	MARSEILLE 13ème - Aménagement parking LAFFERAGE	240 000,00
	MARSEILLE 15ème - Aménagement chemin CAP JANET	300 000,00
	MARSEILLE Aménagement de la place Antide Boyer	- 273 611,48
	MARSEILLE Aménagement de la rue monte cristo	- 30 244,97
	MARSEILLE -GR ET AMENAGEMENT VOIRIE 2013-2016	- 20 995 358,43

Liste des opérations révisées des programmes du pôle (suite) :

Révision cumulée 2019		
Libellé programme	Libellé	Total
Voirie métropolitaine		
	MARSEILLE QUARTIER NOAILLES RUE HALLES CHARLES DELACROIX	700 000,00
	MARSEILLE REAMENAGEMENT DE LA RUE ST PIERRE	- 274 817,08
	MARSEILLE-ACCES NORD BLEU CAPELETTE	- 450 000,00
	MARSEILLE-AMENAGEMENT VOIES POINTE ROUGE	- 18 358,92
	MARSEILLE-AMENAGEMENT ZONES 30 ET ZONES 20	- 1 572 943,35
	PLAN DE CUQUES - Aménagement des voies desservant Les Plaines de l'Ouest	1 000 000,00
	PLAN DE CUQUES - Aménagement parking BAILET	500 000,00
	PLAN DE CUQUES - CREATION D'UNE VOIE DE LIAISON ENTRE AVENUE PASTEUR ET RUE DE LA REPUBLIQUE	6 000 000,00
	PLAN DE CUQUES - Création d'une voie de liaison entre les avenues du Général de Gaulle et du Septième Régiment du tirailleur Algérien	150 000,00
	PLAN DE CUQUES AMENAGEMENT AVENUE GENERAL LECLERC	- 50 000,00
	PLAN-DE-CUQUES - AMENAGEMENT DE L'AVENUE PASTEUR-	- 837 266,30
	PLAN-DE-CUQUES - AMENAGEMENT DU BD ANGE DELESTRADE EN PLATEAU UNIQUE	- 159 395,53
	PLAN-DE-CUQUES - AMENAGEMENT DU ROND POINT PASTEUR AVEC LA RD908	- 998 885,20
	PLAN-DE-CUQUES -GR ET AMENAGEMENT VOIRIE 2013-2016	- 332 015,63
	REFECTION DU TROTTOIR COTE IMPAIR DES BOULEVARDS DE LA BARASSE ET DE LA MILLIERE, TRONCON DE LA RUE LEON BANCAL AU BOULEVARD DE LA SOLITUDE	- 450 887,45
	REMISE A NIVEAU DU POSTE CENTRAL DE REGULATION DES FEUX TRICOLORS/LOGICIEL ET MURS D'IMAGES	- 41 261,03
	Rénovation mur d'images du PC Tunnels	500 000,00
	ROQUEFORT-LA-BEDOULE -GR ET AMENAGEMENT VOIRIE 2013-2016	- 344 224,85
	SAINT-VICTOIRET -GR ET AMENAGEMENT VOIRIE 2013-2016	- 462 249,21
	SAUSSET - AMENAGEMENT DU PARKING DU NOUVEAU CIMETIERE ET DE L'ECOLE VICTOR HUGO RUE HECTOR BERLIOZ	- 600 000,00
	SAUSSET LES PINS - Aménagement de la Corniche (entre le carrefour de l'hermitage et l'avenue de la côte bleue/RD 5)	200 000,00
	SAUSSET LES PINS - Aménagement de l'avenue du Général Leclerc, depuis le carrefour de l'hermitage jusqu'au carrefour du Bd Audibert.	3 000 000,00
	SAUSSET-LES-PINS -GR ET AMENAGEMENT VOIRIE 2013-2016	- 440 146,07
	SEPTEMES-LES-VALLONS - AMENAGEMENT DU BOULEVARD ANTOINE VABRE	1 000 000,00
	SEPTEMES-LES-VALLONS -GR ET AMENAGEMENT VOIRIE 2013-2016	- 393 249,20
	ST VICTOIRET - VOIES JEAN MERMOZ ET DELOUSTAL	1 500 000,00
Total Voirie métropolitaine		- 38 896 628,01
Total général		- 38 896 628,01

2. Avancement des programmes par année

Le graphique suivant montre l'avancement des programmes votés par année :



3. Détail par programme

Le programme « ANRU » se détaille sur deux années qui ont fait l'objet d'un vote par l'Assemblée.

L'année 2015 est à presque à la moitié du consommé et fait apparaître les opérations selon le total mandaté et le reste à financer ci-dessous :

Libellé programme	Libellé	Valeurs		
		Montant opération	Mandaté cumulé	RAF au 31 12 2019
		31 décembre 2019		
ANRU	ANRU-MARSEILLE - Réaménagement de la Place du Refuge (2ème tranche)	2 200 000,00	1 731 313,94	468 686,06
	LA CIOTAT-ANRU-REQUALIFICATION DES VOIES DU QUARTIER MAURELLES/ABEILLE/MATAGOTS	8 000 000,00	5 253 548,92	2 746 451,08
	MARIGNANE- ANRU- AMENAGT DU CENTRE VILLE	14 290 000,00	3 197 369,57	11 092 630,43
	MARSEILLE - Réaménagement de la Place de Strasbourg, du carrefour Roussel, et des abords ZUS CENTRE NORD ANRU	13 000 000,00	4 699 242,38	8 300 757,62
	MARSEILLE - ANRU - Aménagement de voies diverses dans le cadre de la rénovation urbaine	25 000 000,00	-	25 000 000,00
	MARSEILLE - ANRU Opération Plan d'Aou St Antoine La Viste	14 000 000,00	10 132 168,77	3 867 831,23
	MARSEILLE - ANRU Opération Flamants Iris - Aménagement Av Georges Braque	544 719,21	544 719,21	-
	MARSEILLE - ANRU Opération Flamants Iris - Voies et places ²	6 000 000,00	745 871,35	5 254 128,65
	MARSEILLE - ANRU SOLIDARITE / KALLISTE	11 000 000,00	2 755 141,91	8 244 858,09
	MARSEILLE - CASTELLANE- AMENAGEMENT VOIE D'ACCES ECOLE	175 105,80	175 105,80	-
	MARSEILLE - RESORPTION HABITAT INSALUBRE SAINT-MAURONT - GAILLARD	580 000,00	86 268,80	493 731,20
	MARSEILLE- ANRU KALLISTE VOIES ECOLE	1 333,66	1 333,66	0,00
	MARSEILLE-ANRU LA SAVINE VALLON DES TUVES TRAVAUX	11 900 000,00	2 713 832,80	9 186 167,20
	MARSEILLE-ANRU SAINT MAURONT	16 200 000,00	12 604 498,73	3 595 501,27
	MARSEILLE-ANRU ZUS SOUDE HAUTS DE MAZARGUES	17 000 000,00	11 422 889,55	5 577 110,45
	MARSEILLE-PROJET ANRU VALLON DES TUVES LA SAVINE ETUDES	34 173,32	34 173,32	-
	MARS-PRU SAINT PAUL- REQUALIFICAT* VOIE SIGNORET	1 000 000,00	859 220,35	140 779,65
Total ANRU		140 925 331,99	56 956 699,06	83 968 632,93
Total général		140 925 331,99	56 956 699,06	83 968 632,93

Le programme « Environnement et cadre de vie » se détaille sur une année qui a fait l'objet d'un vote par l'Assemblée.

Libellé programme	Libellé	Valeurs		
		Montant opération	Mandaté cumulé	RAF au 31 12 2019
		31 décembre 2019		
Environnement et cadre de vie	RESEAU EXPRESS VELOS	36 000 000,00	1 036 828,00	34 963 172,00
Total Environnement et cadre de vie		36 000 000,00	1 036 828,00	34 963 172,00
Total général		36 000 000,00	1 036 828,00	34 963 172,00

Le programme « Voirie métropolitaine » se détaille sur treize années qui ont fait l'objet d'un vote par l'Assemblée, réparti sur tous les tableaux qui suivent.

Libellé programme	Libellé	Valeurs		
		Montant opération	Mandaté cumulé	RAF au 31 12 2019
Voierie métropolitaine	CARRY - AMENAGEMENT IMPASSE BOCOUMAJOUR	-	-	-
	CASSIS-AMENAGEMENT ET REFECTION DE DIVERSES RUES DU CENTRE VILLE : Lazare Abeille, Paul Mouton, Frédéric Mistral, Auguste Vidal, Jules Simon, Elzéard P	2 250 000,00	2 209 081,71	40 918,29
	ETUDES DE CIRCULATION	327 742,13	327 742,13	-
	MARSEILLE - GESTION CENTRALISEE TRAFIC - EXTENSION DU RESEAU	596 811,60	596 811,60	-
	SIGNALISATION DYNAMIQUE TRAFIC	400 000,00	281 704,83	118 295,17
	TRAVAUX NEUFS SECURITE SANS SIGNALISATION 2010 2012	755 181,08	755 181,08	0,00
	204-ALLAUCH - CREATION D'UNE VOIE DE LIAISON ENTRE LA RD 4A ET LA RD 4B, DANS LE PROLONGEMENT DE LA RD 44F	250 000,00	229 588,96	20 411,04
	204-AMENAGEMENTS ZONES STATIONNEMENT REGLEMENTE	150 000,00	-	150 000,00
	204-CARRY-LE-ROUET - PARKING DRAIO DE LA MAR	142 466,94	142 466,94	-
	ACQUISITION DE MATERIEL POUR LE SCE DE LA VOIRIE ET DPU ANNEE 2010	1 683 971,89	1 683 971,89	-
	ACQUISITION MATERIEL POUR LA MAINTENANCE DES TUNNELS	282 486,19	139 479,07	143 007,12
	ALLAUCH - - Aménagement de la rue Marius Millon - Desserte Logements et pompiers	1 367 877,36	1 367 877,36	0,00
	ALLAUCH - - Aménagement du chemin des Rampins	50 000,00	9 900,00	40 100,00
	ALLAUCH - AMENAGEMENT DE L'ACCES A L'ANTENNE MPM SUR L'AVENUE ETIENNE CUCCA (RD 908)	300 000,00	-	300 000,00
	ALLAUCH - Aménagement de l'avenue Marcel JULIEN	-	-	-
	ALLAUCH - AMENAGEMENT DE L'AVENUE MARCEL PAGNOL	1 450 000,00	636 933,39	813 066,61
	ALLAUCH - AMENAGEMENT DE SECURITE EN TRAVERSEE DU QUARTIER DE LA POUNCHE - TRANCHE 1 : AUBAGNENS - LA POSTE / TRANCHE 2 : LA POSTE - BARTAVEL	1 350 000,00	815 476,64	534 523,36
	ALLAUCH - AMENAGEMENT DU COURS DU ONZE NOVEMBRE	2 500 000,00	23 356,78	2 476 643,22
	ALLAUCH - AMENAGEMENT D'UN PARKING EN BORDURE DE LA RD 44B AU DROIT DU LOTISSEMENT DES MOULINS	500 000,00	-	500 000,00
	ALLAUCH - Création d'une voie nouvelle au quartier des Aubagnens	2 000 000,00	1 202 278,92	797 721,08
	ALLAUCH - GR ET AMENAGEMENT VOIRIE 2013-2016	2 498 259,66	2 498 259,66	-
	ALLAUCH - REQUALIFICATION POUR LES CENTRES VILLAGEOIS	1 000 000,00	689 048,89	310 951,11
	ALLAUCH - VOIES NOUVELLES DU LOGIS NEUF	50 000,00	11 169,40	38 830,60
	ALLAUCH - REFECTION VOIE ET MUR DE SOUTÈNEMENT DU BOULEVARD GUSTAVE RAMBERT	1 000 000,00	7 297,29	992 702,71
	ALLAUCH-AMENAGEMENT ACCES DU LYCEE ENCO DE BOTTE	5 000 000,00	896 496,42	4 103 503,58
	ALLAUCH-AMENAGEMENT DU CHEMIN DE LA BAUQUIERE ET DE L'AVENUE JEAN GIONOT	1 600 000,00	17 342,14	1 582 657,86
	ALLAUCH-AMNGT RD 44F AV CANTON VERT	50 000,00	-	50 000,00
	ALLAUCH-REQUALIFICATION DES CENTRES DES NOYAUX VILLAGEOIS 2EME TRANCHE	2 500 000,00	2 161 377,47	338 622,53
	ALLAUCH-TASSO/RASCOUS/CARREF CANTON VERT	50 000,00	-	50 000,00
	AMÉLIORATION ACCÈS PMR 2013/2016	1 000 000,00	-	1 000 000,00
	AMENAGEMENT BD DE LA PADOUANE	-	-	-
	AMENAGEMENT CARREFOUR DE LA MURE CHEMIN DE ST ANTOINE A ST JOSEPH AU DROIT DE L'ENTREE DE LA RESIDENCE MONTERIC	381 402,16	379 990,94	1 411,22
	AMÉNAGEMENT DE LA PROMENADE DE LA CORNICHE	9 547,20	9 547,20	0,00
	AMENAGEMENT DE LA RUE DES ROMPIDES	266 594,77	266 594,77	-
	AMENAGEMENT DE L'AVENUE ALPHONSE DAUDET ENTRE BD DES TILLEULS ET TRAVERSE DES CYPRES	1 000 000,00	9 350,66	990 649,34
	AMÉNAGEMENT DE L'AVENUE NELSON MANDELA	100 000,00	36 087,86	63 912,14
	AMENAGEMENT DE PARKINGS TRAVERSE DU CHÂTEAU/TRAVERSE BOVIS	379 283,17	379 283,17	-
	AMENAGEMENT DES RUES CURIOL ET SENAC ENTRE LA CANEBIERE ET LA RUE MESSERER	548 570,42	548 570,42	-
	AMÉNAGEMENT DU CARREFOUR DE LA RD543 / ZAC DU PRÉ DE L'AUBE	100 000,00	36 865,51	63 134,49
	AMENAGEMENT DU SQUARE NARVIK - ACCES A LA GARE SAINT CHARLES	644 078,33	644 078,33	-
	AMENAGEMENT RUE DES CASTORS	321 687,73	321 687,73	-
	Aménagement rue St Pierre	-	-	-
	AMÉNAGEMENTS DE LOCAUX TECHNIQUES POUR LE SERVICE TUNNELS SUR LE SITE DE VAUDOYER	1 300 000,00	829 311,21	470 688,79
	AMNGT MARIE CURIE ET VOIES DIVERSES	300 000,00	-	300 000,00
	AVENUE DE LA MEDITERRANEE- SECURISATION ACCES	700 000,00	-	700 000,00
	CARNOUX AMENAGEMENT CENTRE BOURG	3 400 000,00	2 429 458,29	970 541,71
	CARNOUX EN PROVENCE Aménagement de l'accès et du parking du futur établissement scolaire privé sur le site du cynodrome	1 307 946,71	1 307 946,71	-
	CARNOUX EN PROVENCE Aménagement du parking Maret	220 000,00	182 294,27	37 705,73
	CARNOUX REQUALIFICATIONS URBAINES	2 274 184,22	2 274 184,22	-
	CARNOUX-EN-PROVENCE - REFECTION DES REVETEMENTS DES CHAUSSEES ET TROTTOIRS DU QUARTIER DES BARLES	100 000,00	-	100 000,00
	CARNOUX-EN-PROVENCE -GR ET AMENAGEMENT VOIRIE 2013-2016	1 220 697,71	1 220 697,71	-
	CARRY -GR ET AMENAGEMENT VOIRIE 2013-2016	1 223 383,46	1 223 383,46	-
	CARRY LE ROUET - Aménagement du chemin du Rouet	-	-	-
	CARRY-AMENAGEMENT AV DRAIO DEL MAR	2 000 000,00	890 615,14	1 109 384,86
	CARRY-AMENAGEMENT RUE LOMBARDI	80 000,00	28 840,29	51 159,71
	CARRY-LE-ROUET - - Aménagement de la rue Marie Olive	269 873,42	269 873,42	-
	CARRY-LE-ROUET - - Aménagement des trottoirs de l'Av de la Méditerranée	229 871,15	229 871,15	-
	CARRY-LE-ROUET - AMENAGT AV BOCOUMAJOUR	2 300 000,00	65 194,52	2 234 805,48
	CARRY-LE-ROUET - REAMENAGT AV BLANCHE CALVET	162 795,43	162 795,43	-
	CARRY-LE-ROUET - AMENAGEMENT DU CARREFOUR GENERAL LECLERC / BASTIDON ET DES TROTTOIRS DES ALLEES BASTIDON, IAS NEUF ET ALPILLES	750 000,00	-	750 000,00
	CASSIS - AMENAGEMENT DE GANTEAUME ET VIGUERIE SUITE TRAME CIRCULATOIRE EN SENS UNIQUE	1 910 000,00	1 749 135,14	160 864,86
	CASSIS - AMENAGEMENT DE L'AVENUE DU REVESTEL	800 000,00	686 283,08	113 716,92
	CASSIS - AMENAGEMENT DE L'ESPLANADE GENERAL DE GAULLE	3 100 000,00	2 164 248,98	935 751,02
	CASSIS - AMENAGEMENT DES VOIES D'ACCES AUX CALANQUES DE PORT MIOU	1 000 000,00	-	1 000 000,00
	CASSIS - AMGMT URBAIN AV MARECHAL FOCH (RD 559)	2 000 000,00	-	2 000 000,00
	CASSIS - ELARGISSEMENT DE L'AVENUE DE PROVENCE AU DROIT DE LA RESIDENCE DU JARDIN DES ESPERIDES	900 000,00	18 081,78	881 918,22
	CASSIS - SIGNALETIQUE DYNAMIQUE PARKING	124 015,32	124 015,32	-
	CASSIS-GR ET AMENAGEMENT VOIRIE 2013-2016	2 020 483,03	2 020 483,03	-
	CASSIS-AMGMT AV JULES FERRY	2 000 000,00	25 048,52	1 974 951,48
	CASSIS-AMGT GIRATOIRE AV P. IMBERT RD559	1 400 000,00	1 968,96	1 398 031,04
	CEYRESTE - AMENAGEMENT DES ABORDS DE LA MAIRIE	1 450 000,00	1 192 905,40	257 094,60
	CEYRESTE - AMENAGEMENT DU CHEMIN D'AUBAGNE	150 000,00	-	150 000,00
	CEYRESTE - Aménagement du chemin de Sainte Brigitte	150 000,00	-	150 000,00
	CEYRESTE - Aménagement du Haut de l'avenue Eugène Julien	1 500 000,00	-	1 500 000,00
	CEYRESTE - AMENAGEMENT LIAISON CHARRE/VALLON JUANE	13 500,30	13 500,30	0,00
	CEYRESTE - Aménagement parking CAUNET	150 000,00	-	150 000,00
	CEYRESTE - Aménagement place Albert BLANC	3 150 000,00	1 440,00	3 148 560,00
	CEYRESTE - AMGT DU CHEMIN DU GARLABAN	1 300 000,00	621 855,93	678 144,07

Libellé programme	Libellé	Montant opération 31 décembre 2019			Mandaté cumulé RAF au 31 12 2019
Voirie métropolitaine	Ceyreste - Carrefour Val Tendre / Peupliers	-	-	-	-
	CEYRESTE - CREATION D'UN CHEMINEMENT MODES DOUX PIETONS / VELOS LE LONG DU CHEMIN	1 000 000,00	299 819,90	700 180,10	
	CEYRESTE AMENAGEMENT DE LA TRAVERSEE RD3 LOUIS JULIEN - 2EME TRANCHE	1 342 886,96	1 342 855,25	31,71	
	CEYRESTE CHEMIN ST ANTOINE	100 000,00	-	100 000,00	
	CEYRESTE- CREATION PARKING AU DROIT FUTUR GROUPE SCOLAIRE LES PEUPLIERS	1 000 000,00	461 581,90	538 418,10	
	CEYRESTE- GR ET AMENAGEMENT VOIRIE 2013-2016	865 205,30	865 205,30	-	
	CEYRESTE-CARREFOUR ST ANTOINE/PEUPLIERS	840 000,00	543 419,62	296 580,38	
	CEYRESTE-CREATION TROTTOIRS CHEM AUBAGNE	-	-	-	
	CEYRESTE-EXTENSION PARKING CAUNET	279 848,38	279 848,38	-	
	CHATEAUNEUF- AMENAGEMENT DE LA RUE DES AMANDEIRETS	366 487,94	366 487,94	-	
	CHATEAUNEUF- AMENAGEMENT DE LA RUE JEAN JAURES	-	-	-	
	CHATEAUNEUF- AMENAGEMENT DE LA RUE JULES FERRY	50 000,00	-	50 000,00	
	CHATEAUNEUF LES MARTIGUES Requalification des voies du vieux village 2è tranche	1 083 324,96	1 083 324,96	-	
	CHATEAUNEUF- RD9 ANCIENS COMBATTANTS-	3 130 189,32	3 130 189,32	-	
	CHATEAUNEUF-LES-MARTIGUES - - Aménagement de la route du Jaï , Promenade Emile Légie	1 129 626,63	1 129 626,63	-	
	CHATEAUNEUF-LES-MARTIGUES - - Requalification des voies du Vieux village (CAUE 5)	909 555,39	909 555,39	0,00	
	CHATEAUNEUF-LES-MARTIGUES - AMENAGEMENT BOULEVARD JEAN-JACQUES ROUSSEAU	-	-	-	
	CHATEAUNEUF-LES-MARTIGUES - AMENAGEMENT DU CHEMIN DE LA BASTIDE NEUVE DE L'AVEN	1 500 000,00	44 656,74	1 455 343,26	
	CHATEAUNEUF-LES-MARTIGUES- AMENAGEMENT DES BOULEVARD HENRI D'ATILIO ET DU CHÂT	4 300 000,00	43 314,73	4 256 685,27	
	CHATEAUNEUF-LES-MARTIGUES -GR ET AMENAGEMENT VOIRIE 2013-2016	3 869 935,63	3 869 935,63	-	
	CHATO-AMENAGEMENT AV ANATOLE FRANCE	-	-	-	
	CHATO-GIRATOIRE LAURE/14 JUILLET/BASTIDE NEUVE	20 000,00	-	20 000,00	
	Création d'un PC de sauvegarde pour les tunnels	50 000,00	-	50 000,00	
	CREATION D'UNE VOIE DE BOUCLAGE RUE LOUIS REYBAUD DEVANT LE LYCEE DE LA FOURRAGERE	350 689,59	350 689,59	0,00	
	Création Jalonnement dynamique- La Ciotat	180 000,00	151 447,12	28 552,88	
	CUM- TVX NEUFS SECURITE AVEC SIGNALISAT* 2014-2015	288 096,48	288 096,48	-	
	Dépenses liées à la gestion de l'Eclairage Public sur les communes du Territoire.	17 080 000,00	-	17 080 000,00	
	DETECTION / GEO REFERENCEMENT RESEAUX	32 846,81	55 946,81	23 100,00	
	DNL - MPM - Etudes de voirie pour opérations à venir Année 2008 - 2010	418 661,95	418 661,95	-	
	DNL - MPM - Acquisition de matériel pour le sce de la voirie et DPU Année 2007	1 333 873,51	1 333 873,51	-	
	DNL - MPM - Acquisition de matériel pour le sce de la voirie et DPU Année 2008	1 694 306,13	1 694 306,13	-	
	DNL - MPM - Amélioration accès passages pour PMR Année 2011 - 2012	308 673,17	308 673,17	0,00	
	DNL - MPM - Interventions sur murs de soutènement Année 2011 - 2012	602 718,90	602 718,90	0,00	
	DNL - AMENAGEMENT DE SECURITE AUX ABORDS DES ECOLES 2012 - 2016	2 500 000,00	159 682,42	2 340 317,58	
	DNL - Aménagement des espaces rétrocédés au titre des permis de construire - Années 2018-2	2 000 000,00	38 572,18	1 961 427,82	
	DNL - EMISSION DE RADIO FM DANS LES TUNNELS EXPLOITES PAR MPM	107 569,88	107 569,88	-	
	DNL - GESTION FONTAINES A BOIRE	50 647,69	58 583,41	7 935,72	
	DNL - GR ET MODERNISATION DE LA SIGNALISATION VERTICALE 2010 - 2014	1 355 183,50	1 355 183,50	-	
	DNL - MPM - Acquisition de matériel pour le sce de la voirie et DPU Année 2009	1 756 138,10	1 756 138,10	-	
	DNL - MPM - ACQUISITION DE MATERIEL POUR LE SERVICE DE LA DPGEVPC ET LA DPU (2012 - 20	5 127 858,28	3 127 858,28	2 000 000,00	
	DNL - MPM- CONTRÔLE ET REFECTION DE TRANCHEES 2011-2014 (travaux remboursés)	75 681,54	75 681,54	0,00	
	DNL - MPM - Etudes de voirie	3 556 751,19	3 602 664,16	45 912,97	
	DNL - MPM - Grosses réparations et modernisation de la signalisation 2010-2014	10 746 857,97	5 746 857,97	5 000 000,00	
	DNL - MPM - Grosses réparations plan de jalonnement 2011- 2014	1 715 276,56	1 715 276,56	-	
	DNL - MPM - MARSEILLE PROVENCE 2013 - ANNEE DE LA CULTURE	940 730,23	940 730,23	-	
	DNL - OPERATIONS DELEGUEES 2012-2014	7 152 925,92	322,92	7 152 603,00	
	DNL - REALISATION D'ITINERAIRES CYCLABLES	4 414 694,10	4 040 361,35	374 332,75	
	DNL - REALISATION D'ITINERAIRES CYCLABLES 2011-2014	5 000 000,00	453 992,59	4 546 007,41	
	DNL- AMENAGEMENTS SECURITE ABORDS ECOLES	477 756,40	477 756,40	0,00	
	DNL FOURNITURE MATERIEL EXPLOITATION TRAFIC	3 700 000,00	3 394 152,94	305 847,06	
	DNL GR ET MODERNISATION SIGNALISATION	5 970 000,00	4 758 424,61	1 211 575,39	
	DNL MPM Acquisition de matériel pour la DPEVPC et la DPU Années 2015 à 2018	2 880 722,87	3 051 311,56	170 588,69	
	DNL MPM Contrôle et réfection de tranchées 2015-2018 (travaux remboursés)	1 002 977,01	4 723,01	998 254,00	
	DNL MPM Grosse réparation et modernisation de la signalisation 2015-2018	25 600 000,00	936 950,26	24 663 049,74	
	DNL MPM Grosse réparation et modernisation de la signalisation verticale 2015-2018	6 000 000,00	139 794,14	5 860 205,86	
	DNL MPM Grosses réparations plan de jalonnement 2015-2018	3 000 000,00	809 426,59	2 190 573,41	
	DNL-DGEP- Interventions sur murs de soutènement 2019/2023	4 000 000,00	270 655,71	3 729 344,29	
	DNL-DGEP-Acquisition de matériels 2019/2023	7 000 000,00	2 466 333,93	4 533 666,07	
	DNL-DGEP-Contrôle et réfection de tranchées 2019/2023	3 000 000,00	11 481,72	2 988 518,28	
	DNL-DGEP-Détection/Géoréférencement réseaux 2019/2023	1 800 000,00	-	1 800 000,00	
	DNL-DGEP-Grosse réparation et modernisation de la signalisation horizontale 2019/2023	25 600 000,00	582 047,45	25 017 952,55	
	DNL-DGEP-Grosse réparation et modernisation de la signalisation verticale 2019/203	6 000 000,00	92 221,84	5 907 778,16	
	DNL-DGEP-Grosse réparation plan jalonnement 2019/2023	3 000 000,00	323 015,93	2 676 984,07	
	DNL-DGEP-Itinéraires cyclables 2019/2023	2 000 000,00	265 180,26	1 734 819,74	
	DNL-gestion des fontaines à boire	240 000,00	6 244,92	233 755,08	
	DNL-GR ET MODERNISATION SIGNALISATION	2 285 038,58	2 285 038,58	-	
	DNL-Interventions sur murs de soutènement 2017-2021	3 000 000,00	52 977,54	2 947 022,46	
	DNL-MISE AU NORMES PMR LIGNES TCSP	2 253 751,81	2 253 751,81	0,00	
	ELARGISSEMENT DE LA TRAVERSE GIBALTAR	850 000,00	78 985,43	771 014,57	
	ELARGISSEMENT DU BOULEVARD DES CIGALES ET DU CHEMIN DES GRANDES BASTIDES A EOURES	150 000,00	-	150 000,00	
	ELARGISSEMENT TRAV CAMP LONG ET AMENAGEMENT BD NOTRE DAME DE SANTA CRUZ	471 940,00	471 940,00	-	
	ENSUES-AMENAGEMENT ENTREE EST RDS	11 631,10	11 631,10	0,00	
	ENSUES-AMENAGEMENT ENTREE OUEST RDS	80 000,00	12 259,00	67 741,00	
	ENSUES-AMNGT CARREFOUR ACCES ANTENNE	1 000 000,00	-	1 000 000,00	
	ENSUES-LA-REDONNE - AMENAGT DE LA PLACE DES AIRES	1 420 346,28	1 420 346,28	-	
	ENSUES-LA-REDONNE - AMENAGEMENT DE L'ACCES ET DES PARKINGS DU CIMETIERE ET DE LA SA	558 303,75	558 303,75	-	
	ENSUES-LA-REDONNE - AMENAGEMENT DE SECURITE VALLON DE GRAFFIANE	550 000,00	18 196,92	531 803,08	
	ENSUES-LA-REDONNE - AMENAGEMENT DES VOIES DU PAE DES COULINS	3 050 000,00	1 511 783,04	1 538 216,96	
	ENSUES-LA-REDONNE - Aménagement du carrefour RDS - Val de Ricard et Ch du Stade (voie de	1 322 972,62	1 322 972,62	0,00	
	ENSUES-LA-REDONNE -GR ET AMENAGEMENT VOIRIE 2013-2016	670 221,81	670 221,81	-	
	ENSUES-VOIE LIAISON SALLE FETES/ECOLE	960 000,00	703 379,34	256 620,66	
	ETUDES DE VOIRIE 2020-2025	4 000 000,00	579 717,52	3 420 282,48	
	EUROMED AMNGT ABORDS CES VERSAILLES	2 500 000,00	160 668,81	2 339 331,19	
	EVOLUTION DU POSTE CENTRAL DE REGULATION DES FEUX TRICOLORS LOGICIELS ET MURS D'IN	800 000,00	154 989,43	645 010,57	
	GEMENOS - AMENAGEMENT BD VESSIOT	360 000,00	297 218,03	62 781,97	
	GEMENOS - AMENAGEMENT DE LA RUE DE LA REPUBLIQUE ET DU CHEMIN DE NOTRE DAME	2 500 000,00	16 458,96	2 483 541,04	
	GEMENOS - AMENAGEMENT DU PARKING DE SURFACE DES GRANGES	300 000,00	19 951,67	280 048,33	
	GEMENOS -GR ET AMENAGEMENT VOIRIE 2013-2016	1 974 160,11	1 974 160,11	0,00	
	GEMENOS-AMENAGEMENT DU CHEMIN DE LIEUTAUD	1 170 451,22	1 170 451,22	-	
	GESTION CENTRALISÉE DU TRAFIC: EXTENSION DU RÉSEAU	2 200 000,00	1 194 974,36	1 005 025,64	
	GIG-Aménagement du Boulevard Urbain Multimodal	9 500 000,00	101 474,76	9 398 525,24	
	GIGNAC- AMENAGEMENT PARKING GROUPE SCOLAIRE PAGNOL	480 000,00	12 145,32	467 854,68	
	GIGNAC -CHEMIN DES GRANETTES	50 000,00	-	50 000,00	
	GIGNAC-AMENAGEMENT PARKING PASTEUR	50 000,00	-	50 000,00	
	GIGNAC-AMENAGEMENT RUE CHABAUD 2°TRANCHE	50 000,00	-	50 000,00	

Libellé programme	Libellé	Montant opération 31		
		décembre 2019	Mandaté cumulé RAF au 31 12 2019	
	GIGNAC-AMENAGEMENT RUE PABLO PICASSO	50 000,00	-	50 000,00
	GIGNAC-AVENUE DU DAUPHINE	366 099,89	366 099,89	-
	GIGNAC-AVENUE JEAN JAURES	2 300 000,00	1 029 395,49	1 270 604,51
	GIGNAC-LA-NERTHE - - Aménagement de la Place de laure	-	-	-
	GIGNAC-LA-NERTHE - AMENAGEMENT ACCES NOUVELLE ECOLE CHEMIN DES MINOTS	1 300 000,00	934 104,00	365 896,00
	GIGNAC-LA-NERTHE - Aménagement de l'Allée de Laure	720 000,00	-	720 000,00
	GIGNAC-LA-NERTHE - AMENAGEMENT DE L'AVENUE DES PATINELLES	200 000,00	-	200 000,00
	GIGNAC-LA-NERTHE - AMENAGEMENT DE L'AVENUE DU BOSQUET	92 000,00	16 094,15	75 905,85
	GIGNAC-LA-NERTHE - AMENAGEMENT DE L'AVENUE POUSARAQUE RD48A	3 000 000,00	2 336 731,51	663 268,49
	GIGNAC-LA-NERTHE - GR ET AMENAGEMENT VOIRIE 2013-2016	1 795 046,95	1 795 046,95	-
	GR / ACQUISITIONS TUNNELS 2014-2019	1 255 000,00	814 037,91	440 962,09
	GR ET MATERIELS POUR LES TUNNELS	1 200 000,00	604 681,10	595 318,90
	INTERVENTIONS MURS SOUTÈNEMENT 2013/2016	968 643,80	1 593 844,00	625 200,20
	LA CIOTAT - - Aménagement de trottoirs sur l'Avenue de la Gare Bd Delavaux	2 600 000,00	28 958,75	2 571 041,25
	LA CIOTAT - AMENAGEMENT VOIE PLU LUMIERE - ANCRE MARINE	6 200 000,00	17 664,00	6 182 336,00
	LA CIOTAT - Aménagement Boulevard Urbain Multimodal DULAC	5 000 000,00	42 600,07	4 957 399,93
	LA CIOTAT - AMENAGEMENT DE CHEMIN DE FARDELOUP	4 000 000,00	5 119,35	3 994 880,65
	LA CIOTAT - AMENAGEMENT DE L'AVENUE GUILLAUME DULAC	50 000,00	-	50 000,00
	LA CIOTAT - AMENAGEMENT DE L'AVENUE LOUIS CROZET - TRONCON COMMUNAUTAIRE - RENF	-	-	-
	LA CIOTAT - AMENAGEMENT DU CHEMIN DU BAGUIER	140 000,00	-	140 000,00
	LA CIOTAT - AMENAGEMENT DU LITTORAL - 5 ème TRANCHE - Etudes et travaux	15 000 000,00	14 730 174,40	269 825,60
	LA CIOTAT - PIETONISATION - MISE EN PLACE DE BORNES RETRACTABLES	300 000,00	42 091,80	257 908,20
	LA CIOTAT - REFECTION DE L'ÎLOT ST JACQUES ET CASTEL	3 040 161,45	3 040 161,45	-
	LA CIOTAT - RESTRUCTURATION DES VOIES DU VIEUX LA CIOTAT	5 000 000,00	1 885 954,88	3 114 045,12
	LA CIOTAT - ACCES NLE GARE ROUTIERE RD40	1 250 000,00	511 370,77	738 629,23
	LA CIOTAT AMÉNAGEMENT ZONE PIETONNE CENTRE-VILLE.	690 000,00	683 629,82	6 370,18
	LA CIOTAT- AMNGT ARENE CROS/LOUIS CROZET	50 000,00	-	50 000,00
	LA CIOTAT -GR ET AMENAGEMENT VOIRIE 2013-2016	3 419 644,21	3 419 644,21	-
	LA CIOTAT- REMISE A NIVEAU DES VOIES PRINCIPALES	3 200 000,00	2 499 870,41	700 129,59
	LA CIOTAT- VOIE DOUCE SUR ANCIENNE VOIE FERRÉE- T2	6 000 000,00	-	6 000 000,00
	LA CIOTAT-AMENAGEMENT DES ABORDS DU CASINO (opération remboursée)	850 000,00	783 877,76	66 122,24
	LA CIOTAT-AMENAGEMENT RUES VIGNOL ET QUINET	300 000,00	-	300 000,00
	LA CIOTAT-AMENAGEMENT VOIE LOU PANTAI	50 000,00	18 173,21	31 826,79
	LE ROVE - - Aménagement d'une contre allée en bordure de la RN 568	604 905,33	604 905,33	-
	LE ROVE - AMENAGEMENT DE L'ACCES AUX FUTURS LOGEMENTS SOCIAUX	1 497 868,51	500 380,11	997 488,40
	LE ROVE - AMENAGEMENT DU CARREFOUR RUE JACQUES DUCLOS / AVENUE DU LOGIS NEUF	5 830,50	5 830,50	-
	LE ROVE -GR ET AMENAGEMENT VOIRIE 2013-2016	795 379,97	795 379,97	-
	MARIGNANE - - Aménagement DE la place PYTHEAS	1 800 000,00	466 560,00	1 333 440,00
	MARIGNANE - - Aménagement DE LACANAU	5 020 000,00	112 302,90	4 907 697,10
	MARIGNANE - - Aménagement du Chemin des Beugons, des rues Hinault, Poulidor et Guy Dr	602 563,89	602 563,89	0,00
	MARIGNANE - - AMENAGEMENT DU ROND POINT RAOUL SALAN	861 516,53	861 516,53	0,00
	MARIGNANE - -AMENAGEMENT MARECHAL JUIN	80 000,00	-	80 000,00
	MARIGNANE - AMENAGEMENT DE VOIES DIVERSES (AVENUE PILOTE NARBONNE, RUE ALDERIC	635 616,13	635 616,13	0,00
	MARIGNANE - AMENAGEMENT DU COURS MIRABEAU ET DE L'AVENUE JEAN JAURES NORD	8 000 000,00	6 931 390,25	1 068 609,75
	MARIGNANE -AMENAGEMENT ROND POINT RD9 ZAC FLORIDE	2 063 659,59	2 063 659,59	-
	MARIGNANE -GR ET AMENAGEMENT VOIRIE 2013-2016	3 389 350,66	3 389 350,66	-
	MARIGNANE-AMENAGEMENT DU CHEMIN DE L'ESTEAOU ET DES ABORDS DU VILLAGES DES PECH	1 933 142,29	1 933 142,29	-
	MARIGNANE-AMENAGEMENT RUE HENRI DUNANT	80 000,00	-	80 000,00
	MARIGNANE-AMENAGEMENT RUE MERMOZ	100 000,00	-	100 000,00
	MARS - REMISE A NIVEAU DES VOIES	2 965 215,22	2 965 215,22	-
	MARS - REFECTION GENERALE BD DE ROUX	1 250 000,00	-	1 250 000,00
	MARS- AIRE DE RETOURNEMENT VALLON DE LA BAUDILLE	200 000,00	-	200 000,00
	MARS- REFECTION TROTTOIRS/CONTRE-ALLÉE/TERRE-PLEIN BD MICHELET ENTRE LE VELODROM	1 500 000,00	-	1 500 000,00

Libellé programme	Libellé	Montant opération 31		
		décembre 2019	Mandaté cumulé	RAF au 31 12 2019
	MARS09- AVENUE DESAUTEL	296 373,42	296 373,42	-
	MARS09- TRAVERSE DU PUIITS	205 744,43	205 744,43	0,00
	MARS-ACCES CARRIERE STE MARTHE-CH DES BESSONS	650 000,00	-	650 000,00
	MARS-AMENAGEMENT AV DE LA FOURRAGERE-CREAT* PISTES CYCLABLES ET ILOTS CENTRAUX	500 000,00	-	500 000,00
	MARS-AMENAGEMENT BD PAUL CLAUDEL	1 050 511,44	1 050 511,44	0,00
	MARS-Aménagement bd Paul Peytral	300 000,00	121 186,16	178 813,84
	MARS-AMENAGEMENT DE LA PLACE JEAN JAURES	15 000 000,00	-	15 000 000,00
	MARS-AMGMT COURS GOUFFÉ	2 000 000,00	17 189,16	1 982 810,84
	MARS-AMGMT PLACE MALETERRE	450 000,00	9 645,00	440 355,00
	MARS-AMGMT RUE DES CAPRIERS	575 000,00	9 558,96	565 441,04
	MARS-CREAT* CARREFOUR A FEUX AV. DES CAILLOLS ET AV. LOUIS MALOSSE	-	-	-
	MARSEILLE - - Elargissement de l'Av Paul Dalbret à Château Gombert	350 000,00	-	350 000,00
	MARSEILLE - - Aménagement de la Place des Héros	1 921 326,79	1 921 326,79	-
	MARSEILLE - - Aménagement du Chemin de Morgiou / Bd Cauvière	627 911,77	627 911,77	-
	MARSEILLE - - Réaménagement de la Place Carli	279 710,84	279 710,84	0,00
	MARSEILLE - - Réaménagement de la Place de Lenche	1 380 708,86	1 380 708,86	0,00
	MARSEILLE - - Réaménagement de la rue de la Cathédrale	148 605,09	148 605,09	-
	MARSEILLE - - Réaménagement de la rue Four du Chapitre	-	-	-
	MARSEILLE - - Réaménagement du Cours Julien(devant Lycée Thiers), Rue Vian et rue des 3 M	-	-	-
	MARSEILLE - AMENAGEMENT BD DES PINSONS	80 000,00	-	80 000,00
	MARSEILLE - AMENAGEMENT BD JEANNE D'ARC	344 273,25	344 273,25	-
	MARSEILLE - AMENAGEMENT DE LA DESSERTTE ET DES ABORDS DU FUTUR LYCEE DE SAINT MITRE	1 020 000,00	20 248,88	999 751,12
	MARSEILLE - AMENAGEMENT DE LA PLACE AUDEMAR TIBIDO	127 487,47	127 487,47	-
	MARSEILLE - Aménagement de la place bavarel à Saint Anne et réorganisation du stationnement	400 000,00	4 800,00	395 200,00
	MARSEILLE - AMENAGEMENT DE LA PLACE CAFFO (CAUE)	953 321,09	953 321,09	0,00
	MARSEILLE - AMENAGEMENT DE LA PLACE CHARLES SUSINI	224 244,88	224 244,88	-
	MARSEILLE - AMENAGEMENT DE LA PLACE CROIX DE SAINT BARNABE	500 000,00	-	500 000,00
	MARSEILLE - AMENAGEMENT DE LA PLACE DES CAILLOLS ET MISE EN SENS UNIQUE DE GRAND RUE	720 000,00	-	720 000,00
	MARSEILLE - AMENAGEMENT DE LA PLACE DES MOULINS	2 000 000,00	39 053,00	1 960 947,00
	MARSEILLE - AMENAGEMENT DE LA PLACE DES TREIZE CANTONS (TREIZE COINS)	321 467,12	321 467,12	-
	MARSEILLE - AMENAGEMENT DE LA PLACE DU TERRAIL ET DU SQUARE PIERRE AUBERT	500 000,00	241 953,02	258 046,98
	MARSEILLE - AMENAGEMENT DE LA PLACE ENGALIERE	750 000,00	438 546,05	311 453,95
	MARSEILLE - AMENAGEMENT DE LA PLACE EUGENE BERTRAND	350 000,00	-	350 000,00
	MARSEILLE - AMENAGEMENT DE LA PLACE JEAN AUPHAN	700 000,00	595 713,85	104 286,15
	MARSEILLE - AMENAGEMENT DE LA PLACE LOUIS GOUDARD	206 104,97	206 104,97	0,00
	MARSEILLE - AMENAGEMENT DE LA PLACE MARIUS RAZZENTI	412 380,97	412 380,97	-
	MARSEILLE - AMENAGEMENT DE LA PLACE PAUL LAPEYRE	700 000,00	516 972,95	183 027,05
	MARSEILLE - AMENAGEMENT DE LA PLACE SAINT-EUGENE	500 000,00	256 145,09	243 854,91
	MARSEILLE - AMENAGEMENT DE LA PROMENADE DU GRAND LARGE	50 000,00	-	50 000,00
	MARSEILLE - AMENAGEMENT DE LA RUE GRIGNAN	-	-	-
	MARSEILLE - AMENAGEMENT DE LA RUE NEGRESKO	600 000,00	235 925,40	364 074,60
	MARSEILLE - AMENAGEMENT DE LA RUE ST SUFFREN DE LA RUE DE ROME A LA RUE PARADIS	720 000,00	543 972,71	176 027,29
	MARSEILLE - AMENAGEMENT DE LA RUE VINCENT ANDREU	425 479,95	425 479,95	-
	MARSEILLE - AMENAGEMENT DE L'ACCES A L'HOPITAL NORD	1 790 719,50	1 790 719,50	0,00
	MARSEILLE - AMENAGEMENT DE L'AVENUE CESAR BOY	400 000,00	-	400 000,00
	MARSEILLE - AMENAGEMENT DE L'AVENUE DE LA FOURRAGERE	1 700 000,00	865 383,51	834 616,49
	MARSEILLE - AMENAGEMENT DE L'AVENUE DE SAINT-JUST AU DROIT DU DOME	-	-	-
	MARSEILLE - AMENAGEMENT DE L'AVENUE DES CAILLOLS	910 000,00	371 120,44	538 879,56
	MARSEILLE - AMENAGEMENT DES ABORDS DU CENTRE BOURSE AU COURS BELSUNCE	6 000 000,00	2 114 139,14	3 885 860,86
	MARSEILLE - AMENAGEMENT DES ABORDS DU LYCEE THIERS ET DU THEATRE DU GYMNAS	200 000,00	-	200 000,00
	MARSEILLE - AMENAGEMENT DES RUES DU PANIER	1 050 000,00	428 600,23	621 399,77
	Marseille - Aménagement des rues St Pierre et Ferrari	4 200 000,00	15 157,80	4 184 842,20
	MARSEILLE - AMENAGEMENT DES VOIES AUX ABORDS DE L'ACCES AU LYCEE DE MARSEILLEVEYRE	1 200 000,00	1 120 006,74	79 993,26
	MARSEILLE - Aménagement du Bd de Paris	4 000 000,00	-	4 000 000,00
	MARSEILLE - AMENAGEMENT DU BD SAKAKINNI ENTRE LE BD CHAVE ET LE BD JEANNE D'ARC	308 073,17	308 073,17	-
	MARSEILLE - Aménagement du Boulevard de Hanoi	122 000,00	60 023,14	61 976,86
	MARSEILLE - Aménagement du Boulevard de la Blancarde	1 400 000,00	611 015,07	788 984,93
	MARSEILLE - AMENAGEMENT DU BOULEVARD NATIONAL (CAUE)	7 779 938,65	7 779 938,65	-
	MARSEILLE - AMENAGEMENT DU BOULEVARD PROVENÇAL	50 000,00	-	50 000,00
	MARSEILLE - AMENAGEMENT DU CHEMIN DE L'ARMEE D'AFRIQUE ENTRE ST PIERRE ET LE PONT S	245 787,92	245 787,92	-
	MARSEILLE - AMENAGEMENT DU PARKING PUBLIC (A LA FIN DE LA PASSERELLE PLOMBIERES)	-	-	-
	MARSEILLE - AMENAGEMENT DU SQUARE SAINTE ELIZABETH	-	-	-
	MARSEILLE - AMENAGEMENT D'UN CARREFOUR GIRATOIRE RUE PIERRE DOIZE / RUE FRANCOIS N	926 894,11	926 894,11	-
	MARSEILLE - AMENAGEMENT PARKING COMMISSARIAT DU 15°	-	-	-
	MARSEILLE - AMENAGEMENT RD POINT TIMONE	-	-	-
	MARSEILLE - AMENAGEMENT RUE ADOLPHE THIERS	500 000,00	-	500 000,00
	MARSEILLE - AMENAGEMENT TRAVERSE DE LA BARRE	200 000,00	-	200 000,00
	MARSEILLE - AMENAGT PLAN D'AOU ST ANTOINE	10 968,39	10 968,39	0,00
	MARSEILLE - AMNGT CASTOR DE SERVIERES	200 000,00	-	200 000,00
	MARSEILLE - CREATION D'UNE VOIE DE LIAISON ENTRE LE BOULEVARD BARA ET L'AVENUE PAUL I	670 000,00	530 689,96	139 310,04
	MARSEILLE - CREATION TROTTOIRS BD BARA (VAL DE GRE - EINSTEIN)	300 000,00	-	300 000,00
	MARSEILLE - CREATION VOIE DE DESSERTTE MICOCOULIERS	1 000 000,00	388 521,54	611 478,46
	MARSEILLE - CVI ELARGT BD C.MONET -COROT-MERIMEE CREATION GIRATOIRE	1 136 184,31	1 136 184,31	-
	MARSEILLE - ETUDE DE STATIONNEMENT AVENUE DES CHUTES LAVIE DU N°1 JUSQU'À GUIGOU	2 400 000,00	2 259 763,14	140 236,86
	MARSEILLE - GPV Aménagement de la Place des Abattoirs	851 180,87	851 180,87	0,00
	MARSEILLE - GPV AMENAGEMENTS PLACE ARZIAL ET ABORDS	45 136,33	45 136,33	0,00
	MARSEILLE - GPV INFRA VIAIRES ST ANTOINE LA VISTE PLAN D' AOU ETUDES ET AUTRES TRAVAU	-	-	-
	MARSEILLE - MODERNISATION ET REMISE A NIVEAU DES EQUIPEMENTS DU TUNNEL DE LA MAJO	660 000,00	185 986,96	474 013,04
	MARSEILLE - RD 559 - AMENAGEMENT DU BOULEVARD DU REDON ENTRE LE GIRATOIRE DU REDO	1 411 698,72	1 411 698,72	-
	MARSEILLE - REAMENAGEMENT DE LA PLACE PIERRE ROUX	347 193,41	347 193,41	0,00
	MARSEILLE - REAMENAGEMENT DU ROND POINT BD BAILLE / BD JEAN MOULIN (TIMONE)	50 000,00	-	50 000,00
	MARSEILLE - REFECTION DES VOIES DU LOTISSEMENT RUISSEAU MIRABEAU II ET III	400 000,00	276 838,83	123 161,17
	MARSEILLE - REFECTION DU COURS PIERRE PUGET	400 000,00	-	400 000,00
	MARSEILLE - REFECTION VOIES DE LA BATARELLE	4 000 000,00	-	4 000 000,00
	MARSEILLE - REHABILITATION DE LA PLACE LEOPOLD DALMAZ	639 784,69	639 784,69	-
	MARSEILLE - REHABILITATION DE LA PLACE LIEUTENANT ALBERT DURAND	710 668,23	710 668,23	0,00
	MARSEILLE - REHABILITATION DE LA PLACE PELABON A SAINT-GABRIEL	741 327,68	741 327,68	0,00
	MARSEILLE - REHABILITATION DES TERRAINS RFF - PARKING AV CLAUDE MONNET / BD CLEMENT	346 682,44	346 682,44	-
	MARSEILLE - RUE DES CATALANS	194 384,78	194 384,78	0,00
	MARSEILLE - RUE DES DOCKS	-	-	-
	MARSEILLE - SECURISATION DU CARREFOUR BANCAL BARASSE	23 230,58	23 230,58	0,00

Libellé programme	Libellé	Montant opération 31		RAF au 31 12 2019
		décembre 2019	Mandaté cumulé	
	REHABILITATION ET RENFORCEMENT VOIRIE CARNOUX EN PROVENCE	2 000 000,00	1 218 457,34	781 542,66
	REHABILITATION ET RENFORCEMENT VOIRIE CARRY LE ROUET	1 400 000,00	798 911,37	601 088,63
	REHABILITATION ET RENFORCEMENT VOIRIE CASSIS	2 200 000,00	1 464 603,50	735 396,50
	REHABILITATION ET RENFORCEMENT VOIRIE CEYRESTE	1 400 000,00	721 355,31	678 644,69
	REHABILITATION ET RENFORCEMENT VOIRIE CHATEAUNEUF LES MARTIGUES	3 600 000,00	2 018 659,32	1 581 340,68
	REHABILITATION ET RENFORCEMENT VOIRIE ENSUES LA REDONNE	900 000,00	782 697,29	117 302,71
	REHABILITATION ET RENFORCEMENT VOIRIE GEMENOS	2 830 000,00	1 485 536,53	1 344 463,47
	REHABILITATION ET RENFORCEMENT VOIRIE GIGNAC LA NERTHE	2 200 000,00	1 258 632,25	941 367,75
	REHABILITATION ET RENFORCEMENT VOIRIE LA CIOTAT	4 200 000,00	1 889 082,75	2 310 917,25
	REHABILITATION ET RENFORCEMENT VOIRIE LE ROVE	3 854 107,00	581 420,02	3 272 686,98
	REHABILITATION ET RENFORCEMENT VOIRIE MARIGNANE	4 200 000,00	2 371 412,11	1 828 587,89
	REHABILITATION ET RENFORCEMENT VOIRIE MARSEILLE	75 000 000,00	36 616 754,04	38 383 245,96
	REHABILITATION ET RENFORCEMENT VOIRIE PLAN DE CUQUES	2 000 000,00	1 103 684,80	896 315,20
	REHABILITATION ET RENFORCEMENT VOIRIE ROQUEFORT LA BEDOULE	1 400 000,00	767 443,19	632 556,81
	REHABILITATION ET RENFORCEMENT VOIRIE SAINT VICTOIRE	1 400 000,00	1 063 683,49	336 316,51
	REHABILITATION ET RENFORCEMENT VOIRIE SAUSSET LES PINS	1 800 000,00	779 272,88	1 020 727,12
	REHABILITATION ET RENFORCEMENT VOIRIE SEPTEMES LES VALLONS	1 800 000,00	952 495,34	847 504,66
	REMISE A NIVEAU DU POSTE CENTRAL DE REGULATION DES FEUX TRICOLORES/LOGICIEL MUR	343 738,97	343 738,97	-
	Remise à niveaux des voies structurantes	-	-	-
	Remise aux normes de plans de réseaux de classe A et numérisation des archives	250 000,00	59 811,30	190 188,70
	Rénovation bornes marchés forains	500 000,00	-	500 000,00
	RENOVATION CONTRÔLE D'ACCES ZONES PIETONNES	2 000 000,00	1 768 976,87	231 023,13
	Rénovation mur d'images du PC Tunnels	500 000,00	-	500 000,00
	ROQUEFORT LA BEDOULE Mise en sécurité des 4 axes du centre ville	600 000,00	401 135,57	198 864,43
	ROQUEFORT - REQUALIFICATION ESPACE PUBLIC	480 669,31	480 669,31	-
	ROQUEFORT-LA-BEDOULE - AMENAGEMENT DE L'AVENUE MICHELANGE AU DROIT DE L'ECOLE J	1 000 000,00	764 110,11	235 889,89
	ROQUEFORT-LA-BEDOULE - AMENAGEMENT DU CHEMIN DE CUGES ET PLACE DES ALLIES	650 000,00	547 787,84	102 212,16
	ROQUEFORT-LA-BEDOULE - AMENAGEMENT EMILE ZOLA	720 000,00	341 919,71	378 080,29
	ROQUEFORT-LA-BEDOULE - GR ET AMENAGEMENT VOIRIE 2013-2016	1 155 775,15	1 155 775,15	-
	ROVE-AMENAGEMENT RD568 TRAVERSE VILLAGE	5 010 000,00	73 098,45	4 936 901,55
	SAINT-VICTOIRE - - Aménagement de la rue des Sybilles (élargissement du virage)	330 000,00	21 734,88	308 265,12
	SAINT-VICTOIRE - - Entrée de ville - rue de la Glacière	529 683,82	529 683,82	0,00
	SAINT-VICTOIRE - - Réaménagement de l'avenue du 8 mai + ZAC des Romettes (RD 9c)	392 186,85	389 983,55	2 203,30
	SAINT-VICTOIRE - AMENAGEMENT DU PARKING MATHIEU	271 786,28	271 786,28	-
	SAINT-VICTOIRE - GR ET AMENAGEMENT VOIRIE 2013-2016	1 597 750,79	1 597 750,79	-
	SAUSSET - AMENAGEMENT DU PARKING DU NOUVEAU CIMETIERE ET DE L'ECOLE VICTOR HUGO F	-	-	-
	SAUSSET LES PINS - Aménagement de la Corniche (entre le carrefour de l'hermitage et l'avenue	200 000,00	27 495,83	172 504,17
	SAUSSET LES PINS - Aménagement de l'avenue du Général Leclerc, depuis le carrefour de l'herr	3 000 000,00	1 852,68	2 998 147,32
	SAUSSET- VOIRIE ESPACES PUBLICS	2 927 628,15	2 927 628,15	-
	SAUSSET-LES-PINS - - Aménagement de différentes voies du Centre ville : trottoir entre GS Ju	426 332,99	426 332,99	-
	SAUSSET-LES-PINS - AMENAGT VOIE DE CONTOURNEMENT	13 322,24	13 322,24	0,00
	SAUSSET-LES-PINS - REAMENAGT GARDE -CORPS	374 941,66	374 941,66	0,00
	SAUSSET-LES-PINS - VOIE ESPERON AMENAGT VOIES	1 851,29	1 851,29	0,00
	SAUSSET-LES-PINS - AMENAGEMENT DU PARKING DU COLLEGE PIERRE MATRAJA	-	-	-
	SAUSSET-LES-PINS -GR ET AMENAGEMENT VOIRIE 2013-2016	1 479 853,93	1 479 853,93	-
	SAUSSET-LES-PINS-AMENAGEMENT AV MATRAJA	2 900 000,00	1 981 259,41	918 740,59
	SEPT- REFLECTION CHAUSSEE RN 8- AVENUE DU 8 MAI 1945	3 600 000,00	3 532 794,20	67 205,80
	SEPTMES - AMENAGEMENT DU PARKING PIACENZA	1 500 000,00	17 668,19	1 482 331,81
	SEPTMES- AMNGT PARKING VALLON ROUGIERE	200 000,00	-	200 000,00
	SEPTMES-AMGNT RTE D'APT AU DROIT MAIRIE	50 000,00	-	50 000,00
	SEPTMES-LES-VALLONS - - Aménagement de la rue de l'Etoile - Parking	230 000,00	18 830,32	211 169,68
	SEPTMES-LES-VALLONS - -Aménagement du carrefour RN avec la route de la télévision	700 000,00	-	700 000,00
	SEPTMES-LES-VALLONS - INTEGRATION DE L'AVENUE BAPTISTIN RAPHEL	850 000,00	695 246,17	154 753,83
	SEPTMES-LES-VALLONS - AMENAGEMENT DU BOULEVARD ANTOINE VABRE	1 155 000,00	38 275,05	1 116 724,95
	SEPTMES-LES-VALLONS - AMENAGEMENT DU CHEMIN DE LA BEDOULE (RD 59c)	210 000,00	193 352,60	16 647,40
	SEPTMES-LES-VALLONS -GR ET AMENAGEMENT VOIRIE 2013-2016	1 516 750,80	1 516 750,80	-
	SIGNALISATION DYNAMIQUE TRAFFIC DEUXIEME TRANCHE	2 500 000,00	540 202,99	1 959 797,01
	ST VICTOIRE - CREATION D'UN TROTTOIR AVENUE DU RAUMARTIN	1 300 000,00	1 000 727,67	299 272,33
	ST VICTOIRE - REFLECTION DU REVETEMENT DES CHAUSSEES DES BD PASTEUR ET FELIX TURI	740 917,18	740 917,18	0,00
	ST VICTOIRE - VOIES JEAN MERMOZ ET DELOUSTAL	1 700 000,00	43 878,77	1 656 121,23
	ST-VICTOIRE-AMENAGEMENT ACCES MAIRIE	99 917,31	99 917,31	-
	ST-VICTOIRE-AMENAGEMENT VOIES DIVERSES	99 996,72	99 996,72	-
	TRAVAUX NEUFS DE SECURITE SANS SIGNALISATION	1 394 598,05	1 394 598,05	-
Total Voirie métropolitaine		802 386 939,87	380 190 766,99	422 196 172,88
Total général		802 386 939,87	380 190 766,99	422 196 172,88

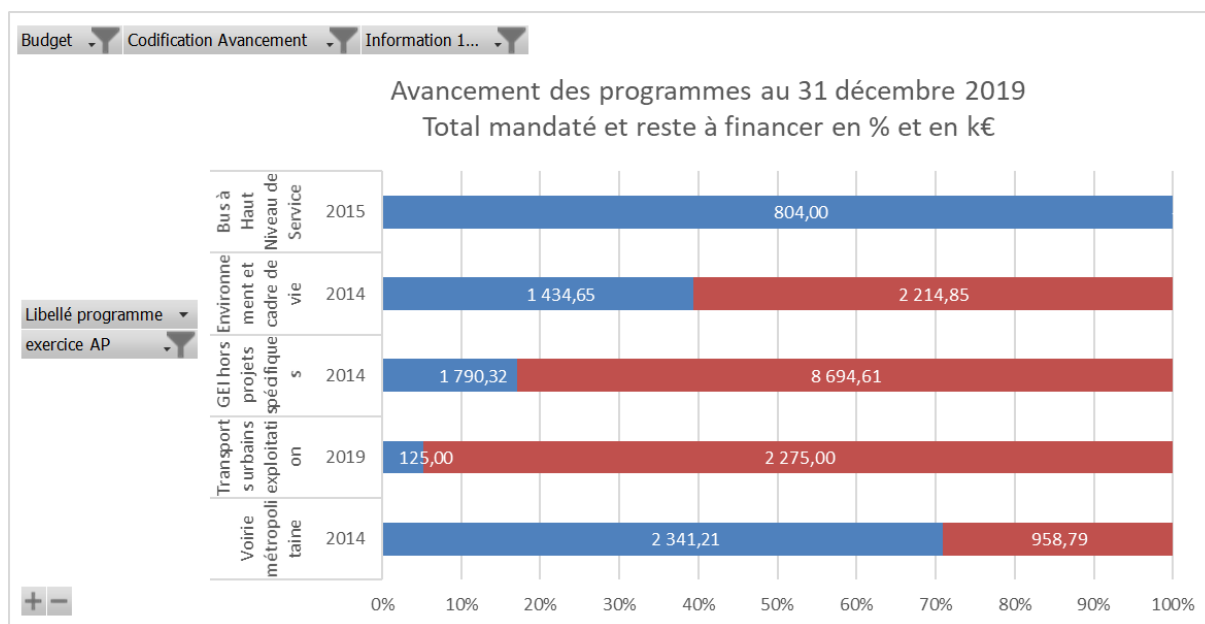
8.7 ANNEXE DU POLE EN CHARGE DE LA MOBILITE

- Liste des opérations révisées de l'ensemble des programmes « GEI hors projets spécifiques et « Transports urbains exploitation » faisant varier le volume d'AP au cours de l'année 2019 :

Révision cumulée 2019		
Libellé programme	Libellé	Total
GEI hors projets spécifiques	DNL- TRAVAUX PARKINGS REGIE	- 163 455,50
Total GEI hors projets spécifiques		- 163 455,50
Transports urbains exploitation	TRAVAUX FERROVIAIRES D'URGENCE COTE BLEUE	2 400 000,00
Total Transports urbains exploitation		2 400 000,00
Total général		2 236 544,50

- Avancement des programmes par année

Le graphique suivant montre l'avancement des programmes votés par année :



3. Détail par programme

Les programmes du Pôle Mobilité se déclinent comme suit :

		Valeurs Montant opération 31		
Libellé programme	Libellé	décembre 2019	Mandaté cumulé	RAF au 31 12 2019
☐ Activité portuaire et de plaisance	AMENAGEMENT DE LA GARE DU FRIOUL	74 888,72	74 888,72	-
Total Activité portuaire et de plaisance		74 888,72	74 888,72	-
☐ Bus à Haut Niveau de Service	Réalisation des travaux du Bus à Haut Niveau de Service du SMITEEB	804 000,00	804 000,00	-
Total Bus à Haut Niveau de Service		804 000,00	804 000,00	-
☐ Environnement et cadre de vie	204-SOUTIENT ACTIONS DE DEVELOPPEMENT DES MOBILITES ALTERNATIVES	149 500,00	149 500,00	-
	DIAGNOSTIC ENVIRONNEMENTAL DES DEPLACEMENTS	13 640,69	13 640,69	- 0,00
	REALISATION DE STATIONS DE MOBILITE DOUCE MULTIMODALE SUR LE TERRITOIRE DE MPM	3 500 000,00	1 285 148,46	2 214 851,54
Total Environnement et cadre de vie		3 663 140,69	1 448 289,15	2 214 851,54
☐ GEI hors projets spécifiques	Aménagements de voirie et équipements pour les transports en commun	4 800 000,00	1 419 697,95	3 380 302,05
	CEYRESTE - PARC DE STATION. VALLON CAUNET	3 284 930,00	20 224,36	3 264 705,64
	DNL- TRAVAUX PARKINGS REGIE	1 036 544,50	1 036 544,50	-
	MARSEILLE - AMENAGEMENT PARKING DES GARES POLE D'ECHANGE LIGNE AIX	1 825 865,69	1 825 865,69	0,00
	SAUSSET-LES-PINS - PARKING	1 977 795,84	1 977 795,84	-
	travaux parkings communautaires	2 400 000,00	350 399,42	2 049 600,58
Total GEI hors projets spécifiques		15 325 136,03	6 630 527,76	8 694 608,27
☐ Transports urbains exploitation	TRAVAUX FERROVIAIRES D'URGENCE COTE BLEUE	2 400 000,00	125 000,00	2 275 000,00
Total Transports urbains exploitation		2 400 000,00	125 000,00	2 275 000,00
☐ Voirie métropolitaine	DNL - MISE EN SECURITE DES POINTS D'ARRET	37 511,10	37 511,10	0,00
	DNL-AMENAGEMENTS DE VOIRIE EQUIPEMENTS TRANSPORTS EN COMMUN	2 500 000,00	1 635 443,89	864 556,11
	ENQUETE MENAGE ET DEPLACEMENTS	800 000,00	705 765,82	94 234,18
Total Voirie métropolitaine		3 337 511,10	2 378 720,81	958 790,29
Total général		25 604 676,54	11 461 426,44	14 143 250,10